Gouvernement du Canada

Government of Canada

Commission du textile et du vêtement

Textile and Clothing Board

RAPPORT ANNUEL SUR LES TEXTILES ET LES VÊTEMENTS 1981

Canada

Textile and Clothing Board
Commission du textile et du vêtement

Your file Votre référence

Our file Notre référence

le 30 septembre 1981

L'honorable Herb Gray, c.p., député
Ministre de l'Industry et du Commerce
Ottawa, Ontario
K1A 0H5

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous présenter le premier des rapports annuels sur la situation des industries du textile et du vêtement que la Commission se propose de publier à l'avenir.

Les rapports annuels constitueront un compte rendu des efforts des industries du textile et du vêtement en vue d'améliorer leur capacité de concurrence. La première partie des rapports présentera l'évolution générale des deux industries au cours de l'année précédente. La deuxième partie servira régulièrement à l'approfondissement de nos connaissances sur un aspect particulier de la capacité de concurrence. Cette année-ci, elle contient les résultats de deux enquêtes que la Commission a réalisées au sujet de l'âge et de l'état de l'équipement dans les industries du textile et du vêtement d'une part, et dans les entreprises de sous-traitance en vêtements d'autre part.

Si des renseignements ou éclaircissements supplémentaires pourraient vous paraître utiles, la Commission est à votre entière disposition suivant vos convenances.

Veuillez recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Jacques St-Laurent
membre

Otto E. Thur
président

Ottawa, Canada
K1A 0H5

(613) 593-6336

Table des matières

	Page
INTRODUCTION	1
PARTIE I	
La situation des industries du textile et du vêtement en 1980	5
1. Situation économique générale	5
2. La demande finale pour les produits textiles	5
3. La production et l'emploi dans les industries du textile et du vêtement	11
4. Le degré d'utilisation des capacités de production et de la productivité	16
5. Les salaires et les prix dans les industries textiles	19
6. Les investissements dans les industries textiles	24
7. Le commerce extérieur en produits textiles	29
a) Importations, exportations et balance commerciale	29
b) Degré d'utilisation des contingents	32
i) Utilisation des contingents des produits du textile	34
ii) Utilisation des contingents de vêtements	36
c) Caractéristiques structurelles du commerce extérieur en textiles	39
i) Structure des importations	39
ii) Comparaison internationale sur l'« ouverture » des marchés nationaux	40
iii) Importance du débouché canadien pour les principaux pays fournisseurs de vêtements	41
iv) Part des différentes catégories d'importateurs	42
8. Marchés canadiens apparents des produits du textile et du vêtement	44
Conclusion	50

Page

PARTIE II

Les résultats de l'enquête sur l'âge de l'équipement dans les industries du textile et du vêtement et dans les entreprises de sous-traitance 51

1. L'âge de l'équipement dans l'industrie du textile 54

2. L'âge de l'équipement dans l'industrie du vêtement 62

3. L'âge de l'équipement dans les entreprises de sous-traitance 69

Conclusion 75

ANNEXES — ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT PAR SECTEUR 79

1 Filés acryliques peignés 80

2 Filés de coton et de polyester-coton 81

3 Fibres synthétiques; filés acryliques (système coton), de rayonne, de nylon, de polyester et de mélanges de fibres 82

4 Tissus de fibres synthétiques 83

5 Tissus de coton et de polyester-coton, velours côtelés et serges de Nîmes 84

6 Tissus de laine peignée 85

7 Tissus de laine cardée 86

8 Tissus enduits 87

9 Teinture et impression 88

10 Draps et taies d'oreillers 89

11 Essuie-mains 90

12 Divers produits 91

13 Cordages, cordes et ficelles 92

14 Bas et chaussettes 93

15 Gants de travail 94

16 Sacs à main 95

17 Vêtements d'extérieur 96

18 Pantalons, shorts, salopettes 97

19 Blouses, tee-shirts, blousons d'entraînement 98

20 Pyjamas et vêtements de nuit 99

		Page
21	Imperméables	100
22	Vêtements sport, robes, jupes et ensembles pour dames	101
23	Vêtements de soutien	102
24	Maillots de bain	103
25	Sous-vêtements	104
26	Vestons, pardessus et manteaux	105
27	Complets et vestons habillés	106
28	Vestons et manteaux en cuir	107
29	Chemises pour messieurs	108
30	Chandails, pullovers et cardigans	109

Liste des tableaux et graphique

N°	TABLEAUX	Page
	PARTIE I	
1	Dépenses de consommation pour biens et services	6
2	Ventes de vêtements par les magasins de détail	8
3	Répartition des ventes de vêtements entre différents types de magasins	8
4	Stocks mensuels moyens des magasins de vêtements	9
5	Répartition des stocks mensuels moyens de vêtements entre différents types de magasins	10
6	Variations annuelles de production et d'emploi dans les industries textiles	13
7	Nombre moyen d'employés et heures travaillées dans les industries du vêtement pour dames et messieurs (Québec et Ontario) et des chemises (Québec), 1979 et 1980	14
8	Industries du textile, variations des expéditions domestiques et de l'emploi entre 1979 et 1980	15
9	Variations totales du produit intérieur réel et de l'emploi dans les industries textiles entre 1977 et 1980, et entre 1973 et 1980	15
10	Degré d'utilisation des capacités de production et produit intérieur réel dans les trois secteurs textiles	17
11	Indices du produit intérieur réel et de la valeur ajoutée réelle par heure travaillée dans les trois secteurs des textiles	18
12	Croissance de la valeur ajoutée réelle par heure travaillée dans les industries textiles et dans l'industrie manufacturière	18
13	Gains horaires moyens dans les industries textiles et l'ensemble des industries manufacturières en dollars courants, et taux de croissance en pour cent par rapport à la même période de l'année précédente	21
14	Augmentation des prix de vente industriels des produits textiles	23

N°		Page

15	Indices des prix aux consommateurs	24
16	Dépenses d'investissements par les industries textiles (dollars courants)	25
17	Dépenses d'investissements par les industries textiles (dollars de 1971)	26
18	Importations de machines et équipement pour les industries textiles	28
19	Valeur des importations des produits textiles provenant des pays industriels et des pays à bas coûts de production (dollars courants)	30
20	Valeur des importations des produits textiles provenant des pays industriels et des pays à bas coûts de production (dollars de 1971)	31
21	Importations, exportations et balance commerciale en produits textiles	32
22	Niveau des contingents et degré de leur utilisation, produits textiles	35
23	Niveau des contingents et degré de leur utilisation, gants de travail, sacs à main et bas et chaussettes	36
24	Niveau des contingents et degré de leur utilisation par pays, vêtements	37
25	Niveau des contingents et degré de leur utilisation par produit, vêtements	38
26	Valeur des importations textiles des pays hautement développés provenant des pays à bas coûts de production	41
27	Structure des importations de vêtements réalisées par les grands importateurs, par catégories d'importateurs	43
28	Variations du marché apparent, des livraisons domestiques et des importations des produits textiles primaires entre 1979 et 1980	45
29	Parts des livraisons domestiques et des importations dans les marchés apparents de textiles primaires	46
30	Variations du marché apparent, des livraisons domestiques et des importations de produits textiles spéciaux et parts des livraisons domestiques et des importations dans le marché apparent	47

N°		Page
31	Variations du marché apparent, des livraisons domestiques et des importations de vêtements entre 1979 et 1980	48
32	Parts des livraisons domestiques et des importations dans les marchés apparents de vêtements	49
	PARTIE II	
1	Échantillon utilisé dans l'enquête sur l'équipement dans l'industrie du textile	53
2	Échantillon utilisé dans l'enquête sur l'équipement dans l'industrie du vêtement	54
3	Âge de l'équipement dans l'industrie du textile	58
4	Coût moyen d'équipements neufs et de leur installation dans l'industrie du textile	60
5	Âge de l'ensemble des machines recensées dans l'enquête dans les différents secteurs des textiles et des produits spéciaux	61
6	Âge de l'équipement dans l'industrie du vêtement	66
7	Coût moyen d'équipements neufs et de leur installation dans l'industrie du vêtement	68
8	Âge de l'ensemble des machines recensées dans l'enquête dans les différents secteurs de l'industrie du vêtement	69
9	Âge de l'équipement dans les entreprises de sous-traitance	74
10	Répartition des employés de production par âge et par sexe, dans les entreprises de vêtements et de sous-traitance faisant partie de l'échantillon de la Commission au 31 décembre 1980	75

GRAPHIQUE

PARTIE I

1	Indice du produit intérieur réel et estimation de l'emploi total	12

Introduction

Depuis 1970, la Commission du textile et du vêtement a conduit cinquante-huit enquêtes. Les résultats de ces enquêtes ainsi que les recommandations qui en découlaient ont été présentés au Ministre de l'industrie et du commerce, Ministre responsable de la Commission, qui les a rendus publics. Conformément au mandat de la Commission, les enquêtes portaient sur les préjudices réels ou appréhendés que pouvaient causer aux producteurs canadiens les importations de produits textiles.

Au cours des premières années de son fonctionnement, la Commission a procédé à des enquêtes sur des produits individuels ou des groupes de produits restreints et homogènes. Ceci correspondait à la nature des mesures spéciales de protection internationalement en vigueur à l'époque : le contingentement était admis pour les produits textiles de coton mais seulement pour ceux pour lesquels la détermination d'un préjudice ou d'une menace de préjudice grave était possible. Le problème principal des années 1960 et du début des années 1970 était l'exportation vers les pays industrialisés de grandes quantités de filés et de tissus de coton provenant de pays à bas coûts de production.

Mais la situation a changé radicalement à partir de 1973. Dans le commerce international de produits textiles entre les pays hautement industrialisés et les pays à bas coûts de production, la prépondérance des filés et des tissus s'estompe rapidement et ce sont les vêtements qui prennent de plus en plus un rôle dominant. En fait, vers le milieu des années 1960, les exportations de produits textiles des pays à bas coûts de production vers les pays développés se composaient de plus de 70 pour cent de textiles et de 30 pour cent de vêtements, mais à la fin des années 1970, ce rapport était identique mais inversé. Cette prépondérance nouvelle des vêtements dans le commerce international de produits textiles a posé un défi de taille aux pays industrialisés. Il a fallu rapidement étendre le contingentement à presque toutes les catégories de textiles et de vêtements de toutes les fibres pour éviter l'écroulement des deux industries à la fois.

L'Arrangement concernant le commerce international des textiles, appelé couramment Accord multifibres (AMF), qui régissait le système international de contingentement du commerce de produits textiles, a dû alors être profondément modifié. Il allait couvrir désormais presque toutes les catégories de textiles et de vêtements. A partir de là, le nombre de pays signataires de l'Accord n'a cessé de croître. Alors que

l'Accord de 1961 n'a été négocié et signé que par seize pays, celui qui est en vigueur actuellement porte cinquante signatures, notamment celles de tous les pays développés importants et de tous les pays exportateurs importants à l'exception de la République populaire de Chine.

Au fur et à mesure que le nombre de produits contingentés et la liste des pays exportateurs potentiels croissaient, la nature des enquêtes et des rapports de la Commission a changé. Les enquêtes et rapports, portant sur des produits spécifiques et des pays exportateurs individuels, cédèrent le pas à des rapports plus généraux, englobant une grande partie de l'industrie du textile ou du vêtement, voire les deux ensemble, comme ce fut le cas avec l'« Enquête sur les textiles et les vêtements » de 1980. La raison en est que si la Commission pouvait identifier sans difficulté les produits ou les groupes de produits pour lesquels un préjudice réel ou appréhendé pouvait être établi, elle ne pouvait déterminer le pays exportateur unique qui aurait été responsable du préjudice. C'est le total cumulatif des importations de toutes les provenances d'un produit qui crée ou peut créer le préjudice et non pas les quantités spécifiques de ce produit qui sont expédiées d'un seul pays exportateur, aussi important soit-il par ailleurs.

Les recommandations passées de la Commission constituent la base du système de contingentement actuellement en vigueur et également de celui qui devra s'appliquer à l'avenir. Le contingentement, comme toute autre mesure spéciale de protection recommandée par la Commission, place une responsabilité particulière sur les épaules des industries qui en bénéficient, notamment celle d'accroître le plus rapidement possible leur capacité de concurrence par modernisation, restructuration et consolidation. Dans ces conditions, il n'est que normal que la Commission du textile et du vêtement suive de près les efforts de l'industrie et qu'elle en fasse rapport régulièrement au Ministre de l'industrie et du commerce et, avec son accord, à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent à la question.

Le présent rapport est le premier des rapports annuels que la Commission se propose de publier. Ces rapports annuels seront différents des rapports publiés à la suite des enquêtes : ils constitueront un compte rendu de ce que les industries du textile et du vêtement auront réalisé au cours de l'année précédente, approfondiront chaque année un aspect particulier de la capacité de concurrence et ne contiendront pas de recommandations.

Dans une première partie, ce rapport de 1981 présente la situation des industries du textile et du vêtement en 1980. Pour apprécier ce que l'industrie a pu ou n'a pas pu réaliser, il faut la situer dans les conditions précises dans lesquelles elle a dû évoluer. Ces conditions déterminent le rythme auquel des améliorations peuvent être réalisées. Une bonne année, c'est-à-dire une année d'utilisation des capacités de production

et de bénéfices satisfaisants, peut accélérer le progrès si les perspectives restent positives. Une mauvaise année, accompagnée de perspectives médiocres, ralentira par contre le progrès. Le compte rendu sur la situation générale constituera la partie constante, récurrente des rapports annuels.

Dans la seconde partie, le rapport annuel de 1981 est consacré aux résultats de deux enquêtes entreprises par la Commission à la fin de l'année 1980 sur l'âge moyen de l'équipement installé dans les usines. L'âge de l'équipement, c'est-à-dire son caractère moderne ou vétuste, est un indicateur de dynamisme ou de manque de dynamisme de l'industrie. L'une de ces enquêtes sur l'équipement a été conduite auprès d'un échantillon de manufacturiers et l'autre auprès d'un échantillon de sous-traitants. En effet, la sous-traitance est un élément important de la production de vêtements, particulièrement au Québec, et l'état de l'équipement dont disposent les sous-traitants est un des facteurs significatifs de la capacité de concurrence.

I — La situation des industries du textile et du vêtement en 1980

1 — Situation économique générale

L'année 1980 a été une année de résultats contradictoires pour l'économie canadienne dans son ensemble. Le produit national brut est resté pratiquement stationnaire alors que l'emploi s'est accru sensiblement. La dépense réelle de consommation s'est accrue à peine, alors que les investissements ont augmenté considérablement, notamment les investissements réalisés par l'industrie manufacturière. La balance commerciale s'est soldée par un surplus record, mais les prix et les coûts ont continué de hausser à des taux élevés. Le produit national brut par personne employée a baissé de plus de deux pour cent, mais les salaires ont continué à augmenter rapidement, alourdissant ainsi le coût salarial par unité de produit.

L'absence de croissance économique globale, le niveau stationnaire des dépenses de consommation finale, la pression inflatoire élevée et la hausse importante des taux d'intérêt pendant le dernier tiers de l'année sont les facteurs économiques qui ont le plus influencé la situation dans les industries du textile et du vêtement. Pour ces deux industries, l'année 1980 fut une année difficile.

2 — La demande finale pour les produits textiles

A l'exception des textiles à usage industriel comme les feutres utilisés par l'industrie du papier ou les câbles ou tissus employés dans la fabrication de pneus, l'ensemble de produits textiles représente des biens de consommation semi-durables à différents degrés. Alors que les tapis, les rideaux, les textiles d'ameublement et ceux utilisés dans l'industrie automobile ont une durée relativement longue, d'autres produits, par contre, tels les vêtements ou le linge de maison, ont une durée plus courte.

N'ayant pas de débouchés extérieurs importants, le sort des industries canadiennes du textile et du vêtement est relié directement à l'orientation des dépenses de consommation.[1] Or, lorsque les consom-

[1] Dans la section sur la demande, les vêtements couvrent les vêtements en tissus tissés et tricotés, alors que dans la section sur la production et l'emploi, les vêtements ne couvrent que les premiers parce que les statistiques indiquent séparément le tricotage.

mateurs se trouvent confrontés à des hausses de prix importantes et différenciées, ils ne peuvent réagir autrement qu'en réduisant leurs dépenses pour les biens et services moins indispensables si ces hausses affectent particulièrement les biens et services de nécessité absolue, comme ce fut le cas au Canada avec les produits alimentaires, le logement et les transports. Les données du tableau 1 confirment que c'est exactement ce qu'ils ont fait.

Tableau 1

DÉPENSES DE CONSOMMATION POUR BIENS ET SERVICES
en millions de dollars courants

	1977		1978		1979		1980	
Catégories de dépenses	**$**	**% du total**	**$**	**% du total**	**$**	**% du total**	**$**	**% du total**
Aliments, boissons et tabac	24,756	20.2	27,655	20.4	30,782	20.4	34,381	20.5
Logement, chauffage et éclairage	21,850	17.8	24,374	18.0	27,235	18.1	31,046	18.5
Transports et communication	17,957	14.7	19,606	14.5	22,395	14.9	24,846	14.8
Biens et services de soins personnels	19,308	15.8	21,636	16.0	24,390	16.2	27,569	16.4
Soins de santé	3,829	3.1	4,272	3.2	4,755	3.1	5,266	3.1
Chaussures	1,323	1.1	1,443	1.1	1,641	1.1	1,818	1.1
Loisirs et éducation	12,691	10.3	13,854	10.2	15,383	10.2	17,055	10.1
Vêtements	7,450	6.1	8,065	6.0	8,980	6.0	9,782	5.8
Ameublement et fournitures de maison	12,016	9.8	12,976	9.6	14,281	9.5	15,508	9.2
Dépenses nettes à l'étranger	1,350	1.1	1,390	1.0	775	0.5	878	0.5
TOTAL	**122,530**	**100.0**	**135,271**	**100.0**	**150,617**	**100.0**	**168,149**	**100.0**

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 13-201.

Alors que la proportion des dépenses totales de consommation allait nettement en croissant dans les quatre premières catégories de dépenses du tableau, le vêtement, l'ameublement et les fournitures de maison, catégories à contenu textile relativement élevé, voyaient leur proportion dans les dépenses totales diminuer régulièrement.

Les mêmes données exprimées en dollars de 1971 montrent une image légèrement différente. Les deux catégories de dépenses de

consommation à contenu textile élevé représentent une proportion relativement constante des dépenses totales. Un tel résultat, particulièrement pour le vêtement, n'est obtenu que grâce à une hausse de prix plus lente pour cette catégorie que pour l'ensemble. Entre 1977 et 1980, les dépenses pour le vêtement en dollars courants augmentaient de 10.4 pour cent par an alors que les dépenses de consommation totales augmentaient au taux de 12.4 pour cent. Exprimées en dollars constants, les dépenses croissaient beaucoup plus modestement. Leur croissance annuelle était de 2.7 pour cent pour le vêtement et de 2.0 pour cent seulement pour les dépenses totales de consommation.

Le ralentissement des dépenses de consommation s'est accentué en 1980. Les dépenses réelles, en dollars constants, n'ont augmenté que d'un quart d'un pour cent pour le vêtement, au lieu de 2.7 pour cent par an entre 1977 et 1980, et d'un pour cent pour l'ensemble au lieu de deux pour cent pour 1977 à 1980. Si l'on tient compte de l'accroissement de la population, d'un pour cent entre 1979 et 1980, les dépenses par tête en termes réels ont baissé pour le vêtement et sont restées stationnaires pour la consommation totale.

Si l'on approche la demande finale par le biais des volumes de ventes au détail, l'impression d'un ralentissement significatif se renforce. (Tableau 2).

Entre 1977 et 1980, les ventes de vêtements au détail ont augmenté de 11.8 pour cent par an en dollars courants et de 2.3 pour cent seulement en dollars constants. Au cours de la seule année 1980, les ventes ont progressé de 9.1 pour cent en dollars courants, mais ont reculé de 2.6 pour cent en dollars constants.[1]

Ce sont les chaînes de magasins spécialisés dans la vente des vêtements qui ont le mieux résisté aux conditions changeantes des trois dernières années. Alors que les ventes de vêtements ont augmenté considérablement en 1978, ont progressé modestement en 1979 et ont décliné en 1980, la part des chaînes de magasins spécialisés n'a cessé de croître. (Tableau 3).

---

[1] Les différences entre les résultats des tableaux 1 et 2 proviennent principalement des indices des prix appliqués. La déflation statistique des dépenses de consommation est réalisée par un indice implicite des prix de vêtements alors que la déflation des ventes est faite avec l'indice des prix aux consommateurs, vêtements seulement. Théoriquement, les deux séries devraient être très voisines puisque l'indice implicite des prix des dépenses de consommation est lui-même basé sur l'indice des prix aux consommateurs. En fait, il y a un écart significatif entre les deux séries en 1979 et, surtout en 1980.

Les différences entre les sommes absolues indiquées aux deux tableaux sont dues au caractère incomplet de l'information statistique sur les ventes. Les ventes de vêtements réalisées par les magasins d'articles de sport, de magasins pour enfants, de magasins de fourrures, de magasins où les vêtements ne représentent qu'une fraction modeste des ventes totales, ne sont pas recensées. De plus, une différence mineure provient du traitement statistique différent des taxes de vente.

Tableau 2

VENTES DE VÊTEMENTS PAR LES MAGASINS DE DÉTAIL
en millions de dollars et changements en pour cent

	Ventes			Changements		
Types de magasins	**1978**	**1979**	**1980**	**1978/77**	**1979/78**	**1980/79**
	en dollars courants					
Magasins à rayons multiples	2,338.2	2,593.1	2,809.4	10.7	10.9	8.3
Magasins spécialisés en vêtements :						
— à succursales multiples (chaînes)	1,399.2	1,606.2	1,822.0	12.7	14.8	13.4
— indépendants	1,621.4	1,803.6	1,915.6	9.7	11.2	6.2
TOTAL	**5,358.8**	**6,002.9**	**6,547.0**	**10.9**	**12.0**	**9.1**
	en dollars de 1971					
Magasins à rayons multiples	1,651.3	1,673.0	1,619.3	7.1	1.3	-3.2
Magasins spécialisés en vêtements :						
— à succursales multiples (chaînes)	988.1	1,036.3	1,050.1	9.0	4.9	1.3
— indépendants	1,145.1	1,163.6	1,104.1	6.1	1.6	-5.1
TOTAL	**3,784.5**	**3,872.9**	**3,773.5**	**7.3**	**2.3**	**-2.6**

NOTE: Déflation statistique avec l'indice des prix aux consommateurs, vêtements seulement.

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 63-005, 63-014, 63-210.

Tableau 3

RÉPARTITION DES VENTES DE VÊTEMENTS ENTRE DIFFÉRENTS TYPES DE MAGASINS
en pour cent

Types de magasins	**1977**	**1978**	**1979**	**1980**
Magasins à rayons multiples	43.7	43.6	43.2	42.9
Magasins spécialisés en vêtements :				
— à succursales multiples (chaînes)	25.7	26.1	26.8	27.8
— indépendants	30.6	30.3	30.0	29.3
TOTAL	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**

SOURCE: Tableau 2.

Lorsque les ventes connaissent des fluctuations, comme ce fut le cas pour les ventes de vêtements au cours des trois dernières années, les magasins procèdent à des ajustements significatifs de stocks de produits. Ces ajustements sont devenus d'autant plus impératifs que les taux d'intérêt commerciaux ont atteint des niveaux record et ont infligé des pénalités financières sévères aux détenteurs de stocks hors proportion avec leurs ventes courantes. (Tableau 4).

Tableau 4

STOCKS MENSUELS MOYENS DES MAGASINS DE VÊTEMENTS
en millions de dollars et changements en pour cent

	Stocks			Changements		
Types de magasins	**1978**	**1979**	**1980**	**1978/77**	**1979/78**	**1980/79**
	en dollars courants					
Magasins à rayons multiples	578.9	700.8	742.6	5.3	21.1	6.0
Magasins spécialisés en vêtements :						
— à succursales multiples (chaînes)	284.5	358.7	317.9	15.9	26.1	-11.4
— indépendants	337.1	407.2	431.2	4.0	20.8	5.9
TOTAL	**1,200.5**	**1,466.7**	**1,491.7**	**7.3**	**22.2**	**1.7**
	en dollars 1971					
Magasins à rayons multiples	408.8	452.1	428.0	1.9	10.6	-5.3
Magasins spécialisés en vêtements :						
— à succursales multiples (chaînes)	200.9	231.4	183.2	12.1	15.2	-20.8
— indépendants	238.1	262.7	248.5	0.5	10.3	-5.4
TOTAL	**847.8**	**946.2**	**859.7**	**3.7**	**11.6**	**-9.1**

NOTE: Déflation statistique avec l'indice des prix aux consommateurs, vêtements seulement.

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 63-005, 63-014, 63-210.

De façon générale, les stocks de produits détenus par le réseau de distribution représentent le solde variable entre un flux d'achats relativement stable et un flux de ventes instable. En 1978 un fort accroissement de ventes s'est accompagné d'une accumulation très faible de stocks. En 1979 par contre, les achats des magasins se sont accrus à la suite du progrès important des ventes l'année précédente, mais les ventes réalisées en 1979 justifiaient mal le gonflement des stocks. Ainsi, en 1980 les stocks ont été réduits non seulement à cause des taux

d'intérêt élevés mais aussi à cause du repli des ventes aux consommateurs.

Une fois de plus ce sont manifestement les magasins spécialisés en vêtements à succursales multiples qui se sont ajustés le plus rapidement à la hausse en 1978 et à la baisse en 1980. Par contre, leur ajustement au ralentissement de 1979 était moins adéquat que celui des autres types de magasins. (Tableau 5).

Tableau 5

RÉPARTITION DES STOCKS MENSUELS MOYENS DE VÊTEMENTS ENTRE DIFFÉRENTS TYPES DE MAGASINS
en pour cent

Types de magasins	**1977**	**1978**	**1979**	**1980**
Magasins à rayons multiples	49.1	48.2	47.8	49.8
Magasins spécialisés en vêtements :				
— à succursales multiples (chaînes)	21.9	23.7	24.4	21.3
— indépendants	29.0	28.1	27.8	28.9
TOTAL	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**

SOURCE: Tableau 4.

Une comparaison des tableaux 3 et 5 ne permet pas de tirer de conclusions valables. A première vue, les magasins spécialisés à succursales multiples apparaissent comme étant remarquablement efficaces : en effet, de 1977 à 1980, ils réalisent 26.6 pour cent des ventes totales de vêtements alors qu'ils ne détiennent que 22.8 pour cent de tous les stocks. Toutefois, il faut aussi ajouter que la majorité de ces magasins se concentrent sur les vêtements pour dames, produits plus sensibles à la mode que les vêtements pour messieurs ou pour enfants et, donc, moins susceptibles d'être stockés.

Une étude succincte de la demande nous permet de conclure que la demande finale pour les produits textiles en 1980 s'est considérablement affaiblie. Les consommateurs surveillaient de près leurs dépenses. Les ventes aux consommateurs faiblissaient. Le repli des ventes et les hauts taux d'intérêt déclenchaient un mouvement de déstockage important. Dans ces circonstances, l'année 1980 ne pouvait être une année prospère pour les producteurs.

Les renseignements partiels dont nous pouvons disposer pour le début de 1981 indiquent néanmoins que la contraction des volumes de ventes s'achève et qu'une reprise commence à se dessiner.

3 — La production et l'emploi dans les industries du textile et du vêtement

Mesurée à l'aide de l'indice du produit intérieur réel, l'année 1980 a été une année de baisse pour les textiles proprement dits et pour le vêtement. Le tricotage, par contre, a montré un accroissement marginal.

Nous pouvons lire l'évolution de la production et de l'emploi des trois secteurs mentionnés au graphique I. Ils n'évoluent pas à l'unisson, chacun a certaines particularités dans son évolution, particularités qui dépendent de changements spécifiques dans la demande qui les affectent.

Dans les années 1970, la production et l'emploi furent à leur point le plus bas en 1975 pour l'industrie du textile et en 1977 pour les vêtements et le tricotage. Les vêtements et les tricots ayant été les plus affectés par l'importante vague d'importations de 1976, en 1977 les stocks de produits, importés et domestiques, furent à leur maximum. Le contingentement global, appliqué en novembre 1976, pouvait bien prévenir toute détérioration ultérieure de la situation mais ne pouvait plus rien contre les quantités considérables de produits entrés au pays en 1976. La résorption de ces stocks prit du temps et ainsi l'année 1977 fut une année creuse pour les vêtements et les produits tricotés.

La reprise de l'activité débuta en 1978 et atteignit les trois secteurs textiles (textiles, vêtements et tricotage) : reprise d'une vigueur exceptionnelle pour les vêtements, les plus touchés précédemment par les importations, plus modérée pour les textiles et les tricots. En 1979, par contre, la croissance dans les vêtements ralentit considérablement alors qu'elle s'accéléra dans les deux autres secteurs. Ces deux années de croissance correspondent, comme nous l'avons vu précédemment, à des fortes reprises de ventes au détail en 1978 et à une demande quelque peu trop optimiste pour regarnir les stocks chez les distributeurs en 1979.

La baisse de la production en 1980 a gravement touché l'industrie du vêtement, un peu moins l'industrie du textile. Le tricotage a mieux résisté et sa production est demeurée pratiquement stationnaire. (Tableau 6).

Les premiers mois de 1981 indiquent une reprise significative dans les textiles, plutôt incertaine pour le vêtement et le tricotage. Les perspectives semblent néanmoins s'améliorer, même si cette amélioration pourrait bien s'avérer modeste au fur et à mesure que l'année s'écoule.

Les variations de l'emploi suivent les variations de la production mais l'ampleur des variations est bien moindre dans l'emploi que dans la production. L'ajustement du facteur travail aux variations de la production se fait d'abord en heures travaillées et ensuite en nombre d'employés. Dans une situation de baisse de la production, ce sont les

Graphique I

INDICE DU PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL ET ESTIMATION DE L'EMPLOI TOTAL

1971 = 100

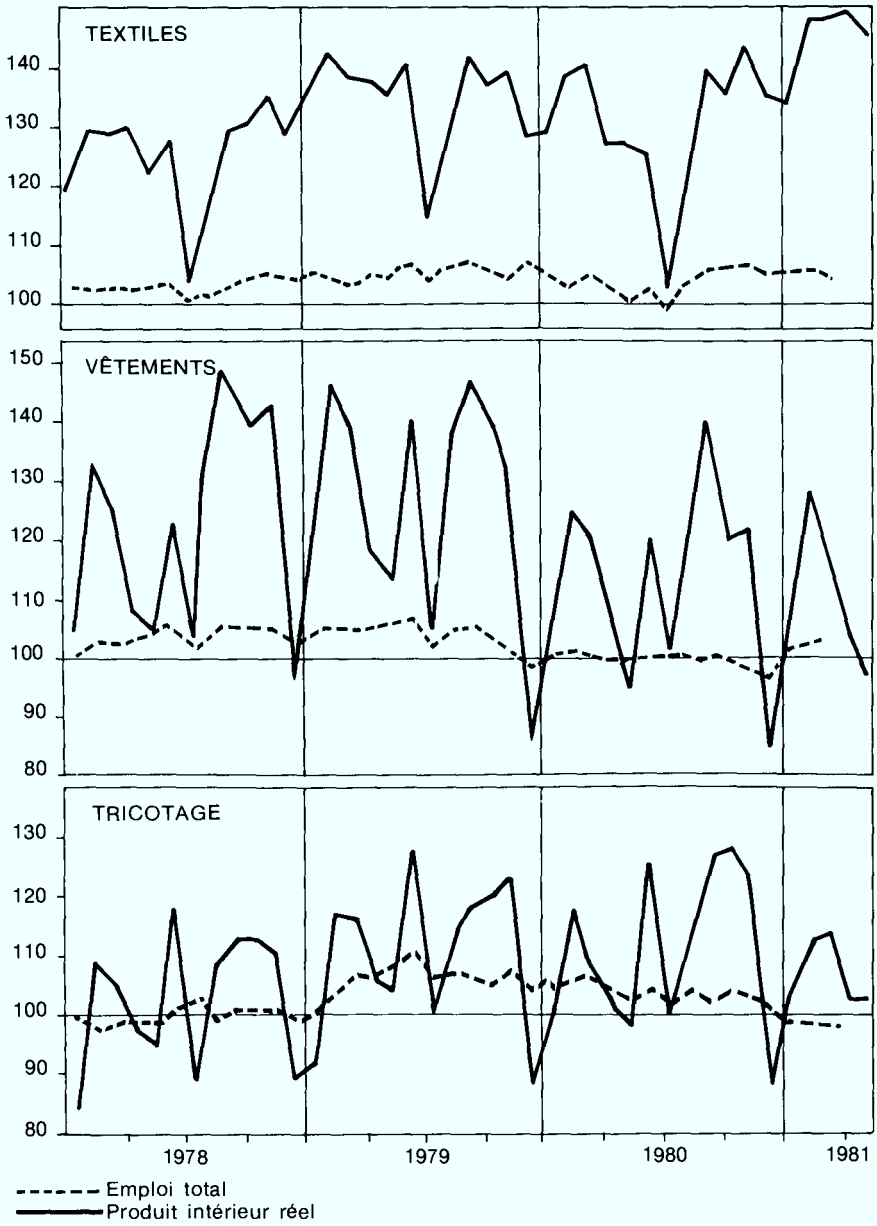

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 61-005, 61-213 and 72-002.

heures supplémentaires qui seront réduites les premières. Ensuite, c'est le nombre d'heures régulières qui sera diminué, soit par des semaines de travail plus courtes, soit par des fermetures temporaires. Ce n'est qu'en dernier lieu que des licenciements de durée indéfinie seront décidés parce que les entreprises tiennent à garder leurs équipes de travail de peur de ne plus pouvoir les reconstituer après un licenciement prolongé.

Tableau 6

VARIATIONS ANNUELLES DE PRODUCTION ET D'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES TEXTILES
en pour cent par rapport à l'année précédente

Industries	Produit intérieur réel				Emploi[1]						
					Statistique Canada				Ministère, Industrie et Commerce		
	1978	1979	1980	1981 (5 mois)	1978	1979	1980	1981 (3 mois)	1978	1979	1980
Textiles	4.2	7.8	-3.7	8.7	3.0	2.0	-1.5	1.8	3.3	2.0	-1.7
Vêtements	7.6	3.7	-9.8	0.2	3.7	0.5	-4.2	1.7	5.0	1.5	-4.1
Tricotage	3.8	7.9	0.7	1.3	0	6.2	-2.0	-6.5	-3.0	8.0	-3.2

[1] Les statistiques d'emploi de Statistique Canada recensent les entreprises de 20 employés et plus. Celles du Ministère de l'industrie et du commerce estiment l'emploi de toutes les entreprises, mais excluent les tapis du secteur du textile, les fourrures et les chapeaux et casquettes du secteur du vêtement.

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 61-213, 61-005, 72-002 et Ministère de l'industrie et du commerce.

L'information que la Commission recueille systématiquement auprès des comités paritaires et conjoints du Québec et de l'Ontario permet de vérifier ce qui précède. Ces comités ne couvrent pas tous les secteurs de vêtements, mais ils couvrent des secteurs à la fois importants et sensibles. Le tableau 7 montre clairement qu'entre 1979 et 1980 ce sont les heures supplémentaires qui ont été coupées drastiquement, suivies par les heures régulières, elles-mêmes suivies par le nombre d'employés.

Si on examine les variations des expéditions domestiques et de l'emploi par sous-secteurs, la correspondance entre les deux est étroite dans le textile. (Tableau 8). Il est regrettable que le même exercice ne puisse être réalisé pour les vêtements à cause de l'incohérence des subdivisions statistiques. Il est vraisemblable cependant que la conclusion qu'on en tirerait serait la même que pour les sous-secteurs de l'industrie du textile.

Tableau 7

NOMBRE MOYEN D'EMPLOYÉS ET HEURES TRAVAILLÉES DANS LES INDUSTRIES DU VÊTEMENT POUR DAMES ET MESSIEURS (QUÉBEC ET ONTARIO) ET DES CHEMISES (QUÉBEC)

1979 et 1980

Secteurs	Année	Nombre moyen d'employés	Nombre d'heures travaillées		
			Régulières	Supplé-mentaires	Total
Québec					
— Vêtements pour messieurs et garçons	1979	42,891	63,322,624	1,503,262	64,825,886
— Vêtements pour dames et jeunes filles	1980	38,180	52,754,919	726,743	53,481,662
— Chemises					
	1980/1979	-11.0%	-16.7%	-51.7%	-17.5%
Ontario					
— Vêtements pour messieurs et garçons	1979	7,391	11,666,537	507,751	12,174,288
— Vêtements pour dames et jeunes filles	1980	7,054	10,813,148	393,869	11,207,017
	1980/1979	-4.6%	-7.3%	-22.4%	-8.0%
Total, Québec et Ontario	1979	50,282	74,989,161	2,011,013	77,000,174
	1980	45,234	63,568,067	1,120,612	64,688,679
	1980/1979	-10.0%	-15.2%	-44.3%	-16.0%

SOURCE: Comités paritaires et conjoints du Québec et de l'Ontario.

Si nous désirons placer l'évolution de la production et de l'emploi dans une perspective plus longue, il suffit de comparer l'année 1980 à 1977, qui représente le minimum d'emploi des années 1970, et à l'année 1973, qui représente le maximum d'emploi de l'après-guerre. (Tableau 9).

Entre 1977 et 1980, le tricotage et les textiles ont enregistré une croissance significative de production, accompagnée d'une croissance modeste de l'emploi. Cependant, c'est l'évolution entre 1973 et 1980 qui doit retenir l'attention. Au cours de cette période, seule l'industrie du

Tableau 8

INDUSTRIES DU TEXTILE
VARIATIONS DES EXPÉDITIONS DOMESTIQUES ET DE L'EMPLOI ENTRE 1979 ET 1980
en pour cent

Produits	Expéditions domestiques	Emploi
Filés		
Filés acryliques (système peigné)	6	1.6
Filés de coton et polyester-coton	10	8.9
Filés synthétiques (rayonne, nylon, polyester, purs et mélangés)	-13	-7.8
Tissus		
Tissus de laine peignée	-16	-20.0
Tissus de laine cardée	-27	-19.2
Tissus de coton, polyester-coton, velours côtelés et serges de Nîmes	-1	-3.3
Tissus enduits	-12	-5.2
Tissus synthétiques (rayonne, nylon, polyester, tissus à poils et tissus de fibres mélangées)	-12.5	-14.6
Produits		
Essuie-mains et serviettes	10	13.8
Draps et taies d'oreillers	0.2	3.3
Sacs à main	5	7.7
Bas et chaussettes	4	-0.3
Cordages, cordes et ficelles	3	6.5
Gants de travail	-17	-15.8

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

Tableau 9

VARIATIONS TOTALES DU PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL ET DE L'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES TEXTILES ENTRE 1977 ET 1980, ET ENTRE 1973 ET 1980
en pour cent

Industries	1977-1980		1973-1980	
	PIR	Emploi	PIR	Emploi
Textiles	8.2	3.6	8.9	-12.8
Vêtements	0.7	2.2	-0.5	-7.0
Tricotage	12.8	1.3	0.3	-19.3

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 61-213, 31-203, et Ministère de l'industrie et du commerce.

Tableau 7

NOMBRE MOYEN D'EMPLOYÉS ET HEURES TRAVAILLÉES DANS LES INDUSTRIES DU VÊTEMENT POUR DAMES ET MESSIEURS (QUÉBEC ET ONTARIO) ET DES CHEMISES (QUÉBEC)

1979 et 1980

Secteurs	Année	Nombre moyen d'employés	Nombre d'heures travaillées		
			Régulières	Supplémentaires	Total
Québec					
— Vêtements pour messieurs et garçons	1979	42,891	63,322,624	1,503,262	64,825,886
— Vêtements pour dames et jeunes filles	1980	38,180	52,754,919	726,743	53,481,662
— Chemises					
	1980/1979	-11.0%	-16.7%	-51.7%	-17.5%
Ontario					
— Vêtements pour messieurs et garçons	1979	7,391	11,666,537	507,751	12,174,288
— Vêtements pour dames et jeunes filles	1980	7,054	10,813,148	393,869	11,207,017
	1980/1979	-4.6%	-7.3%	-22.4%	-8.0%
Total, Québec et Ontario	1979	50,282	74,989,161	2,011,013	77,000,174
	1980	45,234	63,568,067	1,120,612	64,688,679
	1980/1979	-10.0%	-15.2%	-44.3%	-16.0%

SOURCE: Comités paritaires et conjoints du Québec et de l'Ontario.

Si nous désirons placer l'évolution de la production et de l'emploi dans une perspective plus longue, il suffit de comparer l'année 1980 à 1977, qui représente le minimum d'emploi des années 1970, et à l'année 1973, qui représente le maximum d'emploi de l'après-guerre. (Tableau 9).

Entre 1977 et 1980, le tricotage et les textiles ont enregistré une croissance significative de production, accompagnée d'une croissance modeste de l'emploi. Cependant, c'est l'évolution entre 1973 et 1980 qui doit retenir l'attention. Au cours de cette période, seule l'industrie du

Tableau 8

INDUSTRIES DU TEXTILE
VARIATIONS DES EXPÉDITIONS DOMESTIQUES ET DE L'EMPLOI ENTRE 1979 ET 1980

en pour cent

Produits	Expéditions domestiques	Emploi
Filés		
Filés acryliques (système peigné)	6	1.6
Filés de coton et polyester-coton	10	8.9
Filés synthétiques (rayonne, nylon, polyester, purs et mélangés)	-13	-7.8
Tissus		
Tissus de laine peignée	-16	-20.0
Tissus de laine cardée	-27	-19.2
Tissus de coton, polyester-coton, velours côtelés et serges de Nîmes	-1	-3.3
Tissus enduits	-12	-5.2
Tissus synthétiques (rayonne, nylon, polyester, tissus à poils et tissus de fibres mélangées)	-12.5	-14.6
Produits		
Essuie-mains et serviettes	10	13.8
Draps et taies d'oreillers	0.2	3.3
Sacs à main	5	7.7
Bas et chaussettes	4	-0.3
Cordages, cordes et ficelles	3	6.5
Gants de travail	-17	-15.8

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

Tableau 9

VARIATIONS TOTALES DU PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL ET DE L'EMPLOI DANS LES INDUSTRIES TEXTILES ENTRE 1977 ET 1980, ET ENTRE 1973 ET 1980

en pour cent

Industries	1977-1980		1973-1980	
	PIR	Emploi	PIR	Emploi
Textiles	8.2	3.6	8.9	-12.8
Vêtements	0.7	2.2	-0.5	-7.0
Tricotage	12.8	1.3	0.3	-19.3

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 61-213, 31-203, et Ministère de l'industrie et du commerce.

textile a réussi à accroître sa production. La production de vêtements et de tricots est restée stationnaire. L'emploi, par contre, a connu des baisses considérables : près de 20 pour cent dans les tricots, plus de 12 pour cent dans les textiles et 7 pour cent dans les vêtements. Au total, cela représente l'élimination de plus de 21,000 emplois sur les quelque 200,000 de ces trois industries en 1973, soit une baisse de 10.7 pour cent.

4 — Le degré d'utilisation des capacités de production et de la productivité

Le degré d'utilisation annuelle des capacités de production aura tendance à évoluer parallèlement à l'évolution de la production réelle de la même année. Les différences qui peuvent exister entre les deux sont dues aux capacités de production ajoutées ou retranchées au cours d'une année. Malheureusement, les statistiques publiées ne permettent pas de suivre l'évolution des capacités de production elles-mêmes. Elles permettent seulement de suivre l'évolution du degré d'utilisation.

Le tableau 10 présente une comparaison directe entre l'évolution des degrés d'utilisation des capacités et du produit intérieur réel pour les trois secteurs textiles.

Le rapport entre le changement du produit intérieur réel et du degré d'utilisation des capacités de production représente une approximation grossière des nouvelles capacités installées. Ainsi, par exemple pour les textiles, l'indice de production était à 108.2 en 1980 alors que l'indice de l'utilisation des capacités était de 101.9. La division de ces deux indices nous donne un accroissement des capacités de production de l'ordre de 6 pour cent par rapport à 1977. Pour les vêtements, la même année, la même opération arithmétique nous donne un accroissement de 7 pour cent. Pour le tricotage, le parallélisme parfait entre les indices de production et de l'utilisation des capacités est indicateur de capacités de production parfaitement stationnaires depuis 1977.[1]

Les résultats du premier trimestre de 1981 confirment la reprise de l'activité dans les textiles et la situation quelque peu plus incertaine des industries du vêtement et du tricotage. Entre les premiers trimestres de 1980 et de 1981, le degré d'utilisation des capacités de production

[1] Une question d'incohérence se pose du fait qu'il y a trois sources de statistiques au Canada concernant le degré d'utilisation des capacités de production : le Ministère de l'industrie et du commerce, Statistique Canada et la Banque du Canada. Si on utilise les renseignements de Statistique Canada et de la Banque du Canada, les capacités de production semblent diminuer légèrement pour les textiles (de 0.5 et de 0.8 pour cent respectivement) au lieu d'une augmentation de 6 pour cent. Pour les vêtements, les capacités croissent dans tous les cas : 5 pour cent pour Statistique Canada, 6.7 pour cent pour la Banque du Canada et 7 pour cent pour le Ministère. Finalement, dans le tricotage, il y aurait une baisse des capacités de 1.6 pour cent avec les données de Statistique Canada et de 4.3 pour cent avec celles de la Banque du Canada.

Tableau 10

DEGRÉ D'UTILISATION DES CAPACITÉS DE PRODUCTION ET PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL DANS LES TROIS SECTEURS TEXTILES

	1977	1978	1979	1980
Textiles				
Degré d'utilisation des capacités en pour cent	90.9	93.0	98.2	92.6
Degré d'utilisation des capacités en indices 1977=100	100.0	102.3	108.0	101.9
Produit intérieur réel en indices 1977=100	100.0	104.2	112.4	108.2
Vêtements				
Degré d'utilisation des capacités en pour cent	87.8	92.2	93.8	82.5
Degré d'utilisation des capacités en indices 1977=100	100.0	105.0	106.8	94.0
Produit intérieur réel en indices 1977=100	100.0	107.6	111.6	100.7
Tricotage (tissus et vêtements)				
Degré d'utilisation des capacités en pour cent	84.6	87.8	94.9	95.6
Degré d'utilisation des capacités en indices 1977=100	100.0	103.8	112.2	113.0
Produit intérieur réel en indices 1977=100	100.0	103.8	112.0	112.8

SOURCE: Ministère de l'industrie et du commerce et Statistique Canada, Cat. 61-213.

a augmenté de 2.5 pour cent dans les textiles, a diminué de 1.1 pour cent dans le vêtement et est resté parfaitement stationnaire dans le tricotage.

Quant à la productivité, mesurée en indice de la valeur ajoutée réelle par heure travaillée, 1980 ne pouvait être une bonne année parce que les volumes de production étaient en baisse pour deux des secteurs textiles sur trois. (Tableau 11). Dans les textiles, la productivité est restée stationnaire alors que la production a baissé de 3.7 pour cent. Dans les vêtements, la baisse de production de 9.8 pour cent a été accompagnée d'une baisse de productivité de 3.6 pour cent. Dans le tricotage, l'augmentation marginale de la production a permis de consolider en termes de productivité les gains précédents dans l'augmentation de la production. En effet, comme nous pouvons le voir au tableau 11, la forte expansion de la production de tricots en 1979 n'a pu se traduire immédiatement en augmentation de productivité. Ceci ne fut fait qu'avec un décalage d'un an.

Même si l'année 1980 était une année peu propice à l'accroissement de productivité, les secteurs textiles se comparent avantageusement à

l'industrie manufacturière totale du pays. Des comparaisons pour la période des quatre dernières années, 1977-1980, apparaissent au tableau 12.

Des problèmes difficiles de productivité se posent manifestement dans le sous-secteur de vêtements pour dames. Les changements nombreux imposés par la mode chaque saison s'accommodent mal d'une standardisation poussée qui serait indispensable pour obtenir des accroissements de productivité significatifs.

Tableau 11

INDICES DU PRODUIT INTÉRIEUR RÉEL ET DE LA VALEUR AJOUTÉE RÉELLE PAR HEURE TRAVAILLÉE DANS LES TROIS SECTEURS DES TEXTILES

1977 = 100

Industries	1977		1978		1979		1980	
	PIR	VA par heure	PIR	VA par heure	PIR	VA par heure	PIR	VA par heure
Textiles	100.0	100.0	104.2	99.7	112.4	105.6	108.2	105.8
Vêtements[1]	100.0	100.0	107.6	103.8	111.6	107.1	100.7	103.2
Tricotage	100.0	100.0	103.8	105.2	112.0	104.9	112.8	112.5

[1] Pour la valeur ajoutée réelle par heure travaillée, les vêtements ne contiennent que trois sous-secteurs : vêtements pour dames, pour hommes et pour enfants.

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 61-213 et 72-002.

Tableau 12

CROISSANCE DE LA VALEUR AJOUTÉE RÉELLE PAR HEURE TRAVAILLÉE DANS LES INDUSTRIES TEXTILES ET DANS L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE 1977-1980

taux de croissance annuels moyens en pour cent

Industries	Taux de croissance
Textiles	1.9
Vêtements (3 sous-secteurs)	1.8
Vêtements pour dames	0.13
Vêtements pour messieurs	1.4
Vêtements pour enfants	6.1
Tricotage	4.2
Industrie manufacturière totale	1.6

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 61-213 et 72-002.

5 — Les salaires et les prix dans les industries textiles

Toute structure industrielle, composée de secteurs nombreux et variés, produit une hiérarchie de salaires. Cette hiérarchie est basée sur un certain nombre de facteurs tels le degré de qualification requis, la rareté ou l'abondance de personnes disposant d'une telle qualification, le caractère dangereux ou non de l'occupation, la responsabilité d'un équipement plus ou moins coûteux et l'éloignement relatif par rapport aux zones de population traditionnelles et, finalement, la demande pour les produits du secteur.

Au-delà des facteurs spécifiques qui déterminent les niveaux de salaires dans des secteurs industriels particuliers, il y a aussi des facteurs génériques qui influencent l'évolution de l'ensemble des salaires. Parmi ceux-ci il faut ranger l'évolution des prix à la consommation, de la fiscalité et de la parafiscalité (qui définit le niveau du salaire net à n'importe quel niveau de salaire brut) et de la productivité moyenne de l'ensemble des activités économiques.

Au cours des récentes années, l'évolution des salaires fut dominée avant tout par la pression inflatoire. Il n'y avait pas de secteur industriel qui aurait pu contenir la hausse des salaires au rythme de l'accroissement de la productivité. Ainsi le coût des salaires par unité de produit augmenta dans tous les secteurs, imposant des hausses générales des prix des manufacturiers.

Les industries textiles se sont toujours classées parmi les industries payant des salaires inférieurs à la moyenne des industries manufacturières. Pour la majorité des occupations des industries textiles, la période d'entraînement nécessaire est relativement courte, le capital dont chaque travailleur est responsable relativement modeste, la demande pour le produit assez variable, et la proportion des femmes parmi les employés de l'industrie du vêtement fort élevée.[1]

En outre, l'industrie du textile, dont la capitalisation par employé est la plus élevée et qui peut donc payer des salaires plus élevés que les industries du vêtement ou du tricotage est en grande partie localisée dans des communautés urbaines restreintes, à salaires moyens plus bas que la moyenne nationale. De toute façon, c'est l'industrie du textile qui paie, parmi les secteurs textiles, les salaires les plus élevés, suivie de l'industrie du vêtement, elle-même suivie de l'industrie du tricotage. Il est probable que les différences entre les salaires payés par les trois

[1] Historiquement, le travail des femmes s'est développé comme un gain supplémentaire dans l'unité familiale et, à ce titre, le niveau absolu du gain avait moins d'importance que le salaire du gagne-pain principal de l'unité familiale. Cette tradition prévaut dans toutes les occupations où les femmes représentent une proportion élevée de la main-d'œuvre. Les industries textiles ne sont point une exception.

industries ne soient que la conséquence des proportions différentes de femmes qu'elles emploient respectivement.[1]

En examinant le tableau 13, il apparaît que l'industrie du textile n'éprouve pas de difficulté majeure à se maintenir systématiquement à 80 pour cent des salaires de toutes les industries manufacturières. Les vêtements et le tricotage, par contre, se ressentent de l'affaiblissement de la demande pour leurs produits, ainsi que de la pression que peuvent représenter les importations provenant des pays à bas coûts, et continuent d'enregistrer des hausses salariales globalement plus modérées que celles de l'industrie du textile ou de l'industrie manufacturière. Dans l'industrie du vêtement c'est le ralentissement de la demande qui semble exercer l'influence prépondérante depuis 1979. Quant à l'industrie du tricotage, elle semble surtout souffrir de la réduction de son emploi au cours des sept dernières années (-20 pour cent comme nous l'avons vu au tableau 9). Tout récemment, alors que la demande pour ses produits a enregistré une certaine reprise et que l'emploi s'est stabilisé, le glissement relatif des salaires s'est arrêté.

Quoiqu'il en soit, il faut remarquer que les salaires payés par les industries du vêtement et du tricotage sont néanmoins des salaires qui excèdent sensiblement les salaires minima des différentes régions du Canada. Si les employés de ces industries voyaient leurs postes de travail disparaître, les autres emplois qu'ils se verraient offrir dépasseraient rarement leur salaire actuel. En effet, il s'agit souvent d'une main-d'œuvre dont le niveau de scolarité est assez bas et qui ne possède pas de qualification autre que l'entraînement rapide donné par ces industries.

Dans l'industrie textile, les salaires dépassent considérablement les salaires minima des provinces. Si ces emplois disparaissaient, des solutions de rechange pour les employés impliqueraient que de nombreuses industries d'autres secteurs aillent s'installer dans les régions affectées. L'industrie textile au Canada est typiquement une industrie de petites villes du Québec et de l'Ontario où couramment les emplois de rechange n'existent guère.

Les prix des produits manufacturés sont déterminés par une combinaison de facteurs de coûts et de demande. En période de pression inflatoire aiguë la tendance de tous les prix sera à la hausse et les seuls changements qui pourront être détectés seront dans le rythme auquel cette hausse se réalisera. Toutes les fluctuations de prix deviennent relatives seulement.

---

[1] Il est aussi probable que les femmes employées dans les autres industries manufacturières ne touchent pas des salaires plus élevés que ceux des industries textiles. Les salaires moyens payés par les autres industries seront plus élevés que ceux des industries textiles parce que la proportion de femmes employées dans les autres industries est en général sensiblement moindre.

Tableau 13

GAINS HORAIRES MOYENS DANS LES INDUSTRIES TEXTILES ET L'ENSEMBLE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES EN DOLLARS COURANTS, ET TAUX DE CROISSANCE EN POUR CENT PAR RAPPORT À LA MÊME PÉRIODE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Période	Textiles		Vêtements		Tricotage		Total des industries manufacturières	
	$	%	$	%	$	%	$	%
1977								
I	4.83		4.12		3.90		6.16	
II	5.02		4.24		3.97		6.34	
III	5.15		4.32		4.04		6.44	
IV	5.21		4.39		4.08		6.57	
Année 1977	5.05		4.27		4.00		6.38	
1978								
I	5.27	9.1	4.52	9.7	4.19	7.4	6.67	8.3
II	5.37	7.0	4.56	7.5	4.34	9.3	6.77	6.8
III	5.48	6.4	4.65	7.6	4.37	8.2	6.87	6.7
IV	5.59	7.3	4.74	8.0	4.39	7.6	7.03	7.0
Année 1978	5.43	7.5	4.62	8.2	4.32	8.0	6.84	7.2
1979								
I	5.70	8.2	4.84	7.1	4.54	8.4	7.19	7.8
II	5.94	10.6	4.95	8.6	4.58	5.5	7.37	8.9
II	6.01	9.7	5.04	8.4	4.67	6.9	7.50	9.2
IV	6.09	8.9	5.10	7.6	4.68	6.6	7.68	9.2
Année 1979	5.94	9.4	4.98	7.8	4.62	6.9	7.44	8.8
1980								
I	6.33	11.1	5.23	8.1	4.92	8.4	7.90	9.9
II	6.38	7.4	5.31	7.3	4.92	7.4	8.06	9.4
III	6.60	9.8	5.38	6.7	5.11	9.4	8.25	10.0
IV	6.76	11.0	5.41	6.1	5.32	13.7	8.54	11.2
Année 1980	6.52	9.8	5.33	7.0	5.07	9.7	8.19	10.1
1981 I	6.96	10.0	5.61	7.3	5.40	9.8	8.78	11.1
en pour cent des salaires manufacturiers.								
1977	79.2		66.9		62.7		100.0	
1978	79.4		67.5		63.2		100.0	
1979	79.8		66.9		62.1		100.0	
1980	79.6		65.1		61.9		100.0	
1980 I	80.1		66.2		62.3		100.0	
1981 I	79.3		63.9		61.5		100.0	

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 72-002.

Les prix des matières premières naturelles sont déterminés par l'offre et la demande mondiales et peuvent donc connaître des variations considérables. Dans une perspective plus longue cependant, les prix des fibres naturelles ont enregistré des hausses importantes : pour le coton aussi bien que pour la laine, les prix mondiaux sont, au début de 1981, à peu près trois fois supérieurs à leur niveau de 1971. Les fibres artificielles, pendant longtemps remarquablement stables, commencent à hausser régulièrement depuis 1974 parce qu'il s'agit de produits pétrochimiques. Même si les prix des fibres artificielles ont doublé en dix ans, les fibres artificielles continuent à exercer un effet modérateur sur les prix des produits textiles primaires.

Dans les textiles, le premier stade de transformation manufacturière est celui des filés. Comme ce stade est proche des matières premières, les prix des filés tendront à refléter très rapidement les variations des prix des matières premières. Au deuxième stade, celui du tissage, de la teinture et finition des tissus, la valeur ajoutée par l'opération de transformation augmente et les prix des matières premières commencent à jouer un rôle plus effacé. Au troisième stade de production, celui de la confection de vêtements, d'autres éléments de coûts tels les salaires, la contribution de l'équipement, les taux d'intérêt prennent le dessus.

Remarquons par ailleurs que les industries textiles opèrent avec des cotations de prix et qu'ainsi les prix des filés ou des tissus évoluent en escalier, les marches de cet escalier pouvant représenter deux ou trois mois pour les filés, deux à six mois pour les tissus. Les prix cotés sont un amalgame d'anticipations et de rattrapages, le tout ayant pour résultat d'estomper les effets de l'impulsion première, celle des prix mondiaux des matières premières.

Il faut ajouter encore à cet ensemble de facteurs ceux qui peuvent provenir de la demande finale, elle-même composée de deux éléments, demande finale des consommateurs et demande finale pour des stocks de produits par le réseau de distribution. Lorsque la demande finale s'affaiblit sérieusement pour les produits d'un sous-secteur déterminé, les prix auront tendance à stagner ou à n'augmenter que très modérément parce que les manufacturiers tendront à utiliser tout de même leur capacité de production autant que possible. Le tableau 14 illustre la situation pour les tissus de laine. L'année 1980 a été une année particulièrement difficile dans le tissage de la laine et les prix des tissus de laine ont haussé à peine alors que les prix des filés de laine et des filés de fibres synthétiques haussaient considérablement. Si on prenait séparément l'un ou l'autre secteur des fibres artificielles, on arriverait à des conclusions analogues : des prix de vente sacrifiés pour maintenir un volume de production plus satisfaisant.

Le tableau 14 met aussi en évidence à quel point la hausse des prix peut être modérée dans un secteur qui a connu plus de difficultés que d'autres. Depuis 1973, la production de l'industrie du tricotage est

restée stationnaire, l'emploi a diminué de quelque 20 pour cent. Il n'est donc pas étonnant de voir des hausses de prix de moins de 10 pour cent au cours des trois dernières années, alors que les prix des filés ont haussé à un rythme sensiblement supérieur.

Tableau 14

AUGMENTATION DES PRIX DE VENTE INDUSTRIELS DES PRODUITS TEXTILES
pour cent par année

Groupes de produits	1979	1980	1981 I / 1980 I
Filés de coton	12.5	10.2	16.1
Filés de polyester-coton	10.1	15.0	20.2
Filés de laine	19.1	10.8	11.5
Filés de fibres artificielles	14.3	18.7	11.3
Tissus de coton (pour vêtements)	9.9	8.2	8.6
Draps de mélange de coton et fibres artificielles	15.2	15.2	15.6
Tissus de laine peignée (pour vêtements)	13.6	3.0	12.9
Tissus de mélange de laine et de polyester	10.6	2.8	15.1
Tissus de fibres artificielles	n.d[1]	13.9	10.3
Bas et chaussettes	7.1	9.9	6.9
Tissus tricotés	12.9	6.9	7.1
Vêtements tricotés	9.4	9.6	9.4
Vêtements pour messieurs	10.0	11.8	9.6

[1] Non disponible.

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 62-011.

Finalement, les prix aux consommateurs semblent évoluer avec un décalage important par rapport aux prix de gros des tissus, décalage d'un an au moins. Ceci n'a d'ailleurs rien de surprenant parce que les collections de vêtements sont planifiées et présentées plusieurs mois d'avance. Manifestement, la modération relative des hausses des prix des tissus en 1980 se répercute sur les prix aux consommateurs depuis le début de l'hiver de 1980 et persiste au cours des huit premiers mois de 1981. (Tableau 15). Toutefois, il faut aussi relever les effets que peuvent avoir sur les prix aux consommateurs les ventes au rabais dans une période de taux d'intérêt extrêmement élevés lorsque le coût du stockage des produits devient prohibitif.

Quelles que soient les raisons de la modération des prix aux consommateurs des produits textiles, il faut constater que l'habillement constitue actuellement un frein à la hausse de l'indice global des prix aux consommateurs. Toutefois, les prix des tissus au début de 1981 ne sont guère de bon augure pour les prix aux consommateurs des vêtements pour la fin de cette année et le début de 1982.

Tableau 15

INDICES DES PRIX AUX CONSOMMATEURS
hausses annuelles en pour cent

Groupes de produits	1979	1980	Huit premiers mois de 1981 / Huit premiers mois de 1980
Vêtements seulement (à l'exclusion de chaussures, accessoires et services)	9.3	12.0	5.7
Habillement pour dames[1]	10.3	13.3	5.3
Habillement pour filles[1]	8.8	10.4	5.5
Habillement pour messieurs[1]	8.5	10.8	6.1
Habillement pour garçons[1]	7.8	9.8	6.7

[1] Habillement contient les chaussures, les accessoires et exclut les services.

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 62-010, et Ministère de l'industrie et du commerce.

6 — Les investissements dans les industries textiles

Même si l'année 1980 n'a pas été une année particulièrement prospère pour les industries textiles, les nouveaux investissements réalisés par ces industries ont enregistré des augmentations significatives. Entre 1979 et 1980, les nouveaux investissements en dollars courants se sont accrus de 34.2 pour cent pour l'ensemble : les dépenses pour les bâtiments nouveaux ont progressé de 25.5 pour cent et celles consacrées à des machines et de l'équipement nouveaux de 35.8 pour cent.[1] Des hausses nominales aussi importantes représent une hausse dans le volume réel des investissements : cette hausse a été de 21.5 pour cent pour l'ensemble, de 15.4 pour cent pour les nouveaux bâtiments et de 22.6 pour cent pour les machines et l'équipement neufs. (Tableaux 16 et 17).

Les nouveaux investissements ont continué à garder leur caractère défensif : la proportion des dépenses pour des bâtiments nouveaux a baissé légèrement, passant de 19.5 pour cent en 1978 à 15.1 pour cent

[1] Les investissements nouveaux de l'ensemble des industries manufacturières ont progressé entre 1979 et 1980 à un taux nettement inférieur à celui des industries textiles : 23.9 pour cent contre 34.2 pour cent pour l'ensemble des investissements nouveaux, 9.4 pour cent contre 25.5 pour cent pour les nouveaux bâtiments et 28.2 pour cent contre 35.8 pour cent pour les machines et équipement nouveaux. Les taux de croissance en dollars de 1971 se sont établis respectivement à 12.4, 0.7 et 15.7 pour cent dans l'industrie manufacturière, contre 21.5, 15.4 et 22.6 pour cent dans les industries textiles.

Tableau 16

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS PAR LES INDUSTRIES TEXTILES[1]
en millions de dollars courants et en indices 1978 = 100

	Investissements				Indices			
TEXTILES	1978	1979	1980	1981	1978	1979	1980	1981
Nouveaux investissements en bâtiments	17.3	15.4	19.2	19.8	100	89	111	114
Nouveaux investissements en machines et équipement	77.7	93.9	134.2	158.8	100	121	173	204
Immobilisations totales en bâtiments	28.4	26.0	34.3	39.6	100	92	121	139
Immobilisations totales en machines et équipement	133.5	161.3	213.4	245.4	100	121	160	184
VÊTEMENTS								
Nouveaux investissements en bâtiments	8.9	5.9	7.6	22.9	100	66	85	257
Nouveaux investissements en machines et équipement	17.2	20.2	21.9	27.3	100	117	127	159
Immobilisations totales en bâtiments	11.0	8.5	10.4	25.3	100	77	95	230
Immobilisations totales en machines et équipement	26.3	27.6	30.4	35.8	100	105	116	136
TRICOTAGE								
Nouveaux investissements en bâtiments	1.2	2.6	3.2	3.2	100	217	267	267
Nouveaux investissements en machines et équipement	10.1	13.1	16.7	15.0	100	130	165	149
Immobilisations totales en bâtiments	2.3	4.2	5.3	5.3	100	183	230	230
Immobilisations totales en machines et équipement	15.3	18.7	23.2	20.8	100	122	152	136
ENSEMBLE DES INDUSTRIES TEXTILES								
Nouveaux investissements en bâtiments	27.4	23.9	30.0	45.9	100	87	109	168
Nouveaux investissements en machines et équipement	105.0	127.2	172.8	201.1	100	121	165	192
Immobilisations totales en bâtiments	41.7	38.7	50.0	70.2	100	93	120	168
Immobilisations totales en machines et équipement	175.1	207.6	267.0	302.0	100	119	152	172

[1] 1978 et 1979 réalisé, 1980 préliminaire, 1981 prévisions du 29 juillet 1981.

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 61-205 et 61-206.

Tableau 17

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS PAR LES INDUSTRIES TEXTILES[1]

en millions de dollars de 1971 et en indices 1978 = 100

	Investissements				Indices			
	1978	1979	1980	1981	1978	1979	1980	1981
TEXTILES								
Nouveaux investissements en bâtiments	9.2	7.5	8.7	8.1	100	82	95	88
Nouveaux investissements en machines et équipement	44.5	48.7	62.8	68.8	100	109	141	155
Immobilisations totales en bâtiments	15.2	12.7	15.5	16.2	100	84	102	107
Immobilisations totales en machines et équipement	76.5	83.7	99.9	106.4	100	109	131	139
VÊTEMENTS								
Nouveaux investissements en bâtiments	4.8	2.9	3.4	9.4	100	60	71	196
Nouveaux investissements en machines et équipement	9.9	10.5	10.3	11.8	100	106	104	119
Immobilisations totales en bâtiments	5.9	4.2	4.7	10.4	100	71	80	176
Immobilisations totales en machines et équipement	15.1	14.3	14.2	15.5	100	95	94	103
TRICOTAGE								
Nouveaux investissements en bâtiments	0.6	1.3	1.4	1.3	100	217	233	217
Nouveaux investissements en machines et équipement	5.8	6.8	7.8	6.5	100	117	134	112
Immobilisations totales en bâtiments	1.2	2.1	2.4	2.2	100	175	200	183
Immobilisations totales en machines et équipement	8.8	9.7	10.9	9.0	100	110	124	102
ENSEMBLE DES INDUSTRIES TEXTILES								
Nouveaux investissements en bâtiments	14.6	11.7	13.5	18.8	100	80	92	129
Nouveaux investissements en machines et équipement	60.2	66.0	80.9	87.1	100	110	134	145
Immobilisations totales en bâtiments	22.3	19.0	22.6	28.8	100	85	101	129
Immobilisations totales en machines et équipement	100.4	107.7	125.0	130.9	100	107	125	130

[1] 1978 et 1979 réalisé, 1980 préliminaire, 1981 prévisions du 29 juillet 1981.
Les dollars de 1971 impliquent une déflation statistique avec l'indice des prix implicites de la dépense nationale brute. Pour les bâtiments, c'est l'indice de la construction non résidentielle qui a été utilisé et, pour les machines et équipement, l'indice spécifique des machines et de l'équipement. L'hypothèse retenue pour 1981 est celle d'une hausse de 10 pour cent pour les bâtiments, et de 8 pour cent pour les machines et l'équipement. Les 10 pour cent prévus sont légèrement supérieurs aux années précédentes, tandis que les 8 pour cent sont légèrement inférieurs aux années précédentes pour tenir compte de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux monnaies autres que le dollar des États-Unis. Une part importante des machines importées provient soit de l'Europe, soit du Japon.

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 61-205, 61-206.

en 1979 et à 14.3 pour cent en 1980. Les investissements en machines et en équipements nouveaux ont donc progressé en proportion des investissements totaux de 80.5 pour cent en 1978 à 84.9 pour cent en 1979, et à 85.7 pour cent en 1980. L'objectif premier des investissements reste donc celui d'une meilleure qualité et d'une productivité accrue; ils ne visent pas à des accroissements majeurs de la capacité de production, comme nous l'avons vu à la section 4.

Les industries textiles sont, dans l'ensemble, des industries à progrès techniques réguliers et modérés. Au cours des dix dernières années, il y a eu de nombreuses améliorations dans les techniques de production aussi bien que dans les produits, innovations qui ont été importantes sans être pour autant révolutionnaires. Dans ces conditions, qui sont d'ailleurs celles de la grande majorité des industries manufacturières (p. ex. celles des constructions mécaniques, des moyens de transport, de l'équipement électrique, des industries alimentaires), les innovations sont introduites non seulement par l'achat d'équipement neuf mais aussi par la modification et la reconstruction de l'équipement existant. Ces modifications apparaîtront souvent dans les dépenses de réparation et d'entretien. Ainsi, les immobilisations totales des industries textiles qui contiennent à la fois les investissements nouveaux et toutes les dépenses de réparation et d'entretien, sont un indicateur précieux des progrès réalisés par ces industries.

En 1980, les immobilisations totales se sont chiffrées à 317.0 millions de dollars courants, soit une augmentation de 28.7 pour cent par rapport à la somme de 246.3 millions de dollars en 1979. La même augmentation en dollars de 1971 a été de 16.5 pour cent.

Les prévisions d'investissement pour 1981, révisées en juillet de 1981, indiquent que les nouveaux investissements des industries textiles continueront à croître. En dollars courants, la progression devrait se situer à 21.8 pour cent pour tous les investissements nouveaux, à 53.0 pour cent pour les nouveaux bâtiments et à 16.4 pour cent pour l'équipement neuf. En dollars constants, les taux de croissance respectifs devraient être de l'ordre de 12.2 pour cent, de 39.3 pour cent et de 7.7 pour cent (contre une progression en dollars constants de 23.0 pour cent, de 27.7 pour cent et de 21.8 pour cent pour l'industrie manufacturière totale).

L'évolution quelque peu atypique des nouveaux investissements en 1981 (très forte croissance des investissements en nouveaux bâtiments, croissance plus modérée des investissements en machines et équipements nouveaux) est attribuable entièrement, comme le montrent les tableaux 16 et 17, à l'industrie du vêtement. A cause des projets de quelques grandes entreprises du secteur, les dépenses pour de nouveaux bâtiments de l'industrie du vêtement devraient tripler par rapport à 1980. Quatre projets individuels représentent à eux seuls 36 pour cent du total de ces dépenses.

Tableau 18

IMPORTATIONS DE MACHINES ET ÉQUIPEMENT POUR LES INDUSTRIES TEXTILES

données trimestrielles et annuelles en milliers de dollars

	1979					1980					1981
	I	II	III	IV	ANNÉE	I	II	III	IV	ANNÉE	I
TEXTILES ET TRICOTAGE											
Machines et pièces pour la filature	5,756	4,051	5,340	4,389	19,536	5,372	6,213	7,493	6,647	25,725	5,957
Machines et pièces pour le tissage	4,499	3,658	5,467	5,741	19,365	9,355	7,065	5,620	8,020	30,060	9,309
Machines, pièces et aiguilles pour les tricots	7,177	5,364	5,353	5,647	23,541	6,935	5,127	4,365	6,022	22,449	5,812
Équipement et pièces pour blanchissage, teinture, impression et finition	2,609	2,274	3,376	2,388	10,647	2,687	4,040	4,174	3,309	14,210	5,505
Machines, équipement et pièces pour l'industrie du textile, non dénommées ailleurs	14,768	15,782	16,897	15,258	62,705	16,877	14,849	13,491	16,622	61,839	14,054
TOTAL, textiles et tricotage	**34,809**	**31,129**	**36,433**	**33,423**	**135,794**	**41,226**	**37,294**	**35,143**	**40,620**	**154,283**	**40,637**
HABILLEMENT											
Machines à coudre industrielles, accessoires et pièces (y compris celles de l'industrie de la chaussure et du cuir)	7,145	7,509	6,997	6,709	28,360	6,860	7,488	5,585	8,321	28,254	7,603

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 65-002.

L'effort d'investissement des industries textiles peut aussi être suivi par les données sur les importations des machines et de l'équipement destinés à ces industries. En effet, les industries textiles canadiennes ne peuvent compter sur une production domestique de machines et d'équipement qui satisferait leurs besoins : la production domestique dans ce domaine est marginale. Ainsi les machines et l'équipement sont en grande majorité importés.

Le tableau 18 confirme ce qui peut être dérivé des tableaux 16 et 17. Entre 1979 et 1980, c'est l'industrie du textile qui a réalisé le plus haut taux de croissance des investissements en machines et en équipement : dans les importations ce sont les machines de filature, de tissage, de teinture et de finition qui augmentent le plus, et la même tendance prévaut au premier trimestre de 1981.

Les investissements réalisés par les industries textiles indiquent que ces industries sont conscientes du besoin d'améliorer leur capacité de concurrence. Mais la capacité de concurrence ne se limite pas aux bâtiments et aux machines seulement. Des installations modernes de production créent des conditions d'une production efficace et d'une qualité égale ou supérieure à celles des concurrents. Elles n'assurent pas pour autant le succès. Des installations comparables ou identiques peuvent exister dans de nombreux pays, industriels ou en voie de développement. Cependant, elles compenseront en partie les avantages qui peuvent découler ailleurs des bas salaires.

Toutefois, la capacité de concurrence exige aussi une créativité en matière de mode et d'esthétique industrielle, des innovations qualitatives, une gestion rationnelle et une structure financière saine. Tous ces facteurs sont aussi importants que le degré technologique de la production. Si nous avons évoqué plus les investissements que les autres facteurs, c'est parce que c'est le seul domaine où une information chiffrée existe.

7 — Le commerce extérieur en produits textiles

a) Importations, exportations et balance commerciale

L'affaiblissement de la demande finale au Canada en 1980 a produit un double effet : d'une part, comme nous l'avons vu, la production de produits textiles a diminué de façon significative et, d'autre part, les importations de produits textiles ont enregistré une baisse modérée en valeur mais plus accusée en volume. Comme le montre le tableau 19, la valeur des importations des textiles cette année-là a baissé de 5.2 pour cent et celle des vêtements de 2.3 pour cent. La baisse a été bien plus prononcée pour les importations provenant des pays industriels que pour celles venant des pays à bas coûts de production.

Une approximation des volumes importés peut être obtenue à l'aide d'une déflation statistique des valeurs des importations par l'indice

Tableau 19

VALEUR DES IMPORTATIONS DES PRODUITS TEXTILES PROVENANT DES PAYS INDUSTRIELS ET DES PAYS À BAS COÛTS DE PRODUCTION

en millions de dollars courants et taux de changement en pour cent

	Valeur des importations			Taux de changement par rapport à l'année précédente		
	Pays industriels	Pays à bas coûts de production	Total	Pays industriels	Pays à bas coûts de production	Total
TEXTILES[1]						
1978	1,146.6	217.6	1,364.2	15.7	21.2	16.6
1979	1,447.9	284.4	1,732.3	26.3	30.7	27.0
1980	1,364.0	278.8	1,642.8	-5.8	-2.0	-5.2
VÊTEMENTS[2]						
1978	205.3	449.6	654.9	0.2	12.9	8.6
1979	227.8	566.9	794.7	11.0	26.1	21.3
1980	214.2	562.5	776.7	-6.0	-0.8	-2.3

[1] Contient les produits de revêtement de planchers, les bas et chaussettes et les tissus tricotés.

[2] Contient les vêtements de fourrure, chapeaux et casquettes, gants, vêtements et accessoires divers.

SOURCE: Ministère de l'industrie et du commerce.

des prix de gros des produits du textile et du vêtement importés que publie Statistique Canada. Les résultats du tableau 20 doivent être considérés comme des approximations seulement, ils ne font pas de distinction entre les sources des importations et ne couvrent pas les prix de tous les produits contenus dans le tableau.

En dollars de 1971, la baisse des importations en 1980 est considérable : elle excède 10 pour cent pour les textiles aussi bien que pour les vêtements, alors que les volumes de production domestique ont régressé à des taux plus modérés, car seule la baisse de la production des vêtements approche les 10 pour cent.

Par ailleurs, il n'est pas sans intérêt de noter que les importations de vêtements provenant des pays industrialisés ont baissé systématiquement depuis 1978, vraisemblablement à cause de la faiblesse du dollar canadien par rapport aux monnaies de pays développés. Il en est autrement pour les textiles où les importations ne dépendent que de la demande pour les différents filés et tissus : depuis longtemps, l'industrie textile s'est spécialisée au Canada et certains tissus sont importés parce qu'il n'y a plus de production canadienne correspondante.

La balance commerciale des produits textiles a connu en 1980 une amélioration significative. Le déficit des échanges a diminué sous la

Tableau 20

VALEUR DES IMPORTATIONS DES PRODUITS TEXTILES PROVENANT DES PAYS INDUSTRIELS ET DES PAYS À BAS COÛTS DE PRODUCTION

en millions de dollars de 1971 et taux de changement en pour cent

	Valeur des importations			Taux de changement par rapport à l'année précédente		
	Pays industriels	Pays à bas coûts de production	Total	Pays industriels	Pays à bas coûts de production	Total
TEXTILES						
1978	673.3	127.8	801.1	-0.4	4.2	0.3
1979	754.5	148.2	902.7	12.1	16.0	12.7
1980	647.7	132.4	780.1	-14.2	-10.7	-13.6
VÊTEMENTS						
1978	88.5	193.9	282.4	-12.1	-1.0	-4.8
1979	84.8	211.1	295.9	-4.2	8.9	4.8
1980	71.2	187.7	258.3	-16.0	-11.1	-12.7

SOURCE: Tableau 19 et Statistique Canada, Cat. 65-001.

double influence de l'augmentation des exportations canadiennes de textiles et de vêtements et de la diminution des importations. (Tableau 21). Notons cependant que les données des tableaux 19 et 20 d'une part, et du tableau 21 d'autre part, ne sont pas strictement comparables.[1]

La réduction du déficit de 1.9 milliard de dollars en 1979 à 1.65 milliard de dollars en 1980, soit une réduction de 13 pour cent, semble être plutôt passagère. En effet, la reprise des importations en dollars courants au début de 1981 (5 premiers mois) fit accroître, une fois de plus, le déficit de près de 10 pour cent dans les échanges des produits textiles. Cette augmentation de la valeur des importations pendant les cinq premiers mois de 1981 est largement nominale : les 7.3 pour cent d'augmentation des importations de textiles sont inférieurs à la hausse des prix à l'importation (12.1 pour cent au premier trimestre de 1981), alors que les 13.7 pour cent de hausse dans les importations de vêtements dépassent à peine la hausse des prix à l'importation (12.5 pour cent au premier trimestre de 1981).

[1] Les différences entre les données du Ministère de l'industrie et du commerce et de Statistique Canada proviennent du fait que les données du Ministère contiennent certaines catégories de revêtements de plancher qui ne sont pas de textiles et que la classification des produits entre les industries du textile et du vêtement ne sont pas identiques. Les données du Ministère ont été utilisées parce qu'elles permettent la désagrégation de l'information en importations provenant des pays industriels et des pays à bas coûts de production.

Tableau 21

IMPORTATIONS, EXPORTATIONS ET BALANCE COMMERCIALE EN PRODUITS TEXTILES
en millions de dollars

	Textiles			Vêtements		
Période	**Importations**	**Exportations**	**Balance**	**Importations**	**Exportations**	**Balance**
1978	1,074.2	148.5	-925.7	734.4	151.4	-583.0
1979	1,390.9	177.7	-1,213.2	883.8	193.3	-690.5
1980	1,269.6	232.0	-1,037.6	854.6	233.6	-621.0
1980 — I	329.7	56.9	-272.8	242.7	45.2	-197.5
1980 — 5 mois	559.7	97.2	-462.5	351.6	83.2	-268.4
1981 — I	331.9	65.9	-266.0	257.5	50.9	-206.6
1981 — 5 mois	600.7	106.7	-494.0	399.7	92.6	-307.1

SOURCE: Statistique Canada, Cat. 65-001.

Suivant le tableau 21, les exportations canadiennes de textiles et de vêtements progressaient régulièrement depuis 1978. Les exportations de textiles progressaient de 19.7 pour cent en 1979 et de 30.6 pour cent en 1980, soit nettement plus que les hausses des prix au cours des mêmes années. Pour les vêtements, la progression était de 27.7 pour cent en 1979 et de 20.8 pour cent en 1980, soit un accroissement de plus de 10 pour cent en termes réels. Mais les vêtements contiennent, pour la moitié à peu près, des exportations de vêtements de fourrure, qui ne sont pas des produits textiles au sens propre du terme. L'accroissement des exportations de textiles et de vêtements au début de 1981 semble être plus près des taux de hausse des prix et ne représente donc plus de croissance réelle.

b) Degré d'utilisation des contingents

Si nous examinons les importations provenant des pays avec lesquels le Canada dispose d'accords bilatéraux de restriction volontaire des exportations, il apparait clairement qu'une des craintes qui agitent les producteurs canadiens, notamment celle qu'en cas d'affaiblissement de la demande finale, les importations venant des pays à bas coûts de production accroissent sensiblement leur part du marché canadien, ne s'est pas matérialisée. Les producteurs canadiens de vêtements craignent les augmentations automatiques des contingents prévues en vertu des stipulations de l'Accord international multifibres. Ils aimeraient voir un accord qui lierait les augmentations des con-

tingents à l'accroissement de la demande finale domestique, ce qui leur assurerait une part plus ou moins stable du marché canadien.[1]

La lecture des tableaux 22, 23 et 24 permet de conclure que les importations venant des pays à bas coûts de production ont diminué dans des proportions pratiquement identiques à celles de la production domestique. Alors que le niveau des restrictions bilatérales en unités physiques (poids ou nombre) augmentait entre 1979 et 1980, les importations réelles provenant des pays soumis à des restrictions diminuaient. L'accroissement du total des contingents a été de 12.9 pour cent pour les produits du textile, de 15.4 pour cent pour les produits spéciaux (gants de travail, sacs à main et bas et chaussettes) et de 11.5 pour cent pour les vêtements.[2]

Si l'on se base sur le volume des importations suivant le nombre de licences émises entre 1979 et 1980, les importations dans ces trois secteurs régressaient entre 1979 et 1980 de 8.3 pour cent pour les textiles, de 22.5 pour cent pour les produits spéciaux et de 11.2 pour cent pour les vêtements.

Les degrés d'utilisation des contingents diminuaient en conséquence : pour les textiles, ils passaient de 68 pour cent en 1979 à 55 pour cent en 1980, pour les produits spéciaux de 94 pour cent à 63 pour cent et pour l'ensemble des vêtements de 86 pour cent à 70 pour cent.

Ces degrés d'utilisation indiquent qu'en 1980 à peu près un tiers de ce qui aurait pu être importé au Canada, en provenance des pays avec lesquels des accords de restriction étaient en vigueur, ne l'a pas été, faute de demande suffisante pour ces produits.

---

[1] Les producteurs de vêtements de tous les pays industrialisés seraient en faveur d'une liaison entre l'accroissement des débouchés et l'augmentation globale des contingents. Il ne s'agit donc point d'une demande qui ne caractériserait que les producteurs canadiens. Mais la réalisation d'une telle aspiration pose des problèmes pratiques de taille parce qu'il faudrait connaître au moins avec un an d'avance ce que sera la demande finale pour les grands groupes de vêtements. En effet, les commandes dans les pays lointains doivent précéder les livraisons de six à neuf mois. Les prévisions désagrégées de la demande restent encore très imprécises et notre connaissance de la demande devient précise six mois après et non pas un an d'avance. Tout ce qui peut être fait est de lier la croissance des contingents à celle de la demande intérieure pour une période de plusieurs années par une prévision à moyen terme.

[2] Les contingents globaux ont augmenté à un taux rapide, supérieur à celui prévu par l'Accord multifibres. Ce résultat est dû à la signature de nouveaux accords bilatéraux au cours de la période qui imposaient des contingents à des pays qui, l'année avant n'y étaient pas soumis et ne figuraient donc pas parmi les pays restreints. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y aurait pas eu d'importations provenant de ces pays en 1979, mais veut dire qu'ils ne figurent sur la liste des contingents qu'à partir de 1980, ou pour une fraction seulement en 1979, suivant la date d'entrée en vigueur des accords bilatéraux.

Il serait sans doute tentant de déduire de cette conclusion que la menace qu'exercent sur la production canadienne les importations venant des pays à bas coûts de production, diminue, et que manifestement en 1980 les producteurs canadiens étaient capables de résister mieux qu'avant à la concurrence de ces importations. Une telle déduction serait pour le moins osée car d'autres facteurs entrent également en jeu.

Nous avons pu voir précédemment qu'une grande incertitude entourait l'évolution de la demande finale dès la fin de 1979. De plus, et malgré leurs variations, les taux d'intérêt étaient très élevés en 1980. Dans ces conditions, les importateurs devaient être extrêmement prudents puisque toute importation excessive, sans débouché immédiat, contenait le danger pour eux d'un stockage involontaire. Or, un tel stockage aurait alors dû être assumé à des coûts financiers prohibitifs, menant à des pertes sinon à la faillite à cause du resserrement des liquidités financières.

Le degré général d'utilisation des contingents de tous les produits, sans égard au degré de leur finition ou à leur valeur unitaire, est une mesure trop agrégée pour se prêter à des conclusions fermes. Il faut donc décomposer l'ensemble et procéder à un examen plus précis par groupes de produits et par produits individuels.

Finalement, les résultats d'une année ne doivent pas être extrapolés. Ce n'est qu'après avoir constaté pendant plusieurs années que les importations venant des pays à bas coûts de production évoluent à un taux voisin de celui de la production domestique qu'une conclusion peut être avancée avec certitude.

i) Utilisation des contingents des produits du textile

L'utilisation des contingents dans les produits du textile enregistre un fléchissement notable entre 1979 et 1980, passant de 12,839 tonnes à 11,771 tonnes. Ce fléchissement est général à l'exception des cordages et ficelles. (Tableau 22).

Entre 1979 et 1980, l'importation des filés a baissé de 11.6 pour cent, celle des tissus de 18.8 pour cent, et les taux d'utilisation des contingents ont fléchi en conséquence.

Une désagrégation de ces groupes de produits par produits individuels et par pays d'origine montre d'abord que les contingents qui en 1979 étaient utilisés à 100 pour cent et plus, l'ont été beaucoup moins en 1980. Ainsi, le degré d'utilisation du contingent des filés acryliques a baissé de 102 pour cent en 1979 à 86 pour cent en 1980, et celui des tissus de nylon de 105 pour cent à 40 pour cent. Il faut constater néanmoins que le degré d'utilisation des contingents est resté relativement élevé pour les produits sensibles et s'est établi à 86

Tableau 22

NIVEAU DES CONTINGENTS ET DEGRÉ DE LEUR UTILISATION PRODUITS TEXTILES

en tonnes

	1979			1980			1981
Produits	**Niveau du contingent**	**Licences émises contre le contingent**	**Degré d'utilisation du contingent en pour cent**	**Niveau du contingent**	**Licences émises contre le contingent**	**Degré d'utilisation du contingent en pour cent**	**Niveau du contingent**
Filés	2,064	1,606	78	2,308	1,420	62	2,477
Tissus	8,456	6,562	78	9,597	5,326	55	10,287
Draps et taies d'oreillers	2,861	1,151	40	3,130	1,266	40	—
Essuie-mains	3,913	2,270	58	4,687	2,485	53	5,475
Cordages et ficelles	1,567	1,250	80	1,571	1,274	81	1,740
TOTAL	**18,861**	**12,839**	**68**	**21,293**	**11,771**	**55**	

SOURCE: Ministère de l'industrie et du commerce, Direction générale des relations commerciales particulières.

pour cent pour les filés acryliques, à 81 pour cent pour les tissus de polyester et à 80 pour cent pour les tissus de laine peignée.

La République de Corée a utilisé la totalité de ses contingents dans les produits sensibles. En filés acryliques, elle les a utilisés à 115 pour cent en 1979 et à 103 pour cent en 1980, en tissus de nylon à 108 et à 102 pour cent respectivement, en tissus de polyester à 89 et à 96 pour cent, et en tissus de laine peignée à 83 et 99 pour cent.

Un degré d'utilisation élevé caractérise aussi Taïwan : 86 et 99 pour cent respectivement pour les filés acryliques, 152 et 99 pour cent pour les tissus de nylon, mais 40 et 23 pour cent seulement pour les tissus de polyester.

Dans le cas des gants de travail, des sacs à main en textiles et des bas et chaussettes, l'augmentation considérable des contingents entre 1979 et 1980, 15.4 pour cent, est attribuable à de nouveaux accords bilatéraux signés en 1979 avec Macao et la Thaïlande.

Le tableau 23 montre que le degré d'utilisation des contingents était très élevé en 1979 dans deux groupes sur trois. La baisse de 1980

Tableau 23

NIVEAU DES CONTINGENTS ET DEGRÉ DE LEUR UTILISATION GANTS DE TRAVAIL, SACS À MAIN ET BAS ET CHAUSSETTES
en milliers d'unités

	1979			1980			1981
Produits	**Niveau du contingent**	**Licences émises contre le contingent**	**Degré d'utilisation du contingent en pour cent**	**Niveau du contingent**	**Licences émises contre le contingent**	**Degré d'utilisation du contingent en pour cent**	**Niveau du contingent**
Gants de travail	20,892	20,788	100	25,635	16,226	63	27,394
Sacs à main (en textiles)	5,353	3,023	56	5,778	2,898	50	6,043
Bas et chaussettes	9,667	9,779	101	10,043	6,908	68	10,256
TOTAL	**35,912**	**33,590**	**94**	**41,456**	**26,032**	**63**	**43,693**

SOURCE: Ministère de l'industrie et du commerce, Direction générale des relations commerciales particulières.

était importante, mais on ne peut en conclure à titre définitif que la pression exercée par les importations commence à diminuer. L'année 1980 est trop particulière pour se prêter à de telles conclusions. Si une telle tendance se confirmait à l'avenir et si les degrés d'utilisation des contingents devaient se situer dorénavant dans le voisinage de ceux de 1980, l'amélioration de la capacité de concurrence de ces industries se confirmerait.

ii) Utilisation des contingents de vêtements

L'impression générale qui se dégage de l'utilisation des contingents de vêtements est semblable à celle des produits textiles. Le ralentissement de la demande finale en 1980 a conduit à une baisse généralisée de l'utilisation des contingents que ce soit par pays d'origine ou par produit. Les tableaux 24 et 25 sont basés sur les contingents « ajustés », c'est-à-dire les contingents qui tiennent compte du recours des pays exportateurs aux provisions de flexibilité des accords bilatéraux. Tout pays exportateur peut, dans une certaine mesure, recourir soit au report (utilisation au cours de l'année présente de la fraction du contingent d'un produit qui n'aurait pas été utilisée l'année précédente), soit à l'emprunt (utilisation anticipée au cours de l'année présente d'une fraction du contingent de l'année suivante, en quel cas le

Tableau 24

NIVEAU DES CONTINGENTS ET DEGRÉ DE LEUR UTILISATION PAR PAYS VÊTEMENTS

en milliers d'unités

	1979			1980		
Pays	**Niveau du contingent**	**Licences émises contre le contingent**	**Degré d'utilisation du contingent en pour cent**	**Niveau du contingent**	**Licences émises contre le contingent**	**Degré d'utilisation du contingent en pour cent**
Taïwan	49,884	43,536	87	54,432	37,234	68
Hong Kong	37,230	34,164	92	39,328	32,459	83
Rép. de Corée	33,601	24,345	72	33,980	18,421	54
Chine populaire	18,060	18,052	100	15,890	14,374	90
Inde	—	—	—	4,775	3,705	77
Philippines	4,160	3,697	89	4,450	2,809	63
Roumanie	2,625	2,342	89	2,745	1,460	53
Singapour	972	488	50	1,031	820	79
Thaïlande	50	35	70	1,663	903	54
Pologne	1,515	1,267	83	1,567	598	38
Malaisie	—	—	—	1,425	613	43
Macao	924	693	75	997	741	74
Bulgarie	915	353	38	961	218	23
Sri Lanka	—	—	—	924	484	52
Hongrie	40	68	169	40	23	57
Total	**149,946**	**129,040**	**86**	**164,208**	**114,862**	**70**

SOURCE: Ministère de l'industrie et du commerce, Direction générale des relations commerciales particulières.

contingent de l'année suivante sera diminué en conséquence), soit, finalement, à la substitution (dans une famille de produits, les exportations d'un produit particulier peuvent être accrues au-delà du contingent lorsque le contingent ne peut être pleinement utilisé pour un autre produit apparenté). L'ajustement des contingents est donc un processus continu. En outre, il y a aussi des pays dont les accords bilatéraux ne s'appliquent pas à l'année du calendrier mais chevauchent sur deux années. Étant donné tous ces changements, la réconciliation des contingents ajustés et des licences d'importation émises par pays d'origine et par produit devient une opération de grande complexité. Les deux tableaux en témoignent : alors que les sommes totales des contingents et des permis émis devraient être identiques, elles montrent des écarts mineurs qui, heureusement, ne dépassent pas deux dixièmes d'un pour cent.

Tableau 25

NIVEAU DES CONTINGENTS ET DEGRÉ DE LEUR UTILISATION PAR PRODUIT, VÊTEMENTS

en milliers d'unités

	1979			1980		
Produits	**Niveau du contingent**	**Licences émises contre le contingent**	**Degré d'utilisation du contingent en pour cent**	**Niveau du contingent**	**Licences émises contre le contingent**	**Degré d'utilisation du contingent en pour cent**
Vêtements d'extérieur	3,106	2,894	93	3,056	2,429	79
Pantalons, shorts, salopettes	19,213	14,617	76	20,463	12,777	62
Complets de détente et vestons sport	1,270	146	11	1,344	70	5
Chemises à col taillé pour messieurs	12,410	13,066	105	13,521	11,872	88
Autres chemises	4,229	2,275	54	4,316	1,423	33
Blouses et chemisiers pour dames	20,002	18,714	94	21,047	12,429	59
Tee-shirts et blousons d'entraînement	23,468	22,442	96	28,170	22,908	81
Pyjamas et vêtements de nuit	4,646	4,036	87	4,361	2,555	59
Imperméables	701	659	94	811	615	76
Vêtements sport, robes, jupes et ensembles pour dames	4,863	3,410	70	6,913	3,921	57
Vêtements de soutien	2,003	1,597	80	2,205	700	32
Maillots de bain	1,972	1,908	97	2,183	2,107	97
Sous-vêtements	8,525	8,983	105	8,981	9,514	105
Vestons, pardessus et manteaux	4,748	3,476	73	6,273	3,256	52
Complets et vestons habillés	516	556	108	482	345	72
Vestons et manteaux en cuir	2	0.5	25	2	0.4	20
Chandails, pullovers et cardigans	26,820	18,816	70	26,482	17,887	68
Vêtements pour bébés et enfants	11,292	11,309	100	13,267	9,428	71
TOTAL	**149,736**	**128,904**	**86**	**163,877**	**114,571**	**70**

SOURCE: Ministère de l'industrie et du commerce, Direction générale des relations commerciales particulières.

Les degrés d'utilisation des contingents par pays restreint indiquent une baisse de 16 points entre 1979 et 1980, soit de 86 pour cent à 70 pour cent. Pour les pays exportateurs les plus importants, les baisses s'échelonnent entre 9 et 10 points pour Hong Kong et la Chine populaire, et 18 et 19 points pour la République de Corée et Taïwan. En unités de vêtements, les diminutions atteignent un ordre de 5 pour cent pour Hong Kong, de 15 pour cent pour Taïwan, de 20 pour cent pour la Chine populaire, et de 25 pour cent pour la République de Corée.

Quant à l'utilisation des contingents par produit, la baisse prédomine. Des taux d'utilisation élevés et stables ne caractérisent que les sous-vêtements (105 pour cent dans les deux années), et les maillots de bain (97 pour cent dans les deux annéés). Pour les autres produits dont les degrés d'utilisation des contingents ont été élevés en 1979, soit les complets et vestons habillés, les chemises à col taillé et les vêtements pour bébés et enfants, l'utilisation des contingents a baissé sensiblement : elle a passé de 108 pour cent en 1979 à 72 pour cent en 1980 pour les complets et vestons habillés, de 105 à 88 pour cent pour les chemises à col taillé, et de 100 à 71 pour cent pour les vêtements pour bébés et enfants.

L'ampleur des fluctuations dans les degrés d'utilisation montre qu'elles doivent être attribuées bien plus à une paralysie temporaire de la demande finale au Canada qu'à une amélioration de la capacité de concurrence des producteurs canadiens. Un changement aussi radical de la capacité de concurrence en une seule année est impensable. Néanmoins, comme nous l'avons souligné auparavant, le fait que la production canadienne ait moins souffert du déclin de la demande que les importations, doit être considéré comme étant un élément positif.

c) Caractéristiques structurelles du commerce extérieur en textiles

Au-delà de la situation et des perspectives immédiates que nous venons de présenter, il peut être utile maintenant de résumer brièvement quelques traits marquants de la structure du commerce extérieur.

i) Structure des importations

Il est de notoriété publique que le Canada importe de grandes quantités de produits textiles. Il faut, néanmoins, préciser que quelque 60 pour cent de ces importations sont des importations de produits du textile proprement dits alors que 40 pour cent seulement représentent des importations de vêtements. Or, dans les produits textiles importés, les États-Unis à eux seuls représentent 60 pour cent du total des importations et les cinq principaux pays développés (États-Unis, France, Italie, Royaume-Uni et Espagne en ordre décroissant d'importance) représentent plus de 75 pour cent du total des importations. La

part des pays en voie de développement est par conséquent relativement faible. Les cinq principaux pays sources de nos importations textiles (République de Chine, République de Corée, Taïwan, Inde et Hong Kong) représentent, dans l'ensemble, moins de 10 pour cent des importations.

Dans les vêtements, les proportions sont pratiquement inversées. Les cinq pays en voie de développement mentionnés précédemment (l'ordre d'importance pour les vêtements est Hong Kong, Taïwan, Corée, Chine, Inde) sont les pays d'origine des deux tiers des importations canadiennes de vêtements, alors que les cinq principaux pays développés sont la source d'un cinquième des importations.

Les proportions des textiles et des vêtements dans le déficit commercial du Canada sont identiques à celles des importations : 60 pour cent du déficit provient des échanges dans les textiles et 40 pour cent des vêtements. Les importations provenant des pays à bas coûts de production posent des problèmes évidents, mais ce ne sont pas ces importations qui sont la cause principale de notre déficit dans les échanges des produits du textile et du vêtement.

ii) Comparaison internationale sur l'« ouverture » des marchés nationaux

Dans le classement des pays développés du point de vue de leur « ouverture » aux importations provenant des pays à bas coûts de production, le Canada occupe une position moyenne. Sur seize pays hautement développés, membres de l'OCDE, le Canada se classe 8e du point de vue de la valeur des importations textiles provenant des pays à bas coûts de production. Il occupe le 12e rang dans les importations de produits textiles et le 7e rang dans celles des vêtements. (Tableau 26).

Les pays géographiquement rapprochés des principales sources d'importation, soit l'Australie et la Nouvelle-Zélande, importent beaucoup de textiles et moins de vêtements (la Nouvelle-Zélande n'importe que des quantités marginales de vêtements des pays sous-développés, moins que l'Italie ou l'Irlande). Les États-Unis, par contre, importent surtout des vêtements et se classent au dernier rang dans les importations des textiles.

Par rapport à d'autres pays qui ont atteint un niveau de développement économique comparable, le Canada ne peut être considéré ni comme particulièrement « ouvert », ni comme particulièrement « fermé », aux importations des produits textiles venant des pays en voie de développement. Les pays plus « ouverts » sont souvent des pays à population limitée. Par contre, les pays plus « fermés » sont souvent des pays dont la population dépasse largement celle du Canada. Il ne s'agit cependant pas d'une constatation absolue et les exceptions dans un sens ou dans l'autre existent, comme le tableau suivant le montre.

Tableau 26

VALEUR DES IMPORTATIONS TEXTILES DES PAYS HAUTEMENT DÉVELOPPÉS PROVENANT DES PAYS À BAS COÛTS DE PRODUCTION

en dollars des États-Unis, par tête d'habitant

Pays	Produits du textile			Produits du vêtement			Total		
	1975	1978	1979	1975	1978	1979	1975	1978	1979
1. Pays-Bas	6.68	10.41	13.50	22.21	34.89	38.58	28.89	45.30	52.08
2. Suède	8.67	9.14	12.07	20.84	28.42	38.05	29.51	37.56	50.12
3. Allemagne de l'Ouest	4.92	8.29	11.14	19.27	32.53	38.75	24.19	40.82	49.89
4. Nouvelle-Zélande	21.10	35.44	44.59	0.85	0.74	1.54	21.95	36.18	46.13
5. Danemark	7.70	11.88	15.66	13.22	23.03	27.89	20.92	34.91	43.55
6. Australie	12.40	21.26	26.65	10.50	16.23	15.79	22.90	37.49	42.44
7. Suisse	3.49	5.39	6.81	12.81	27.43	31.33	16.30	32.82	38.14
8. Canada	4.88	7.25	9.47	11.74	16.25	21.74	16.62	23.50	31.21
9. Belgique-Luxembourg	7.76	11.72	17.79	6.86	11.36	13.39	14.62	23.08	31.18
10. Royaume-Uni	4.64	7.60	10.04	10.26	15.35	20.93	14.90	22.95	30.97
11. États-Unis	2.28	4.12	4.33	9.30	22.65	24.01	11.58	26.77	28.34
12. Japon	4.05	8.69	11.58	3.17	7.13	12.03	7.22	15.82	23.61
13. Finlande	4.88	5.96	10.06	4.17	5.74	9.81	9.05	11.70	19.87
14. France	3.04	5.03	7.29	4.32	7.07	10.85	7.36	12.10	18.14
15. Irlande	4.47	7.31	10.30	0.78	3.00	4.43	5.25	10.31	14.73
16. Italie	2.79	4.86	9.15	1.12	1.91	3.00	3.91	6.77	12.15

SOURCE: U.N. Trade Statistics (International Trade Data Bank).

iii) Importance du débouché canadien pour les principaux pays fournisseurs de vêtements

Il faut aussi se rendre compte que les exportations vers le Canada ne représentent pour les principaux pays fournisseurs qu'une fraction de leurs exportations totales. Le Canada est le pays de destination de 3.1 pour cent des exportations textiles de la République de Corée, de 2.9 pour cent de celles de Hong Kong, de 2 pour cent de celles du Brésil, de 1.4 pour cent de celles des Philippines et de Singapour. La part du Canada dans les exportations textiles de Taïwan et de la République populaire de Chine dont les données statistiques ne sont pas disponibles, doit être dans un ordre de grandeur comparable. Ainsi le Canada est le débouché d'une fraction seulement des exportations textiles des pays exportateurs importants : la part du Canada est significative sans doute pour les pays exportateurs, mais elle n'est pas déterminante.

Les États-Unis et la Communauté économique européenne, par contre, représentent pour la majorité des pays en voie de développement spécialisés dans la production des textiles, 50 à 65 pour cent des exportations totales de vêtements. Ces deux marchés géants sont des débouchés d'une importance vitale pour les pays exportateurs puisqu'une partie considérable de la production leur est destinée.

Cette disparité des parts dans les exportations des pays à bas coûts de production explique pourquoi le Canada éprouve parfois des difficultés dans ses négociations bilatérales, alors que les États-Unis et la Communauté économique européenne parviennent à négocier des accords bilatéraux à leurs conditions. De ce qui précède, nous pouvons déduire que l'Accord multifibres est un système défensif important pour les pays importateurs relativement petits et pour les pays exportateurs. Pour les grandes puissances économiques, l'Accord n'est pas indispensable.

iv) Part des différentes catégories d'importateurs dans les importations de vêtements

Il n'est pas sans intérêt de savoir qui sont les importateurs au Canada. On pense souvent que les importations sont réalisées par des importateurs professionnels, sociétés ou personnes physiques, pour qui l'importation est, sinon l'unique, au moins la principale activité économique.

La Commission n'a pu faire cette année qu'un examen cursif de la situation. Ainsi, ses résultats doivent être considérés avec beaucoup de précaution.

Cet examen a porté seulement sur les grands importateurs, importateurs de 500,000 unités de vêtements et plus au cours d'une seule année. Ces grands importateurs au nombre de 82 réalisent plus de la moitié des importations totales. Soulignons qu'il ne s'agit pas d'un échantillon mais bien d'un relevé complet de tous les grands importateurs. Ainsi, les résultats ne peuvent être extrapolés au reste des importateurs, petits et moyens, dont présentement nous ne savons rien.

Le relevé des importations par les grands importateurs montre qu'entre 1976 et 1980 plus de la moitié des importations (58 pour cent) ont été réalisées par des importateurs professionnels, près d'un quart (23 pour cent) par des magasins à rayons multiples et par des chaînes de magasins spécialisés dans la vente des vêtements, et près d'un cinquième (19 pour cent) par des producteurs de vêtements eux-mêmes. La structure des importations réalisées par les grands importateurs au cours des cinq dernières années n'est pas stable. (Tableau 27).

La structure de départ telle qu'elle avait existé en 1975 a été bouleversée en 1976 par des importations massives réalisées par les grands magasins de détail. En 1976, leurs importations en unités de

produits ont augmenté de quelque 30 pour cent par rapport à 1975, celles des sociétés d'importation de 15 pour cent, tandis que celles des manufacturiers ont diminué de 2 pour cent. En conséquence, la part des grands magasins de détail dans le total s'est accrue de 5 points de pourcentage en une seule année. Depuis 1976, les grands magasins de détail ont diminué leur part dans les importations totales en 1977 et 1978 pour les accroître dans les deux années suivantes. Les importateurs professionnels, par contre, ont accru leur part jusqu'à 1978, mais ont perdu du terrain depuis lors. Finalement, les manufacturiers de vêtements ont augmenté systématiquement leur part du total dans les quatre années qui ont suivi 1976. Ces résultats assez divergents ne sont ni volontaires, ni accidentels. En partie du moins, ils sont la conséquence du régime de restrictions quantitatives en vigueur en 1977 et 1978, soit le régime de contingentement global administré par le Canada (et non pas par les pays exportateurs) et basé sur les importations réalisées en 1975. Or, en 1975, ce sont les sociétés d'importation qui prédominaient, ce sont donc elles qui ont reçu la grande partie des contingents d'importation pour 1977 et 1978.

Tableau 27

STRUCTURE DES IMPORTATIONS DE VÊTEMENTS RÉALISÉES PAR LES GRANDS IMPORTATEURS, PAR CATÉGORIES D'IMPORTATEURS

en pour cent

Catégories d'importateurs	1975	1976	1977	1978	1979	1980
Sociétés d'importation	56.0	54.5	57.5	59.0	56.5	53.0
Grands magasins de détail	21.0	26.0	23.5	20.0	21.0	24.5
Producteurs de vêtements	23.0	19.5	19.0	21.0	22.5	22.5
TOTAL	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**	**100.0**

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

Ces développements dans la part relative des différentes catégories de grands importateurs ont-ils une importance? Oui, s'ils reflètent une tendance à la rationalisation des transactions. Les grandes sociétés d'importation sont particulièrement efficaces dans l'importation de grands volumes de produits relativement standardisés pour lesquels la mode ne joue pas un rôle trop proéminent. Les grands magasins de détail, par contre, ont généralement une connaissance approfondie des segments de population qu'ils desservent, connaissent leurs goûts et font intervenir leur perception de ces goûts dans leur choix. De cette façon, le risque est minimisé à la fois pour les importateurs et les grands détaillants. Il semble bien qu'une telle spécialisation dans les trans-

actions existe effectivement entre importateurs et détaillants. La valeur unitaire moyenne des produits importés par les sociétés d'importation est nettement inférieure à la valeur unitaire moyenne des produits importés par les grands magasins de détail.

La part croissante, depuis 1976, des importations réalisées par les producteurs de vêtements doit aussi être considérée comme un développement positif. Si, en effet, les producteurs désirent se spécialiser davantage et concentrer leur production sur une gamme moins étendue de produits qu'ils pourraient fabriquer efficacement, ils ont tout avantage à choisir eux-mêmes leurs lignes de spécialisation et importer le reste de leur collection. De cette façon, ils continueront à présenter à leurs clients des collections complètes à des prix concurrentiels. Si, par contre, ils ne procédaient pas à un tel choix, des spécialisations pourraient bien leur être imposées par leurs clients qui, eux, combineraient leurs collections par un mélange d'achats domestiques et d'importations. La spécialisation forcée qui en découlerait pour le manufacturier canadien ne serait pas nécessairement celle qui optimiserait ses avantages comparatifs.

Répétons que les résultats présentés ne peuvent être généralisés. Ils ne sont valables que pour une partie des importations et des importateurs, car nous ignorons la structure des importations réalisées par les importateurs petits et moyens. En acquérant cette connaissance, les résultats esquissés ci-devant pourraient être profondément modifiés. Dans ces conditions, il n'est que normal que la Commission revienne sur le sujet dès qu'un examen complet de la situation aura été réalisé.

8 — Marchés canadiens apparents des produits du textile et du vêtement

Les divers éléments de la situation économique des industries textiles peuvent être résumés par des tableaux indiquant le marché apparent canadien pour les différents produits, mesurant l'absorption apparente des produits textiles fabriqués au pays ou importés. Le marché apparent de n'importe quel produit est obtenu par les informations sur les livraisons de l'industrie canadienne dont on déduit les exportations et auxquelles on ajoute les importations.[1]

Les statistiques des marchés canadiens apparents sont recueillies pour l'industrie du textile par la Direction des textiles et des produits de consommation du Ministère de l'industrie et du commerce. Les données concernant les vêtements sont assemblées à base d'une enquête annuelle auprès d'un échantillon d'entreprises (290), par le personnel de la Commission du textile et du vêtement. Cette information très détaillée

[1] Les sources et la méthodologie des données sur les marchés canadiens apparents ont été présentées dans le volume 2 du Rapport de l'Enquête sur les textiles et les vêtements de la Commission, publié en 1980.

par produit n'étant pas publiée ailleurs, la Commission se charge de la diffuser. En 1980, les données de 1979 furent publiées à titre de volume 2 du Rapport d'enquête. A partir de cette année, elles le seront dans un fascicule séparé qui sera disponible en même temps que le Rapport annuel.

Les éléments de la situation économique des industries du textile (la demande finale, la production, l'emploi et le commerce extérieur) indiquent tous un affaiblissement de l'activité. Le tableau 28 résume le résultat final sous forme de variations en pour cent, entre 1979 et 1980,

Tableau 28

VARIATIONS DU MARCHÉ APPARENT, DES LIVRAISONS DOMESTIQUES ET DES IMPORTATIONS DES PRODUITS TEXTILES PRIMAIRES ENTRE 1979 ET 1980

en pour cent

Produits	Marché apparent	Livraisons domestiques nettes des exportations	Importations totales
Filés de polyester-coton	34	27	59
Tissus de polyester	8	-7	21
Draps	4	-1	20
Essuie-mains	3	10	-7
Filés acryliques (système coton)	—	—	—
Filés acryliques (système peigné)	-1	6	-13
Tissus de mélanges de fibres	-6	2	-10
Taies d'oreillers	-8	1	-23
Filés de coton	-9	-6	-13
Filés de rayonne, de polyester, de nylon, et filés de mélanges	-18	-13	-31
Tissus enduits	-18	-12	-24
Tissus de coton, polyester-coton, velours côtelés et serges de Nîmes	-20	-1	-32
Tissus de laine peignée	-20	-16	-28
Filés de rayonne	-22	-26	-14
Filés de nylon[1]	-22	-18	-32
Filés de polyester[1]	-25	-16	-38
Tissus de nylon	-28	-27	-30
Tissus de laine cardée et de mélanges de laine	-29	-27	-31
Tissus à poils	-31	-37	-26
Tissus de rayonne	-34	-34	-35

[1] Les données concernant le marché apparent ne couvrent que les filés de filaments. Les importations comprennent les filés de filaments aussi bien que les filés de fibres coupées. (Dans les importations, les filés de filaments de nylon représentent 85 pour cent, les filés de filaments de polyester, 90 pour cent).

SOURCE: Ministère de l'industrie et du commerce, Direction des textiles et des produits de consommation.

du marché apparent, des livraisons domestiques (nettes des exportations) et des importations.

Pour une impression visuelle rapide, nous présentons les produits dans l'ordre de la variation du marché apparent, allant du changement positif maximum vers le changement négatif maximum. Les signes négatifs l'emportent largement et confirment que l'année 1980 a été une année difficile dans de nombreux secteurs du textile.

Le tableau 28 montre aussi que, généralement, les livraisons domestiques ont mieux résisté à l'affaiblissement du marché que les importations. Par conséquent, la part du marché des livraisons domestiques s'est accrue et celle des importations a décliné. (Tableau 29).

Tableau 29

PARTS DES LIVRAISONS DOMESTIQUES ET DES IMPORTATIONS DANS LES MARCHÉS APPARENTS DE TEXTILES PRIMAIRES
en pour cent

Produits	1979		1980	
	Livraisons domestiques	Importations	Livraisons domestiques	Importations
Filés, total	68	32	70	30
Filés acryliques (système peigné)	64	36	69	31
Tissus, total	45	55	48	52
Tissus de coton, polyester-coton, velours côtelés et serges de Nîmes	38	62	47	53
Tissus de laine peignée	64	36	67	33
Tissus de polyester	45	55	39	61
Tissus de nylon	67	33	68	32
Draps	78	22	75	25
Taies d'oreillers	61	39	68	32
Essuie-mains	59	41	63	37

SOURCE: Ministère de l'industrie et du commerce, Direction des textiles et des produits de consommation.

Parmi les produits spéciaux, la même constatation se confirme. Alors que le marché apparent s'est contracté en 1980 par rapport à 1979, les livraisons domestiques ont augmenté dans trois cas sur quatre et les importations ont baissé plus que le marché apparent, également dans trois cas sur quatre. (Tableau 30). La seule exception est celle des gants de travail, où les livraisons ont baissé plus que les importa-

Tableau 30

VARIATIONS DU MARCHÉ APPARENT, DES LIVRAISONS DOMESTIQUES ET DES IMPORTATIONS DE PRODUITS TEXTILES SPÉCIAUX ET PARTS DES LIVRAISONS DOMESTIQUES ET DES IMPORTATIONS

en pour cent

Produits	Marché apparent 1980/79	Livraisons domestiques nettes des exportations 1980/79	Importations totales 1980/79
Bas et chaussettes	-7	4	-29
Cordes et ficelles	-8	3	-12
Sacs à main (en textiles)	-8	5	-16
Gants de travail	-14	-17	-12

PARTS DES LIVRAISONS DOMESTIQUES ET DES IMPORTATIONS DANS LE MARCHÉ APPARENT

Produits	1979		1980	
	Livraisons domestiques	Importations	Livraisons domestiques	Importations
Bas et chaussettes	65	35	73	27
Cordes et ficelles	23	77	26	74
Sacs à main (en textiles)	40	60	46	54
Gants de travail	42	58	41	59

SOURCE: Ministère de l'industrie et du commerce, Direction des textiles et des produits de consommation, et Commission du textile et du vêtement.

tions. Ce secteur d'activité éprouve des difficultés majeures depuis des années et l'évolution de 1980 n'indique pas d'amélioration.

L'impression générale qui se dégage des marchés apparents des textiles primaires et des produits textiles spéciaux se dégage également dans le cas des vêtements. En effet, en nombre d'unités de vêtements, les marchés apparents se sont rétrécis considérablement.

Remarquons que les données sur le marché apparent et sur les livraisons domestiques indiquent une baisse plus profonde que les données sur la production. Dans une période d'affaiblissement de demande, comme en 1980, les livraisons tendront à faiblir plus que la production, la différence allant dans les stocks des manufacturiers. Une des faiblesses du réseau de renseignements statistiques dont nous disposons est l'absence d'information sur les stocks de produits finis

détenus par les manufacturiers. Statistique Canada publie des séries statistiques concernant les stocks, mais ces séries amalgament les matières premières, l'encours de fabrication et les produits finis et ne permettent donc pas de tirer de conclusions précises.[1]

Le tableau 31 concernant le marché canadien apparent des vêtements, les livraisons (nettes des exportations) et les importations

Tableau 31

VARIATIONS DU MARCHÉ APPARENT, DES LIVRAISONS DOMESTIQUES ET DES IMPORTATIONS DE VÊTEMENTS, ENTRE 1979 ET 1980

en pour cent

Catégories de vêtements	Marché apparent	Livraisons domestiques nettes des exportations	Importations totales	Importations venant des pays sous restriction
Vestons et manteaux en cuir	20	24	-16	0
Vestons, pardessus et manteaux	7	1	19	23
Vêtements sport, robes, jupes et ensembles pour dames	2	9	-17	-16
Pantalons, shorts, salopettes	1	5	-9	-2
Maillots de bain	-3	1	-7	-21
Tee-shirts et blousons d'entraînement	-4	15	-21	-26
Vêtements d'extérieur	-5	15	-51	-50
Pyjamas et vêtements de nuit	-6	0	-37	-36
Vêtements de soutien	-6	-4	-23	-28
Sous-vêtements	-7	-7	-8	-13
Complets et vestons habillés	-7	-2	-26	-30
Chandails, pullovers et cardigans	-7	-14	0	1
Vêtements pour bébés et enfants	-9	-3	-23	-27
Chemisettes, tee-shirts et blousons d'entraînement pour bébés et enfants	-11	-6	-17	-28
Chemises à col taillé pour messieurs	-11	-11	-10	-14
Autres chemises pour messieurs	-14	-13	-15	-11
Imperméables	-15	-25	-7	-30
Chemisiers et blouses pour dames	-22	-9	-32	-31
Complets de détente et vestons sport	-40	-15	-53	-62
Total des catégories de vêtements	-9	-2	-23	-27

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

[1] Dans les industries du textile et du vêtement, l'achat judicieux des matières premières qui anticipe sur les mouvements des prix attendus, peut représenter un facteur important de profitabilité. Si la hausse anticipée des prix excède le coût financier d'un stockage allongé, les manufacturiers accroîtront leurs stocks de matières premières au-delà de leurs besoins à court terme. Ainsi, lorsque les séries publiées sur les stocks montrent une augmentation, il serait utile de savoir si l'augmentation a eu lieu surtout en matières premières ou surtout en produits finis. Du point de vue économique, leur signification est diamétralement opposée.

par catégories de vêtements et en nombre d'unités, est conçu de la même façon que le tableau 28, rangeant les catégories en ordre négatif de variation du marché apparent, allant du maximum de croissance vers le maximum de baisse.

De façon générale, les livraisons domestiques ont beaucoup mieux résisté à la contraction des marchés apparents que les importations. Sur les 19 catégories que contient le tableau, les expéditions des producteurs canadiens ont enregistré une performance plus faible que les importations dans quatre catégories seulement, notamment dans celles des chemises à col taillé pour messieurs, des imperméables, des vestons, pardessus et manteaux et, finalement, des chandails, pullovers et cardigans. Nous noterons à ce sujet que la performance supérieure des importations est attribuable dans deux cas sur quatre à des importations provenant des pays sans restriction quantitative. Ce n'est que

Tableau 32

PARTS DES LIVRAISONS DOMESTIQUES ET DES IMPORTATIONS DANS LES MARCHÉS APPARENTS DE VÊTEMENTS
en pour cent

	1979		1980	
Catégories de vêtements	**Livraisons domestiques**	**Importations totales**	**Livraisons domestiques**	**Importations totales**
Vestons et manteaux en cuir	89	11	93	7
Vestons, pardessus et manteaux	66	34	62	38
Vêtements sport, robes, jupes et ensembles pour dames	71	29	76	24
Pantalons, shorts, salopettes	70	30	73	27
Maillots de bain	57	43	58	42
Tee-shirts et blousons d'entraînement	47	53	57	43
Vêtements d'extérieur	69	31	72	28
Pyjamas et vêtements de nuit	84	16	89	11
Vêtements de soutien	89	11	91	9
Sous-vêtements	88	12	88	12
Complets et vestons habillés	81	19	85	15
Chandails, pullovers et cardigans	49	51	45	55
Vêtements pour bébés et enfants	66	34	72	28
Chemisettes, tee-shirts et blousons d'entraînement pour bébés et enfants	58	42	61	39
Chemises à col taillé pour messieurs	57	43	56	44
Autres chemises pour messieurs	74	26	75	25
Imperméables	47	53	42	58
Chemisiers et blouses pour dames	39	61	46	54
Complets de détente et vestons sport	33	67	48	52
Total des catégories de vêtements	69	31	72	28

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

pour les vestons, pardessus et manteaux, et les chandails, pullovers et cardigans que les importations provenant des pays soumis à des restrictions ont connu de meilleurs résultats.

La performance relativement supérieure des expéditions domestiques par rapport aux importations (relativement supérieure seulement parce que, dans un marché en contraction, les expéditions domestiques ont baissé, mais leur baisse a été plus faible que celle des importations) a accru les parts des expéditions domestiques dans les marchés apparents à l'exception des quatre catégories mentionnées ci-dessus. (Tableau 32).

Toutes nos informations concernant les vêtements proviennent d'une enquête auprès des manufacturiers et, comme tout résultat d'enquête, indiquent plutôt des ordres de grandeurs que des nombres précis. Plus le nombre de catégories augmente, plus les risques d'estimation augmentent. Pour l'ensemble des vêtements, le risque d'erreur est minime, pour chacune des 19 catégories utilisées dans le tableau, les risques d'erreur sont plus élevés. Pour chacune des 35 catégories qui figurent dans le cahier spécial, ils sont plus élevés encore. Un tel risque doit cependant être assumé si nous désirons disposer d'un minimum d'information concernant les catégories de vêtements qui correspondent aux catégories de restrictions quantitatives des accords bilatéraux que le Canada a signés.

Conclusion

Pendant l'année 1980, les industries du textile et du vêtement ont éprouvé quelques difficultés dont l'origine se trouve moins dans la concurrence des produits importés en général ou des produits venant des pays à bas coûts de production en particulier, que dans l'affaiblissement de la demande finale au Canada.

Cet affaiblissement a eu deux sources. D'abord, les consommateurs ont fait preuve de grande réserve dans leurs décisions d'achat. Ensuite, le réseau de distribution, sous l'impulsion de la réticence des acheteurs et du coût élevé du stockage, a réduit ses stocks sensiblement. Comme les importations exigent des paiements à l'avance et un stockage prolongé de produits, il n'est pas surprenant de constater que les importations aient été touchées plus sévèrement par le ralentissement que la production domestique.

Le ralentissement a eu des effets modérateurs sur les prix des tissus et des vêtements. La hausse des prix s'est révélée relativement modeste pour les prix aux consommateurs. Par contre, malgré une année médiocre, les nouveaux investissements, et spécialement les investissements en machines et équipements neufs, ont augmenté remarquablement, soit de plus de vingt pour cent en dollars constants. Les industries du textile et du vêtement tâchent manifestement d'améliorer leur capacité de concurrence.

II — Les résultats de l'enquête sur l'âge de l'équipement dans les industries du textile et du vêtement et dans les entreprises de sous-traitance

Une des responsabilités de la Commission du textile et du vêtement étant celle de suivre le développement de la capacité de concurrence des industries du textile et du vêtement, la Commission a décidé de se doter d'un instrument analytique permettant d'évaluer les efforts qu'elles consacrent à cette fin. Dans ce but, la Commission a réalisé au cours de la première moitié de 1981 une enquête sur l'âge et l'état des machines et de l'équipement dont les deux industries se servent dans leur production.

La Commission a choisi de procéder à une enquête sur l'équipement parce que cet aspect de la capacité de concurrence peut être mesuré. Comme nous l'avons souligné précédemment en parlant des investissements, la Commission est parfaitement consciente du fait que l'équipement ne représente qu'un aspect de la capacité de concurrence, et, au moins dans un certain nombre de sous-secteurs, peut-être même pas l'aspect le plus important. La qualité du design, la solidité de la structure financière, le caractère innovateur du marketing, la rigueur de l'administration, sont des aspects non moins importants, mais difficiles à mesurer de façon comparative pour un grand nombre d'entreprises.

Les machines et équipements installés dans les usines de textiles et de vêtements sont à la fois nombreux et variés. Un recensement complet étant à toutes fins pratiques impensable, il a fallu exclure certains secteurs, certains équipements et réduire le nombre de compagnies par échantillonnage.

La Commission a exclu de l'enquête les secteurs qui ne sont pas protégés par des mesures spéciales de protection. Si un secteur est compétitif et n'a besoin que de la protection tarifaire, nous pouvons raisonnablement supposer qu'il ne souffre pas d'un désavantage identifiable en matière d'équipement. Ainsi, sont exclus de l'enquête les producteurs de tissus tricotés, de tapis, de rideaux et de tissus étroits.

L'enquête n'a donc porté que sur les secteurs qui bénéficient des restrictions quantitatives des importations. A cause du nombre d'entreprises impliquées, il a fallu procéder à l'aide d'échantillons. Dans le cas

de l'industrie du textile, notre échantillon se rapproche d'un recensement puisqu'il couvre souvent 90 à 100 pour cent de la production. Dans l'industrie du vêtement, on a utilisé l'échantillon des mêmes 290 compagnies qui nous permet aussi d'estimer les livraisons canadiennes de vêtements et d'établir les parts du marché.

Finalement, étant donné la diversité de l'équipement, des considérations pragmatiques nous ont contraints à limiter le nombre de catégories d'équipement à dix dans les industries du textile aussi bien que dans les industries du vêtement.

La limitation du nombre de catégories appauvrit quelque peu la portée de l'enquête sur les industries du textile. Par ailleurs, pour les industries du vêtement, avec dix catégories d'équipement on couvre l'ensemble de l'équipement courant. Dans les textiles, les machines omises sont les suivantes : les machines ouvreuses et mélangeuses, les bancs d'étirage, les bancs à broches, les ourdissoirs et les encolleuses. Ces machines précèdent ou suivent les opérations textiles majeures telles le cardage, la filature et le tissage qui, normalement, définissent la capacité de production de l'usine. L'omission de ces machines est basée sur une hypothèse implicite, celle que tout développement dans les lignes d'équipement crucial (les métiers à filer ou à tisser par exemple) s'accompagne d'une amélioration analogue au niveau de l'équipement auxiliaire. En effet, il ne servirait à rien d'acquérir un métier à filer très perfectionné ou de le reconstruire en vue d'obtenir une haute qualité de filés du point de vue résistance et uniformité, si les bancs d'étirage et à broches étaient laissés inchangés et empêchaient la réalisation de l'objectif de la dépense pour le métier à filer.

Les tableaux 1 et 2 précisent la portée des échantillons en indiquant le nombre de compagnies dans chaque secteur et la part de ces compagnies dans les livraisons totales de chacun de ces secteurs.

Les deux échantillons ne sont pas entièrement dus au hasard mais sont plutôt biaisés vers les grands producteurs. De cette façon ils couvrent une proportion élevée de la production totale. Dans les projections des marchés apparents et des parts dans les marchés apparents, ce biais peut être neutralisé par des pondérations, mais l'utilisation d'un tel procédé pour corriger ce biais dans l'équipement est beaucoup plus risquée. En effet, alors que les parts de marché apparent des entreprises d'un secteur dépendent partiellement des entreprises elles-mêmes et partiellement de facteurs extérieurs qui tendent à être semblables pour toutes les entreprises tels la demande pour le produit, l'évolution des prix et des coûts et le degré de concurrence étrangère, rien de semblable n'existe pour l'équipement. L'âge moyen et l'état de l'équipement peuvent varier d'une entreprise à l'autre, plus particulièrement dans les entreprises de taille modeste. La production de dix pour cent des petites entreprises tirées au hasard nous permet de projeter la production totale des petites entreprises. Mais dire que

l'âge de l'équipement se répartit de la même façon dans les entreprises hors de l'échantillon et dans celles de l'échantillon serait une affirmation d'une certaine vraisemblance peut-être, mais nullement établie.

Tableau 1

ÉCHANTILLON UTILISÉ DANS L'ENQUÊTE SUR L'ÉQUIPEMENT DANS L'INDUSTRIE DU TEXTILE
en nombre et en pour cent

Secteurs	Nombre total de sociétés productrices	Nombre de sociétés dans l'échantillon	Part des sociétés de l'échantillon dans les livraisons totales
Filés acryliques (système coton)	4	4	100
Filés acryliques (système peigné)	7	6	98
Filés de coton et de polyester-coton	3	3	100
Filés de rayonne, nylon, polyester et mélangés	18	9	77
Tissus de coton, polyester-coton, velours côtelés et serges de Nîmes	4	2	83
Tissus de laine cardée	6	5	95
Tissus de laine peigée	6	5	95
Tissus de rayonne, nylon, polyester, à poils et mélangés	20	9	76
Tissus enduits	7	2	60
Draps et taies d'oreillers	2	2	100
Essuie-Mains	3	3	100
Cordes et ficelles	20	7	91
Bas et chaussettes	45	14	58
Gants de travail	27	8	62
Sacs à main (en textiles)	22	10	90
TOTAL	194	89	
Sociétés actives dans plus d'un secteur	15	14	
TOTAL NET	**179**	**75**	

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

C'est ainsi que les résultats de l'enquête concernant l'industrie du textile sont proches de la réalité car les sociétés figurant à l'échantillon représentent la presque totalité de la production. Mais l'échantillon des 290 sociétés sur plus de 1,400 établissements dans l'industrie des vêtements soulève des problèmes parce que les sociétés importantes y sont pratiquement toutes représentées alors que les petites sociétés y sont sous-représentées. Comme les sociétés de tailles moyenne et grande ont le plus souvent une structure financière plus solide, des connaissances techniques plus complètes et un volume de production

Tableau 2

ÉCHANTILLON UTILISÉ DANS L'ENQUÊTE SUR L'ÉQUIPEMENT DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT
en nombre et en pour cent

Secteurs	Nombre de sociétés dans l'échantillon	Part des sociétés de l'échantillon dans les livraisons totales
Vêtements d'extérieur	21	55
Pantalons, shorts, salopettes	45	68
Complets de détente et vestons sport[1]	—	90
Blouses et chemisiers pour dames, tee-shirts et blousons d'entraînement	26	72
Pyjamas et vêtements de nuit	23	51
Imperméables	4	54
Vêtements sport, robes, jupes et ensembles pour dames	51	49
Vêtements de soutien	7	81
Maillots de bain	6	69
Sous-vêtements	15	60
Vestons, pardessus et manteaux	18	49
Complets et vestons habillés	14	54
Vestons et manteaux en cuir	8	27
Chemises pour messieurs	27	71
Chandails, pullovers et cardigans	25	54
TOTAL	**290**	**62**

[1] Les complets de détente et les vestons sport sont confectionnés par des producteurs dont la production principale relève d'un autre secteur.

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

plus considérable pour justifier l'acquisition d'un équipement plus perfectionné que les petites entreprises, nos résultats concernant l'industrie du vêtement comportent une erreur systématique qui fait que l'image qui se dégage de l'enquête sur l'âge de l'équipement traduit une situation quelque peu meilleure à celle qui existe dans la réalité. On ne serait peut-être pas loin de la vérité en disant que les résultats de l'enquête reflètent seulement l'âge de l'équipement des entreprises qui ont le plus de chance de survivre à plus long terme.

1 — L'âge de l'équipement dans l'industrie du textile

La production de l'industrie textile étant variée et l'équipement dont elle se sert fort diversifié, il y a peu de généralisation que l'on

pourrait faire au sujet du progrès technique introduit dans les usines par l'investissement dans de l'équipement. Le progrès technique dans cette industrie est une évolution relativement progressive, sans coupure radicale par rapport au passé et qui vise plusieurs objectifs à la fois. Un premier objectif est l'accroissement de la vitesse. Nombreuses sont les machines textiles dont la vitesse a été multipliée par trois, dix ou plus. Un deuxième objectif est celui de la précision : la précision du fonctionnement des machines doit assurer une grande uniformité des filés et tissus d'une catégorie donnée, y compris la teinture et la finition, uniformité qui est la base de la qualité. Un troisième objectif est celui d'un plus grand degré d'automatisation dans le but de réduire le coût de travail par unité de produit. Un quatrième objectif est celui de l'accroissement de la flexibilité des machines, c'est-à-dire l'accroissement de la possibilité de changer de produit sans temps d'arrêt trop long. Cet aspect est particulièrement important pour l'industrie textile des pays relativement petits, qui ont un marché restreint pour chaque type de produit. L'industrie doit donc procéder à des arbitrages lors de l'acquisition d'équipements nouveaux : elle doit établir son optimum entre le degré poussé d'automatisation, le maintien de la qualité du produit, la très grande vitesse et, surtout, la flexibilité. Suivant la gamme de produits qu'une entreprise fabrique, elle disposera en général de pièces d'équipement très automatisées et très rapides pour ses produits standardisés à grandes séries, ainsi que de pièces moins rapides mais très flexibles pour les produits dont la demande est plus modeste.

De plus, un progrès technique graduel, en opposition au progrès technique de caractère révolutionnaire, peut être introduit dans les processus de production par des modifications continuelles des machines en place. L'accroissement du rendement n'exige donc pas toujours et partout qu'on écarte l'équipement plus ancien et qu'on le remplace par de l'équipement entièrement neuf. Les machines peuvent être modifiées, voire entièrement reconstruites, en y ajoutant quelques parties nouvelles et en réorganisant le reste. Une carde ou un métier à filer de 25 ou 30 ans peut, après reconstruction, avoir un rendement voisin de celui de machines plus récentes. Les métiers à tisser conventionnels à navette peuvent être reconstruits, et à des coûts relativement modestes, en métiers à jet d'eau.

Finalement, il faut aussi souligner que des machines d'une nouvelle génération ne remplacent pas toujours entièrement les machines d'une génération plus ancienne. Ainsi la filature à fibres libérées, bien qu'incomparablement plus rapide que la filature à anneau, se heurte à des contraintes de finesse et de variété des filés que les métiers à filer à anneau n'ont pas.

La base de la décision de modifier ou reconstruire une pièce d'équipement est la même pour toutes les industries manufacturières : c'est le coût d'acquisition des nouvelles machines. Les machines

textiles sont coûteuses et s'il fallait les amortir très rapidement, les coûts de production deviendraient très élevés. Lorsque la concurrence domestique et internationale porte en grande partie sur les prix, les entreprises hésiteront à alourdir leurs coûts de production indûment.

Le tableau 3 constitue un résumé des principales pièces d'équipement installées dans les usines qui font partie de l'échantillon. En 1980, il y avait 18,827 machines majeures installées, dont 28 pour cent avaient un âge de vingt ans et plus, 48 pour cent de 10 à 19 ans, et 24 pour cent moins de 10 ans.

Les nouveaux procédés, introduits au cours des vingt dernières années, sont la filature à fibres libérées, la texturation et les métiers à tisser sans navette. Pour la filature à fibres libérées, 100 pour cent des machines ont moins de dix ans. La texturation a suivi le développement des fibres synthétiques. L'opération vise à modifier l'apparence des filés de filaments continus pour les faire ressembler à des filés de fibres coupées et les rendre plus gonflants. Des machines installées, 70 pour cent ont dix ans et plus, et 30 pour cent moins de dix ans. Finalement, dans les métiers à tisser sans navette, 13 pour cent des machines ont plus de 10 ans alors que 87 pour cent du total ont été installées au cours des dix dernières années. En 1980, les métiers à filer à fibres libérées représentent 5 pour cent de tous les métiers à filer, tandis que les métiers à tisser sans navette représentent 13 pour cent du total des métiers à tisser installés. Au cours des cinq dernières années, le nombre de métiers à filer et à tisser des deux générations se rapproche : on installe à peu près autant de machines de nouvelle technologie que d'ancienne.

Une technologie hautement automatique s'est développée pour les bobinoirs : seulement 3 pour cent des bobinoirs utilisés ont plus de vingt ans, 50 pour cent ont entre 10 et 19 ans, et 47 pour cent, soit pratiquement la moitié, moins de dix ans.[1]

Dans les autres catégories de machines, le renouvellement se réalise évidemment à un rythme plus lent. Dans la majorité des cas, on trouvera 30 pour cent et plus de machines qui ont vingt ans et plus, quelque 50 pour cent du total de 10 à 19 ans, et 20 pour cent de moins de dix ans.

Une autre façon d'évaluer le renouvellement des équipements est celle d'exprimer le nombre d'unités qui ont été installées en 1980 par rapport au total des machines installées.

Comme le tableau 3 le montre, aucune machine d'extrusion n'a été installée en 1980 et n'est projetée pour 1981. Les unités intallées en

[1] Cette information est donnée sous réserve parce que les bobinoirs ont été rapportés par les entreprises sans qu'ils figurent explicitement dans le questionnaire. Ainsi, les données sont incomplètes.

1980 par rapport au total représentent 1 pour cent pour les cardes, 18 pour cent pour les métiers à filer à fibres libérées, 4 pour cent pour les bobinoirs, 7 pour cent pour les métiers de retordage, 7 pour cent pour les machines de texturation, 12 pour cent pour les métiers à tisser sans navette, 4 pour cent pour le blanchissage, teinture et impression, 11 pour cent pour les autres machines[1] et 2 pour cent pour l'ensemble.

L'information présentée ci-dessus ne peut être utilisée que comme une approximation de la durée de vie économiquement utile des équipements. Lorsque nous trouvons par exemple que 7 pour cent des métiers de retordage ont été ajoutés au total des métiers au cours de la dernière année, nous ne pouvons en déduire que la durée de vie économiquement utile serait de 14 à 15 ans. Une telle déduction ne serait valable qu'à la condition que la capacité de production d'une nouvelle machine soit égale à celle d'une ancienne. Si elle était supérieure, il suffirait d'acheter une machine pour remplacer plusieurs vieilles machines à la fois. Or, généralement les nouvelles machines ont des capacités de production nettement supérieures aux anciennes.

Les différences dans les capacités de production se reflètent en partie dans les prix. En 1980, le prix moyen d'un métier à filer à anneau installé au Canada, était de $54,000, alors que celui d'un métier à filer à fibres libérées était de $175,000. Pareillement, le coût d'un métier à tisser à navette était d'environ $20,000 alors que le prix moyen des métiers sans navette s'établissait à $60,000. Par ailleurs, le prix moyen de toutes les machines installées en 1980 était de $102,000. (Tableau 4).

D'aucuns s'étonneront de la proportion élevée d'équipements de plus de dix ans, maintenus en état de marche dans les usines textiles. (Tableau 5). Il y a trois explications à cet état de choses. D'abord, nombreuses sont les anciennes machines qui ont été reconstruites et dont le rendement a été singulièrement accru, mais que certains manufacturiers classaient néanmoins dans les catégories d'âge de 20 à 30 ans ou de plus de 30 ans. Ensuite, une partie de l'équipement ancien est maintenue dans les usines pour servir de capacité d'appoint dans des périodes de demande saisonnièrement élevée, ou de capacité de réserve en cas de bris de l'équipement nouveau. Finalement, des machines anciennes sont utilisées pour des fins spéciales. Dans les secteurs des tissus de laine cardée ou des tissus de laine peignée, la mise en marché exige la production d'un volume fort élevé d'échantillons dont les clients pourront se servir dans leur choix avant de passer une commande. Les

[1] Le groupe « autres machines » contient principalement des ouvreuses et mélangeuses, des bancs d'étirage, des bancs à broches, des ourdissoirs, des encolleuses et des machines utilisées dans la finition des tissus. Comme ces « autres machines » ne figuraient pas expressément au questionnaire, et comme certaines entreprises les ajoutaient à leurs réponses, alors que d'autres ne les ajoutaient pas, les chiffres indiqués ont une signification très limitée et ne se prêtent nullement à une interprétation.

Tableau 3

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT DANS L'INDUSTRIE DU TEXTILE
en nombre et en pour cent

Catégories de machines		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL	Installées en 1980	Installation projetée en 1981
Machines d'extrusion	*Nombre*	38	113	240	58	5	454	—	—
	Pour cent	(8)	(25)	(53)	(13)	(1)	(100)		
Cardes	*Nombre*	52	267	610	144	98	1,171	8	71
	Pour cent	(5)	(23)	(52)	(12)	(8)	(100)		
Métiers à filer à anneau	*Nombre*	231	629	1,243	208	93	2,404	5	19
	Pour cent	(9)	(26)	(52)	(9)	(4)	(100)		
Métiers à filer à fibres libérées	*Nombre*	—	—	—	46	82	128	23	13
	Pour cent				(36)	(64)	(100)		
Métiers à filer, total	*Nombre*	231	629	1,243	254	175	2,532	28	32
	Pour cent	(9)	(25)	(49)	(10)	(7)	(100)		
Filature à anneau en pour cent du total		(100)	(100)	(100)	(82)	(53)	(95)	(18)	(59)
Filature à fibres libérées en pour cent du total		—	—	—	(18)	(47)	(5)	(82)	(41)
Bobinoirs	*Nombre*	—	11	219	171	36	437	17	51
	Pour cent		(3)	(50)	(39)	(8)	(100)		
Métiers de retordage	*Nombre*	29	61	191	68	53	402	28	18
	Pour cent	(7)	(15)	(48)	(17)	(13)	(100)		

Tableau 3 (suite)

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT DANS L'INDUSTRIE DU TEXTILE
en nombre et en pour cent

Catégories de machines		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL	Installées en 1980	Installation projetée en 1981
Machines de texturation	*Nombre*	—	—	99	6	37	142	10	2
	Pour cent			(70)	(4)	(26)	(100)		
Métiers à tisser à navette	*Nombre*	2,144	1,406	5,690	1,010	411	10,661	1	—
	Pour cent	(20)	(13)	(53)	(10)	(4)	(100)		
Métiers à tisser sans navette	*Nombre*	—	—	224	1,067	358	1,649	197	311
	Pour cent			(13)	(65)	(22)	(100)		
Métiers à tisser, total	*Nombre*	2,144	1,406	5,914	2,077	769	12,310	198	311
	Pour cent	(17)	(12)	(48)	(17)	(6)	(100)		
Métiers à tisser à navette en pour cent du total		(100)	(100)	(96)	(46)	(53)	(87)	(1)	
Métiers à tisser sans navette en pour cent du total				(4)	(51)	(47)	(13)	(99)	(100)
Teinture et impression	*Nombre*	46	135	232	126	44	583	24	21
	Pour cent	(8)	(23)	(40)	(22)	(7)	(100)		
Autres machines	*Nombre*	51	90	321	206	128	796	85	71
	Pour cent	(7)	(11)	(40)	(26)	(16)	(100)		
Ensemble des machines	*Nombre*	2,591	2,712	9,069	3,110	1,345	18,827	398	577
	Pour cent	(14)	(14)	(48)	(17)	(7)	(100)		

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

Tableau 4

COÛT MOYEN D'ÉQUIPEMENTS NEUFS ET DE LEUR INSTALLATION DANS L'INDUSTRIE DU TEXTILE

en milliers de dollars

Catégories de machines	Coût moyen par unité en 1980
Cardes	37.5
Métiers à filer à anneau	54.0
Métiers à filer à fibres libérées	175.0
Bobinoirs	120.0
Métiers de retordage	70.0
Machines de texturation	91.0
Métiers à tisser à navette	10.0
Métiers à tisser sans navette	60.0
Équipement de teinture et d'impression	135.0
Autres pièces d'équipement	91.0
Total pondéré de toutes les machines	102.0

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

échantillons représentent des séries de production très courtes et d'une très grande diversité. Nombreuses seront d'ailleurs les structures de tissus ou les combinaisons de couleurs pour lesquelles il n'y aura aucune demande significative. Un tel type de production ne peut s'effectuer sur un équipement perfectionné et à haut rendement, et on l'exécute sur les vieux métiers à tisser, ce qui représente une minimisation du coût. Dans les tableaux annexés, donnant l'âge de l'équipement par secteur, nous pouvons ainsi voir que les producteurs de tissus de laine peignée gardent 162 métiers de plus de 30 ans, et 12 de plus de 20 ans. Par contre, au cours des 20 dernières années, ils ont ajouté seulement 16 métiers à navette, contre 104 métiers sans navette. La même situation existe plus clairement encore dans les tissus de laine cardée. Il y a 42 métiers à navette de plus de 30 ans et aucun métier à navette n'a été ajouté depuis lors. Au cours des vingt dernières années, 147 nouveaux métiers ont été installés, tous sans navette.

Par ailleurs, dans l'industrie textile, comme dans de nombreuses autres industries manufacturières, des machines de plus de vingt ou trente ans ne sont pas nécessairement déclassées par des nouvelles machines dans toutes les utilisations. Beaucoup de ces machines sont en excellent état de fonctionnement et ont des rendements très respectables. Tant qu'elles peuvent rendre un service sans reproche, il serait irrationnel de les écarter.

Les proportions différentes de machines de génération récente, dans les divers secteurs du textile, sont attribuables à des causes

Tableau 5

ÂGE DE L'ENSEMBLE DES MACHINES RECENSÉES DANS L'ENQUÊTE DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS DES TEXTILES ET DES PRODUITS SPÉCIAUX

en pour cent

Secteurs	10 ans et plus	moins de 10 ans	moins de 5 ans
Filés acryliques (système peigné)	49	51	3
Filés de coton et de polyester-coton	85	15	7
Filés de fibres artificielles et mélangées (rayonne, nylon, polyester, acrylique, système coton)	64	36	13
Tissus de fibres artificielles	73	27	11
Tissus de coton, polyester-coton, velours côtelés et serges de Nîmes	83	17	4
Tissus de laine peignée	72	28	5
Tissus de laine cardée	63	37	12
Essuie-mains	75	25	16
Draps et taies d'oreillers	83	17	—
Tissus enduits	90	10	—
Teinture et impression	68	32	3
Produits textiles divers	70	30	5
Total des machines textiles proprement dites	76	24	7
Cordes et ficelles	55	45	25
Bas et chaussettes	72	28	15
Gants de travail	38	62	31
Sacs à main (en textiles)	38	62	26

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

techniques. Ce sont les tissus en matières artificielles qui s'adaptaient d'abord le mieux aux métiers à tisser sans navette. Ainsi, c'est dans ce secteur que les métiers sans navette ont été installés en premier lieu. En conséquence, la proportion des métiers sans navette sera beaucoup plus élevée dans les tissus artificiels que dans les tissus de coton. Cependant, même dans le second groupe, on a installé au cours des cinq dernières années plus de métiers sans navette (90) qu'à navette (50). (Annexes 1 à 12).

En ce qui concerne les industries des produits spéciaux, à savoir les cordes et ficelles, les bas et chaussettes, les gants de travail et les sacs à main, les données concernant l'âge de leur équipement sont présentées aux Annexes 13 à 16. Comme il s'agit de produits spéciaux, l'équipement utilisé est très différent de celui que nous rencontrons dans l'industrie des textiles primaires.

L'industrie des cordes et ficelles est une industrie textile à statut très particulier. C'est la seule industrie qui reçoit une protection quan-

titative limitée, le Canada n'a d'accord bilatéral qu'avec deux pays, et une protection tarifaire plus limitée encore. Il n'y a aucun droit de douane sur la presque totalité des produits qui servent dans l'agriculture et la pêche commerciale. Dans de telles conditions, les usines qui parviennent à survivre sont très compétitives et disposent d'un équipement mis à jour. De toutes les machines utilisées, un quart a moins de cinq ans, 45 pour cent a moins de dix ans. En 1980 et 1981 on aura ajouté plus de 13 pour cent à l'équipement installé avant la fin de 1979.

Au cours des dix dernières années, les producteurs de bas et chaussettes semblent avoir mis l'accent sur des pièces d'équipement très spécialisées telles les machines pour retournement de tricot, les machines de mise sur forme et les autres machines spécialisées. Dans ces trois cas, les machines de moins de dix ans représentent 98, 57 et 46 pour cent respectivement de toutes les machines installées. De plus, nombreux sont les producteurs qui ont établi un programme à moyen terme de reconstruction de leurs métiers à tricoter.

Le secteur des gants de travail est depuis longtemps sous pression considérable de la part des importations provenant des pays à bas coûts de production. Dans l'ensemble, 62 pour cent de son équipement a moins de dix ans, plus de 30 pour cent moins de cinq ans, et 10 pour cent de l'équipement total a été installé au cours de la seule année 1980. Le nouvel équipement se concentre numériquement dans les machines à coudre parce que celles-ci représentent les trois quarts de l'équipement utilisé. Le développement le plus significatif est cependant ailleurs. Ce sont, en effet, les machines très spécialisées de retournement, de mise en forme et de production de gants spécialement enduits ou formés en grande partie de plastique qui ont enregistré l'expansion la plus significative. Plus de la moitié des machines utilisées dans la fabrication de gants spécialement enduits ont moins de cinq ans.

Finalement, les producteurs de sacs à main en textiles concentrent aussi leurs efforts, comme ceux des bas et chaussettes et des gants de travail, sur des machines spécialisées. D'abord, ici aussi 62 pour cent de l'équipement a été installé au cours des dix dernières années, dont 14 pour cent dans la seule année 1980. Plus de 30 pour cent du total des machines de coupe à l'emporte-pièce, de production de montures, de fusion, ont moins de cinq ans.

Du point de vue renouvellement de leur équipement, les quatre secteurs spéciaux s'écartent considérablement de l'expérience des industries de textiles primaires. Le taux auquel ce renouvellement se réalise les rapproche de l'expérience de l'industrie du vêtement.

2 — L'âge de l'équipement dans l'industrie du vêtement

Comme pour l'industrie du textile, l'enquête de la Commission sur l'âge de l'équipement dans l'industrie du vêtement est centrée sur des

pièces d'équipement importantes à la fois du point de vue de leur rôle dans le processus de production et de leurs prix. Sont donc exclus de l'enquête les équipements standards et relativement peu dispendieux tels les tables et outils ordinaires utilisés dans le traçage, la gradation et la coupe, les installations traditionnelles de transport au sein de l'usine des pièces à assembler ou déjà assemblées. Notre préoccupation première fut d'identifier et de recenser les pièces d'équipement qui peuvent incorporer un certain degré de progrès technique et qui, de ce fait, peuvent avoir une influence sur la capacité de concurrence des différents secteurs de l'industrie du vêtement.

L'industrie du vêtement contient trois phases essentielles de production : les opérations de coupe, celle de l'assemblage ou de couture et celle de la mise en forme ou de pressage. Chacune de ces phases est apte à incorporer des progrès technologiques et la technologie a effectivement évolué graduellement, sans changement révolutionnaire.[1]

A cet égard, au cours des vingt dernières années, il y a eu un progrès important dans deux directions principales. L'une a trait à l'augmentation de la vitesse des machines et l'autre à leur programmation croissante, ce qui permet des opérations de plus en plus automatiques et diminue le degré de qualification nécessaire de la main-d'œuvre. Des machines spécialisées et automatisées peuvent maintenant confectionner des boutonnières, apposer des poches extérieures, des passants de ceinture, ou tous les boutons, sans que le préposé ait d'autre responsabilité que de charger et décharger la ou les machines qui lui sont confiées et de veiller à ce que l'équipement fonctionne sans défaut.

Dans les opérations préparatoires à la coupe, des progrès importants ont pris place dans le traçage, la gradation et la reproduction automatique des patrons. A l'aide d'un ordinateur, ces opérations peuvent être maintenant entièrement automatisées tout en assurant l'utilisation optimum des tissus. Dans la coupe, des tables à succion d'air permettent de superposer un grand nombre de couches de tissus et de les comprimer pour que la coupe soit réalisée avec précision. Des machines étaleuses de tissus avant coupe permettent de réduire le temps et l'effort nécessaire à l'étalement, tout en assurant une superposition parfaite des couches de tissus. Finalement, l'opération de coupe elle-même peut être maintenant automatisée à l'aide de machines à couper contrôlées par ordinateur.

[1] Nous appellerions « progrès révolutionnaire » un progrès qui changerait radicalement le processus de production. Dans l'industrie du vêtement un tel progrès serait par exemple un progrès chimique qui permettrait de remplacer la couture au complet par une technologie de fusion chimique à la condition que le liage chimique soit de qualité comparable à celui qui est obtenu par la couture.

Dans les opérations de couture, l'étape de loin la plus importante de l'opération d'assemblage, le progrès technique prend de nombreuses formes. Au cours des vingt-cinq dernières années, les machines à coudre ont doublé le nombre de points de couture par minute. Elles sont de plus souvent assorties d'équipement de positionnement automatique de l'aiguille, de coupe automatique du fil, de mécanismes de programmation, permettant de varier les points de couture et d'exécuter automatiquement un certain éventail d'opérations de couture. Il y a aussi des machines à coudre très spécialisées entièrement automatiques. De plus, dans l'opération d'assemblage la fusion plutôt que la couture s'affirme progressivement, principalement dans le domaine des toiles de renfort. Finalement, il y a eu un progrès notable dans les systèmes de convoyeurs des pièces à être assemblées dans une série de postes de travail successifs.[1]

Les opérations de mise en forme sont essentiellement des opérations de pressage. Ici encore, nous nous sommes intéressés à l'équipement de pressage à vapeur plutôt que l'équipement de pressage à la main. Le pressage à vapeur est de plus en plus automatisé et l'utilisation au Canada de ce genre d'équipement se propage année après année. Dans le pressage, comme dans les autres opérations, l'automatisation accroît la vitesse d'exécution considérablement et réduit les exigences de qualification des opérateurs.

Le progrès technique a ouvert de nombreuses voies à l'amélioration de la capacité de concurrence. Toutefois, son incorporation dans les processus réels de production dans l'industrie du vêtement se heurte à des problèmes économiques qu'il serait dangereux d'ignorer. En règle générale, plus une pièce d'équipement est automatisée, plus elle sera spécialisée, plus elle sera chère et moins elle aura de flexibilité. Un tel équipement sera efficace et économiquement justifiable dans la production de produits très standardisés à grande échelle. Mais le nombre de produits standardisés est relativement limité, particulièrement dans un marché de taille réduite. La standardisation est par ailleurs contraire à l'aspiration fondamentale des consommateurs. Ainsi, le véritable défi qui se pose au manufacturier est moins celui de se doter de machines très perfectionnées que celui de trouver une solution satisfaisante au dilemme comment diversifier sa production avec des techniques d'assemblage standardisées. C'est dans ce sens que le progrès et l'investissement même considérable des manufacturiers ne résolvent

[1] Des progrès dans le domaine du transport entre postes de travail et dans la présentation rationnelle des pièces qui doivent être assemblées par les opérateurs de machines à coudre sont d'autant plus indispensables qu'aujourd'hui encore les opérateurs doivent consacrer trois ou quatre fois plus de temps à charger et à décharger la machine qu'à exécuter la couture. Dans ces conditions le temps gagné par la vitesse accrue des machines peut devenir illusoire si les opérations de chargement et déchargement ne peuvent être accélérées simultanément.

pas encore le problème général d'amélioration de leur capacité de concurrence. Ce n'en est qu'un aspect.

Le tableau 6 sur l'âge de l'équipement reflète évidemment à la fois les restrictions que nous avons imposées au choix des machines recensées et l'erreur systématique de notre échantillon qui est infléchi en faveur des grandes entreprises dans chacun des secteurs. L'âge moyen de l'équipement, ainsi que son taux de renouvellement annuel apparaissent ainsi comme étant quelque peu plus favorables qu'ils ne le sont en réalité. Soulignons encore une fois que le tableau 6 rend compte de l'équipement tel qu'il existe dans les 290 entreprises de l'échantillon, et que cet échantillon ne contient que 10 pour cent de petites entreprises et qu'aucune tentative de généralisation des résultats qui les rendrait valables pour l'ensemble de l'industrie du vêtement n'est possible.[1]

Les résultats du tableau 6 sont intéressants à plus d'un égard. Ils montrent d'abord que plus de 70 pour cent des machines dans les 290 entreprises de vêtements ont moins de dix ans. La proportion la plus élevée de machines est constituée de machines à coudre : même parmi les machines à coudre ordinaires, 69 pour cent ont moins de dix ans et plus d'un tiers, moins de cinq ans. Parmi les machines à coudre spécialisées, les quatre cinquièmes ont moins de dix ans et près de la moitié, moins de cinq ans, 10 pour cent du total ayant été ajouté au cours de la seule année 1980.

Parmi les pièces d'équipement de technologie nouvelle, 82 pour cent de l'équipement de pressage spécialisé a moins de dix ans (61 pour cent moins de cinq ans), 88 pour cent de l'équipement de traçage et de gradation a moins de dix ans (66 pour cent moins de cinq ans), 90 pour cent de l'équipement de fusion ainsi que des installations de convoyeurs ont moins de dix ans (70 et 68 pour cent respectivement ayant moins de cinq ans). Dans les totaux respectifs, les machines installées pendant la seule année 1980 représentent 4 pour cent dans le pressage, 12 pour cent pour le traçage et la gradation, 15 pour cent pour la fusion et 8 pour cent pour les convoyeurs.

Le renouvellement de l'équipement se réalise à un taux sensiblement plus lent dans les usines de tricotage de vêtements : 43 pour cent

[1] Remarquons qu'il y a une corrélation positive significative entre le contenu mode du produit et la proportion de petites entreprises actives dans le secteur qui fabrique ce produit. Il en est ainsi avant tout pour les vêtements pour dames : des robes, par les vêtements tricotés, jusqu'aux manteaux. Il en est ainsi dans une moindre mesure pour les vêtements d'extérieur et pour les chandails, pullovers et cardigans en général. Lorsque l'élément mode joue un rôle important, la grande usine est généralement un producteur moins efficace de tels produits et c'est la petite entreprise, parfaitement flexible qui est la mieux indiquée. Dans ces cas, la technologie de production devient un facteur plutôt secondaire de la capacité de concurrence. Celle-ci dépendra surtout du design et de la qualité du produit fini.

Tableau 6

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT

en nombre et en pour cent

Catégories d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	Moins de 10 ans	TOTAL	Installé en 1980
Équipement de traçage et de gradation	*Nombre*	—	1	20	39	114	153	174	21
	Pour cent	—	—	(12)	(22)	(66)	(88)	(100)	(12)
Équipement de coupe	*Nombre*	24	66	281	503	593	1,096	1,467	140
	Pour cent	(2)	(5)	(19)	(34)	(40)	(74)	(100)	(10)
Machines à coudre ordinaires	*Nombre*	390	1,196	7,402	9,355	10,203	19,558	28,546	1,681
	Pour cent	(1)	(4)	(26)	(33)	(36)	(69)	(100)	(6)
Machines à coudre spécialisées	*Nombre*	38	170	1,716	3,102	4,677	7,779	9,703	983
	Pour cent	—	(2)	(18)	(32)	(48)	(80)	(100)	(10)
Total de machines à coudre	*Nombre*	429	1,366	9,188	12,457	14,880	27,337	38,249	2,664
	Pour cent	(1)	(3)	(24)	(33)	(39)	(72)	(100)	(7)
Machines à coudre ordinaires en pour cent du total		(91)	(88)	(81)	(75)	(69)	(72)	(75)	(63)
Machines à coudre spécialisées en pour cent du total		(9)	(12)	(19)	(25)	(31)	(28)	(25)	(37)
Équipement de fusion	*Nombre*	7	2	11	41	141	182	202	31
	Pour cent	(3)	(1)	(6)	(20)	(70)	(90)	(100)	(15)
Installation de convoyeurs	*Nombre*	1	3	40	97	296	393	437	37
	Pour cent	—	(1)	(9)	(22)	(68)	(90)	(100)	(8)

Tableau 6 (suite)

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT
en nombre et en pour cent

Catégories d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	Moins de 10 ans	TOTAL	Installé en 1980
Équipement ordinaire de pressage à la vapeur	*Nombre*	22	50	412	604	490	1,094	1,578	84
	Pour cent	(1)	(3)	(26)	(39)	(31)	(70)	(100)	(5)
Équipement spécialisé de pressage à la vapeur	*Nombre*	—	9	168	212	621	833	1,010	40
	Pour cent	—	(1)	(17)	(21)	(61)	(82)	(100)	(4)
Total de l'équipement de pressage	*Nombre*	22	59	580	816	1,111	1,927	2,588	124
	Pour cent	(1)	(2)	(22)	(32)	(43)	(75)	(100)	(5)
Équipement de pressage ordinaire en pour cent du total		(100)	(85)	(75)	(74)	(44)	(57)	(61)	(68)
Équipement de pressage spécialisé en pour cent du total		—	(15)	(28)	(26)	(56)	(43)	(39)	(32)
Métiers à tricoter circulaires	*Nombre*	382	184	368	409	295	704	1,638	69
	Pour cent	(23)	(11)	(23)	(25)	(18)	(43)	(100)	(4)
Métiers à tricoter rectilignes	*Nombre*	20	53	264	305	138	443	780	11
	Pour cent	(2)	(7)	(34)	(39)	(18)	(57)	(100)	(1)
Total des métiers à tricoter	*Nombre*	402	237	632	714	433	1,147	2,418	80
	Pour cent	(16)	(10)	(26)	(30)	(18)	(48)	(100)	(3)
Métiers circulaires en pour cent du total		(95)	(78)	(58)	(57)	(68)	(61)	(68)	(86)
Métiers rectilignes en pour cent du total		(5)	(22)	(42)	(43)	(32)	(39)	(32)	(14)
Total de tout l'équipement	*Nombre*	884	1,734	10,682	14,667	17,568	32,235	45,535	3,097
	Pour cent	(2)	(4)	(23)	(32)	(39)	(71)	(100)	(7)

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

des métiers à tricoter circulaires ont moins de dix ans et 57 pour cent des métiers à tricoter rectilignes ont le même âge. Dans les deux cas, les métiers de moins de cinq ans représentent 18 pour cent du total.

Pour donner une impression du coût des différentes catégories d'équipement dans l'industrie du vêtement, nous nous contenterons de rapporter le coût des installations majeures en 1980. Pour cette année, en effet, d'après les réponses au questionnaire, nous connaissons le nombre d'unités installées aussi bien que le coût total de ces installations. (Tableau 7).

Tableau 7

COÛT MOYEN D'ÉQUIPEMENTS NEUFS ET DE LEUR INSTALLATION DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT
en milliers de dollars

Catégories de machines	Coût moyen par unité en 1980
Équipement de traçage et de gradation	80
Métiers à tricoter circulaires	46
Installation de convoyeurs	26
Métiers à tricoter rectilignes	25.5
Équipement spécialisé de pressage à la vapeur	16
Équipement de fusion	11
Équipement ordinaire de pressage à la vapeur	7.5
Équipement de coupe	7
Machines à coudre spécialisées	4.6
Machines à coudre ordinaires	2.8
Total pondéré des métiers à tricoter	43
Total pondéré de l'équipement de pressage	10
Total pondéré des machines à coudre	3.5
Total pondéré de toutes les machines	5.8

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

Les tableaux des Annexes 17 à 30 montrent l'âge des différentes catégories d'équipement dans quatorze secteurs majeurs de l'industrie du vêtement. Une grille d'interprétation rapide peut être établie en divisant l'ensemble des machines des quatorze secteurs en machines de dix ans et plus, et de moins de dix ans. (Tableau 8).

Il s'agit d'une grille simplifiée qui n'est certes pas suffisante pour donner une impression valable. Une grille plus complète présenterait pour chaque secteur d'abord sa part dans l'équipement total, et ensuite sa part dans les machines qui contiennent de la technologie avancée, tels l'équipement de traçage et gradation, l'équipement de coupe, les machines à coudre spécialisées, l'équipement de fusion, les sytèmes de

Tableau 8

ÂGE DE L'ENSEMBLE DES MACHINES RECENSÉES DANS L'ENQUÊTE DANS LES DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT
en pour cent

Secteurs	10 ans et plus	Moins de 10 ans	Moins de 5 ans
Maillots de bain	19	81	41
Complets et vestons habillés pour messieurs	20	80	39
Chemisiers, blouses pour dames, tee-shirts et blousons d'entraînement	23	77	49
Pantalons, shorts et salopettes	23	77	45
Robes, jupes et vêtements sport pour dames	24	76	36
Pyjamas et vêtements de nuit	24	76	32
Chandails, pullovers et cardigans	26	74	39
Vêtements d'extérieur	28	72	37
Vestons, pardessus et manteaux	28	72	36
Vestons et manteaux en cuir	35	65	23
Chemises pour messieurs	40	60	35
Sous-vêtements	46	54	31
Imperméables	49	51	24
Vêtements de soutien	58	42	24
Total pondéré des 14 secteurs	29	71	39

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

convoyeurs et l'équipement de pressage spécialisé. Même dans ce cas, il faudrait encore tenir compte de la technologie spécifique au secteur : dans certains secteurs, par exemple, l'équipement de fusion ou de pressage spécialisé a peu d'applications possibles. Il serait peu utile aux entreprises de s'en doter.

Voilà quelques exemples qui doivent nous mettre en garde contre toute conclusion hâtive. Les comparaisons directes permettent une lecture rapide mais superficielle. Ce n'est qu'en examinant les technologies spécifiques qui doivent être appliquées dans chacun des secteurs spécifiques, que l'état de l'équipement peut être évalué.

3 — L'âge de l'équipement dans les entreprises de sous-traitance

La sous-traitance dans l'industrie du vêtement est une tradition relativement ancienne dans tous les pays où l'industrie du vêtement a eu une certaine importance. Au Canada, la sous-traitance a toujours été concentrée au Québec.

La sous-traitance dans la confection des vêtements constitue une zone grise de l'activité productrice, un secteur difficile à cerner et, par

conséquent, mal connu. L'acheteur ou le consommateur ne vient jamais en contact direct avec les sous-traitants, ne peut identifier la production réalisée par eux, ne connaît ni leurs noms, ni leurs genres d'activité. Or, les sous-traitants peuvent jouer, et jouent effectivement, un rôle non négligeable dans plusieurs secteurs de l'industrie du vêtement.

Lorsqu'on désire examiner ce secteur d'activité, on se heurte tout de suite à une difficulté majeure, celle d'essayer d'établir le nombre d'entreprises de sous-traitance. Les listes des noms et adresses sont éparpillées, incertaines et souvent désuètes. Statistique Canada recense 459 sous-traitants, tout en sachant que leur nombre est plus élevé sans qu'ils puissent être identifiés. Les listes transmises à la Commission par les comités paritaires et conjoints du Québec et de l'Ontario, le Manitoba Fashion Institute et l'industrie du vêtement de la Colombie britannique font état de 742 sous-traitants. L'Association des entrepreneurs en couture du Québec, une association représentant principalement les sous-traitants de vêtements pour dames, estime de son côté le nombre d'entreprises de sous-traitance à 1,100. Manifestement, il y a un problème de définition de l'entreprise de sous-traitance.

Les incertitudes concernant le nombre d'entreprises proviennent de sources multiples. Il y a d'abord les manufacturiers de vêtements qui, de temps à autre, lorsque leur carnet de commandes ne permet pas un degré d'utilisation suffisant de leur capacité de production, acceptent des contrats de sous-traitance. Par contre, lorsque leur carnet de commandes est bien rempli, ces manufacturiers cessent leur activité de sous-traitance et redeviennent manufacturiers à plein temps. Il y a ensuite les manufacturiers de vêtements qui détachent de leur entreprise une phase de la production, le plus souvent la couture, et établissent une entreprise séparée qui sera chargée exclusivement de cette opération. Comme la nouvelle entreprise est propriété du manufacturier de vêtements, comme le plus souvent elle travaillera uniquement pour la maison-mère, elle ne peut être considérée comme une entreprise de sous-traitance. En fait, il s'agit d'une phase de production intégrée dans l'activité de la société-mère qui a été rendue juridiquement indépendante sans qu'elle le soit réellement. Il y a de multiples raisons qui peuvent justifier une telle façon de procéder. Finalement, il y a les entreprises de sous-traitance que l'on pourrait dénommer « saisonnières ». Il s'agit d'opérations plus artisanales qu'industrielles, dont l'existence est particulièrement éphémère. Elles existent pour une saison ou deux, parfois une année ou deux, rarement plus.

Dans ces conditions, l'établissement d'un échantillon est une opération difficile, et c'est en constituant l'échantillon que la Commission a pu conclure que les listes comportaient des noms d'entreprises qui ne sont pas vraiment des entreprises de sous-traitance ou qui sont des opérations artisanales et éphémères, difficilement classifiables

parmi les activités manufacturières. Il est vraisemblable que le nombre total d'entreprises de sous-traitance soit de l'ordre de 500 à 600.

Une entreprise de sous-traitance se définit comme une entreprise indépendante, possédant son équipement de production, qui établit des liens contractuels avec des sociétés manufacturières pour exécuter une partie des opérations de production. L'entreprise de sous-traitance dans l'industrie du vêtement n'est pas propriétaire des stocks de matières premières, de l'encours de fabrication ou des stocks de produits finis, elle n'achète que des fournitures mineures comme le fil à coudre, et elle ne s'occupe pas de la vente.[1]

Les entreprises de sous-traitance sont, dans leur grande majorité, des entreprises de couture. Parfois on peut aussi trouver des sous-traitants qui ne font que la coupe. Néanmoins, l'opération habituelle se déroule comme suit : le manufacturier achète ses tissus, choisit les modèles qu'il désire placer dans sa collection, fait la coupe des tissus conformément aux modèles et envoie les pièces découpées à un contracteur de son choix qui procédera à la couture et au pressage du vêtement. Une fois ces opérations terminées, le vêtement assemblé est renvoyé au manufacturier qui l'entrepose et le vend.

Contrairement à un grand nombre d'entreprises manufacturières, les entreprises de sous-traitance sont hautement spécialisées par type de produit assemblé d'une part, et par le niveau de prix de vente du produit fini d'autre part. Dans les vêtements pour messieurs par exemple, il n'y a pas de contracteur qui assemblerait à la fois des vestons et des pantalons : un certain nombre de sous-traitants sont spécialisés dans l'assemblage de vestons, d'autres dans celui des pantalons et c'est le manufacturier qui mettra ensemble les complets fabriqués par deux sous-traitants différents. Par ailleurs, suivant le prix de vente du tissu et du vêtement, le manufacturier sait à quel sous-traitant il devra s'adresser pour obtenir la qualité d'assemblage visée.

Les manufacturiers qui recourent systématiquement à des sous-traitants sont associés de façon permanente à leurs sous-traitants. La tradition de l'industrie est dans une large mesure une tradition orale sans que des contrats en bonne et due forme soient signés. Ainsi, toute sous-traitance régulière doit se baser sur la confiance mutuelle. Lorsqu'il s'agit de sous-traitance saisonnière, c'est-à-dire de sous-traitants qui reçoivent des commandes de manufacturiers qui ne peuvent entièrement satisfaire la demande à cause de la limitation de

[1] Dans d'autres industries comme la construction mécanique, ou les moyens de transport, la sous-traitance consiste normalement à manufacturer une composante identifiable du produit fini et cette composante est incorporée dans le produit par le manufacturier ou le contracteur principal. Dans l'industrie du vêtement la sous-traitance est toujours une phase de l'assemblage, une opération spécifique exécutée sous commande pour le manufacturier.

leur capacité de production, l'association entre le manufacturier et le sous-traitant est moins stable. Mais, même dans ce cas, les manufacturiers préfèrent recourir à des sous-traitants avec qui ils ont fait affaire dans le passé.

Parmi les entreprises de sous-traitance, les plus stables seront celles qui ont un lien d'association organique avec un ou plusieurs manufacturiers. Lorsque le manufacturier ne dispose que d'une salle de coupe, toute la couture devra être confiée à un sous-traitant. Lorsque le manufacturier dispose d'une capacité de couture limitée, il produira un petit éventail de vêtements lui-même et confiera la couture d'autres types de vêtements de sa collection à des sous-traitants. Inversement, les entreprises de sous-traitance les moins stables seront celles qui n'ont pas d'association de caractère permanent avec un ou plusieurs manufacturiers et qui essaient de survivre uniquement à base de travail à façon saisonnier.

D'une façon générale, les entreprises de sous-traitance encourent des risques supérieurs à ceux des manufacturiers. Lorsqu'une association est stable, la disparition possible du manufacturier laisse le contracteur à découvert car il n'a ni style, ni marque de commerce qui lui appartienne. Lorsqu'un manufacturier, encouragé par le succès répété de ses collections, décide d'accroître ses propres capacités de production, il mettra souvent en péril un ou plusieurs sous-traitants qui, depuis des années, ont travaillé pour lui. Finalement, lorsqu'une entreprise de sous-traitance vit principalement de commandes saisonnières, elle connaît une existence des plus périlleuses.

L'échantillon des entreprises de sous-traitance de la Commission contient 78 entreprises, soit quelque 15 pour cent du total; comme l'échantillon sur les manufacturiers de vêtements, celui-ci est probablement légèrement biaisé vers les sous-traitants plus importants. Notre échantillon contient 20 pour cent d'entreprises de moins de 20 employés, 26 pour cent d'entreprises de 20 à 49 employés, 31 pour cent d'entreprises de 50 à 99 employés, 15 pour cent d'entreprises de 100 à 199 employés, et 6 pour cent d'entreprises de 200 et plus d'employés.

Géographiquement, l'échantillon se divise comme suit : Nouveau-Brunswick 1 pour cent, Québec 89 pour cent, Ontario 5 pour cent, Manitoba 4 pour cent, et Colombie britannique 1 pour cent. La répartition géographique de notre échantillon correspond à la réalité. Tous les observateurs estiment que la part du Québec dans la sous-traitance est de 90 pour cent.

Finalement, la répartition de l'échantillon par secteur d'activité favorise les secteurs traditionnels de sous-traitance : robes et jupes pour dames 26 pour cent, pantalons et jeans 24 pour cent, chemisiers et blouses pour dames 18 pour cent, vestons pour messieurs 10 pour cent, vêtements d'extérieur 6 pour cent, chemises pour messieurs

et pardessus et manteaux 5 pour cent chacun, pyjamas et vêtements de nuit 4 pour cent, et maillots de bain 1 pour cent.

L'âge des entreprises de sous-traitance dans l'échantillon s'échelonne entre 1 et 72 ans, la moyenne s'établissant à 13 ans.

Plus de la moitié des entreprises de sous-traitance dans l'échantillon proviennent des zones rurales du pays (53 pour cent), alors que 47 pour cent sont localisées dans les villes. Dans ce dernier cas, près des trois quarts sont localisées à Montréal.

Comme les entreprises de sous-traitance sont spécialisées dans la couture, l'écrasante majorité de leur équipement est constituée de machines à coudre (91 pour cent pour l'ensemble). Par rapport aux manufacturiers de vêtements, les entreprises de sous-traitance disposent de machines généralement plus légères (il n'y a pas beaucoup d'installations de traçage et de gradation, de coupe, ou de convoyeurs et il n'y a pas de métiers à tricoter dans les entreprises de sous-traitance).

L'équipement installé est relativement nouveau : 87 pour cent du total des machines et 86 pour cent des machines à coudre ont moins de 10 ans. (Tableau 9). Dix pour cent de tout l'équipement existant dans les 78 entreprises a été installé en 1980. Dans leur sphère spécifique d'activité, les entreprises de sous-traitance disposent d'un équipement égal sinon supérieur à celui des entreprises manufacturières de vêtements. D'ailleurs certaines de ces entreprises de sous-traitance sont renommées pour la qualité de leur travail, particulièrement dans les secteurs de vestons et pantalons pour messieurs, de robes et jupes pour dames, et de chemises et chemisiers. Il s'agit d'entreprises bien organisées, bien équipées et efficaces. Il n'est pas exclu que ces entreprises pourraient se substituer avantageusement aux opérations de couture de beaucoup de manufacturiers.

Le problème des entreprises de sous-traitance doit se poser au sein d'une stratégie pour l'industrie du vêtement. Certains manufacturiers dont le point fort est soit le choix des tissus et des modèles, soit la coupe, soit encore la vente de vêtements assemblés, devraient se poser la question à savoir s'il ne vaudrait pas mieux pour eux de se spécialiser conformément à leurs points forts et de laisser l'organisation de la salle de couture aux soins d'un des sous-traitants particulièrement efficace dans cette opération.

Les entreprises de sous-traitance font partie intégrante de l'industrie du vêtement, spécialement au Québec. C'est à ce titre qu'il faut les considérer et inclure les meilleures d'entre elles dans la solution du problème de la capacité de concurrence améliorée.

Au cours de l'enquête, la Commission a demandé une question concernant l'âge et le sexe de la main-d'œuvre de production dans les

Tableau 9

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT DANS LES ENTREPRISES DE SOUS-TRAITANCE

en nombre et en pour cent

Catégories d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	Moins de 10 ans	TOTAL	Installé en 1980
Équipement de traçage et de gradation	*Nombre*	—	—	—	3	7	10	10	1
	Pour cent	(—)	(—)	(—)	(30)	(70)	(100)	(100)	(10)
Équipement de coupe	*Nombre*	—	3	7	19	51	70	80	10
	Pour cent	(—)	(4)	(9)	(24)	(63)	(87)	(100)	(13)
Machines à coudre ordinaires	*Nombre*	28	140	470	1,319	2,218	3,537	4,175	369
	Pour cent	(1)	(3)	(11)	(32)	(53)	(85)	(100)	(19)
Machines à coudre spécialisées	*Nombre*	3	11	109	384	1,099	1,483	1,606	225
	Pour cent	(—)	(1)	(7)	(24)	(68)	(92)	(100)	(14)
Total des machines à coudre	*Nombre*	31	151	579	1,703	3,317	5,020	5,781	594
	Pour cent	(1)	(3)	(10)	(29)	(57)	(86)	(100)	(10)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	3	8	12	20	23	3
	Pour cent	(—)	(—)	(13)	(35)	(52)	(87)	(100)	(13)
Installations de convoyeurs	*Nombre*	—	—	—	—	2	2	2	—
	Pour cent	(—)	(—)	(—)	(—)	(100)	(100)	(100)	(—)
Équipement ordinaire de pressage à la vapeur	*Nombre*	2	5	32	85	98	183	222	18
	Pour cent	(1)	(2)	(15)	(38)	(44)	(82)	(100)	(8)
Équipement spécialisé de pressage à la vapeur	*Nombre*	7	1	15	86	108	194	217	30
	Pour cent	(3)	(—)	(7)	(40)	(50)	(90)	(100)	(14)
Total de l'équipement de pressage	*Nombre*	9	6	47	171	206	377	439	48
	Pour cent	(2)	(1)	(11)	(39)	(47)	(86)	(100)	(11)
Total de tout l'équipement	*Nombre*	40	160	636	1,904	3,595	5,499	6,335	657
	Pour cent	(—)	(3)	(10)	(30)	(57)	(87)	(100)	(10)

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

78 entreprises de sous-traitance et les 290 entreprises manufacturières au 31 décembre 1980. Du fait que les entreprises de sous-traitance font surtout de la couture et qu'elles sont localisées davantage dans les parties rurales du Québec que les manufacturiers, nous trouvons chez les contracteurs une proportion plus élevée de femmes et une main-d'œuvre plus jeune que chez les manufacturiers. (Tableau 10). Au 31 décembre 1980, l'emploi total chez les manufacturiers recensés a été de 41,057 employés de production ; dans les entreprises de sous-traitance de notre échantillon, le nombre d'employés de production a été de 5,455.

Tableau 10

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS DE PRODUCTION PAR ÂGE ET PAR SEXE, DANS LES ENTREPRISES DE VÊTEMENTS ET DE SOUS-TRAITANCE FAISANT PARTIE DE L'ÉCHANTILLON DE LA COMMISSION AU 31 DÉCEMBRE 1980

en pour cent

Groupes d'âge	Entreprises manufacturières			Entreprises de sous-traitance		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Moins de 25 ans	4.0	19.3	23.3	3.1	32.3	35.4
De 25 à 50 ans	10.0	51.4	61.4	4.6	49.3	53.9
Plus de 50 ans	3.6	11.4	15.3	1.2	9.5	10.7
TOTAL	**17.6**	**82.4**	**100.0**	**8.9**	**91.1**	**100.0**

SOURCE: Commission du textile et du vêtement.

L'entreprise de sous-traitance, avec une proportion de jeunes employés de plus d'un tiers et une proportion faible de travailleurs âgés, apparaît comme une des rares activités donnant du travail aux femmes jeunes et d'âge moyen dans le milieu rural.

Conclusion

L'industrie du textile et l'industrie du vêtement sont deux mondes différents du point de vue de l'équipement qu'elles utilisent. Dans l'industrie textile primaire, l'équipement est relativement dispendieux et sa durée de vie longue. En 1980, la valeur moyenne d'une pièce d'équipement dépasse $100,000, alors que dans l'industrie du vêtement elle n'atteint pas $6,000 (les industries produisant des articles textiles spéciaux sont, de ce point de vue, apparentées à l'industrie du vêtement plutôt qu'à l'industrie du textile primaire). Un équipement plus lourd et plus cher doit avoir une vie utile plus longue ; le renouvellement de l'équipement sera considérablement plus lent dans le textile que dans le vêtement. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que trois quarts de

l'équipement de l'industrie textile primaire a plus de dix ans, et un quart seulement moins de dix ans, et que dans le vêtement les proportions sont pratiquement inversées : l'équipement de plus de dix ans ne représente que 30 pour cent du total, et l'équipement de moins de dix ans, 70 pour cent. Cependant, comme nous l'avons souligné auparavant, nos résultats concernant l'équipement dans l'industrie du vêtement comportent une erreur systématique qui surévalue quelque peu le degré de modernisation apparent de cette industrie.

Le choix de dix ans comme diviseur majeur de l'âge de l'équipement tient compte de la législation sur l'amortissement admissible du point de vue fiscal. Une très grande partie des machines du textile et du vêtement peuvent être amorties au Canada au taux annuel de 20 pour cent de la balance du coût d'installation. Ainsi, en dix ans l'équipement est, à toutes fins pratiques, entièrement amorti. Le taux d'amortissement admissible par la loi sur la taxation des corporations ne tient pas compte de la durée réelle de vie de l'équipement et ne représente un avantage qu'à la condition que les profits réalisés permettent un tel taux d'amortissement. Ainsi nous trouverons dans ces deux industries, comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres, une comptabilité à deux taux d'amortissement : le taux admis par le fisc et le taux d'amortissement tenant compte de la durée de vie économiquement utile de l'équipement. En outre, dans une période caractérisée par l'inflation aiguë, les épargnes générées par les entreprises doivent excéder nettement l'amortissement parce que le coût d'acquisition de nouvel équipement dépasse rapidement et considérablement celui de l'équipement identique acquis cinq ou dix ans plutôt.

L'âge de l'équipement que nous trouvons dans notre enquête se rapproche de la durée de vie moyenne utilisée par Revenu Canada, Douanes et accise, dans l'estimation de la valeur de l'équipement usagé qui serait importé au Canada. Pour l'industrie textile, la durée de vie utile de l'équipement est supposée être de 15 à 40 ans (ouvreuses 25 ans, cardes 40 ans, machines pour la fabrication des filés 20 à 30 ans, métiers à filer à anneau 30 ans, métiers à tisser 25 ans, équipement de blanchissage, teinture et séchage 15 à 25 ans, impression 30 ans). L'équipement plus léger utilisé par l'industrie du vêtement a, par contre, une durée de vie utile estimée à 15 ans en général.

Dans l'ensemble, l'équipement utilisé par les industries du textile et du vêtement est relativement moderne. Il ne semble pas y avoir à cet égard de retard technologique par rapport à d'autres pays. S'il y a écart, il est probablement à notre avantage. Ceci ne veut évidemment pas dire qu'il n'y a plus de place pour de l'amélioration dans l'équipement. Des améliorations sont possibles et contribueraient à renforcer la capacité de concurrence de nombreux secteurs textiles au Canada. Nous devons répéter néanmoins que la technologie seule, aussi perfectionnée soit-elle, ne résoudra pas complètement le problème de compétitivité par

rapport aux pays à bas coûts de production. Pour cela, il faudrait que tous les aspects de la capacité de concurrence soient pris en considération tels le design, la qualité, la mise en marché, le respect des délais de livraison, la structure financière et une gestion plus tournée vers l'avenir. Et peut-être plus que tout autre aspect encore, il faudrait rechercher des niches spécifiques de produits dont la qualité, le design et les griffes correspondraient à une demande stable et qui permettraient d'être à l'abri de la concurrence des importations et des autres producteurs canadiens. Il s'agirait en somme d'exploiter une demande relativement indépendante et de la protection douanière et des mesures spéciales de protection.

Une enquête qui porte sur 75 sociétés et 107 usines sur un total de 179 sociétés et 215 usines dans l'industrie du textile, sur 290 sociétés avec 343 usines sur un total de plus de 1,400 établissements dans l'industrie du vêtement, et sur 78 sous-traitants sur un total de 500 ou 600 ne peut être réalisée sans une coopération étroite de toutes ces sociétés et usines. La coopération de l'industrie fut exemplaire : la direction des entreprises a consacré un temps considérable pour remplir les questionnaires avec précision. Il leur a fallu fournir les dates d'acquisition de l'équipement ainsi que les dates de toute modification apportée. Le personnel de la Commission a été non seulement en contact permanent avec les sociétés faisant partie de l'enquête, il a aussi visité la grande majorité des usines concernées pour vérifier l'information reçue par les réponses au questionnaire.

La Commission tient à exprimer sa gratitude à tous ceux qui ont bien voulu consacrer leur temps et leurs efforts à cette enquête. Dans les plus grandes sociétés il s'agissait d'une tâche exigeant de nombreuses semaines de travail de plusieurs personnes. L'espoir de la Commission est que les approches développées ainsi que les renseignements recueillis ne servent pas seulement les objectifs de la Commission. Ils peuvent avoir une utilité directe pour les sociétés participantes qui peuvent en dériver une base de programmation ultérieure du renouvellement et de la modernisation de leur équipement.

Annexes — Âge de l'équipement par secteur

Annexe 1

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
FILÉS ACRYLIQUES PEIGNÉS
nombre de machines

Genres d'équipement	Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Cardes	—	—	6	3	1	10
Métiers à filer à anneau	—	—	49	26	12	87
Métiers à filer à fibres libérées (y compris le système Repco)	—	—	—	—	47	47
Bobinoirs	—	—	22	20	10	52
Métiers de retordage	—	—	25	4	4	33
Machines pour teinture et impression	3	3	25	7	3	41
Autres	—	—	14	—	16	30
Total, tous les genres	**3**	**3**	**141**	**60**	**93**	**300**

Annexe 2

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
FILÉS DE COTON ET DE POLYESTER-COTON
nombre de machines

Genres d'équipement	Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Cardes	—	—	228	30	3	261
Métiers à filer à anneau	24	150	275	40	56	545
Métiers à filer à fibres libérées (y compris le système Repco)	—	—	—	1	1	2
Bobinoirs	—	—	4	3	—	7
Métiers de retordage	12	9	27	—	—	48
Machines pour teinture et impression	—	—	4	—	—	4
Autres	—	5	29	1	3	38
Total, tous les genres	**36**	**164**	**567**	**75**	**63**	**905**

Annexe 3

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
FIBRES SYNTHÉTIQUES; FILÉS ACRYLIQUES (SYSTÈME COTON), DE RAYONNE, DE NYLON, DE POLYESTER ET DE MÉLANGES DE FIBRES

nombre de machines

Genres d'équipement	Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Machines d'extrusion	38	113	240	58	5	454
Cardes	—	24	35	59	36	154
Métiers à filer à anneau	38	24	122	78	24	286
Métiers à filer à fibres libérées (y compris le système Repco)	—	—	—	4	15	19
Bobinoirs	—	—	37	40	3	80
Métiers de retordage	14	36	38	40	30	158
Machines de texturation	—	—	99	6	37	142
Machines pour teinture et impression	—	—	5	2	1	8
Autres	4	6	40	25	40	115
Total, tous les genres	**94**	**203**	**616**	**312**	**191**	**1,416**

Annexe 4

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
TISSUS DE FIBRES SYNTHÉTIQUES
nombre de machines

Genres d'équipement	Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Cardes	—	—	—	6	—	6
Métiers à filer à fibres libérées (y compris le système Repco)	—	—	—	4	—	4
Bobinoirs	—	—	—	3	—	3
Métiers de retordage	—	12	—	4	10	26
Métiers à tisser à navette	1,589	403	1,315	17	266	3,590
Métiers à tisser sans navette	—	—	145	628	226	999
Machines pour teinture et impression	24	56	85	47	18	230
Autres	1	7	23	94	32	157
Total, tous les genres	**1,614**	**478**	**1,568**	**803**	**552**	**5,015**

Annexe 5

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
TISSUS DE COTON ET DE POLYESTER-COTON, VELOURS CÔTELÉS ET SERGES DE NÎMES

nombre de machines

Genres d'équipement	Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Cardes	—	163	249	25	54	491
Métiers à filer à anneau	19	235	511	11	—	776
Métiers à filer à fibres libérées (y compris le système Repco)	—	—	—	5	17	22
Bobinoirs	3	4	12	—	—	19
Métiers à tisser à navette	—	309	3,351	770	50	4,480
Métiers à tisser sans navette	—	—	—	—	90	90
Machines pour teinture et impression	—	1	—	1	1	3
Total, tous les genres	**22**	**712**	**4,123**	**812**	**212**	**5,881**

Annexe 6

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
TISSUS DE LAINE PEIGNÉE
nombre de machines

Genres d'équipement	Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Métiers à filer à anneau	—	—	48	—	—	48
Métiers à filer à fibres libérées (y compris le système Repco)	—	—	—	16	—	16
Bobinoirs	—	—	12	12	—	24
Métiers de retordage	—	—	20	3	4	27
Métiers à tisser à navette	162	12	—	4	12	190
Métiers à tisser sans navette	—	—	24	74	6	104
Machines pour teinture et impression	—	28	6	1	1	36
Autres	—	—	66	13	4	83
Total, tous les genres	**162**	**40**	**176**	**123**	**27**	**528**

Annexe 7

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
TISSUS DE LAINE CARDÉE
nombre de machines

Genres d'équipement	Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Cardes	13	29	—	9	—	51
Métiers à filer à anneau	6	14	45	30	1	96
Bobinoirs	—	1	2	7	4	14
Métiers de retordage	—	—	19	—	—	19
Métiers à tisser à navette	42	—	—	—	—	42
Métiers à tisser sans navette	—	—	54	58	35	147
Machines pour teinture et impression	1	13	18	8	11	51
Autres	8	20	55	23	16	122
Total, tous les genres	**70**	**77**	**193**	**135**	**67**	**542**

Annexe 8

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
TISSUS ENDUITS
nombre de machines

Genres d'équipement	Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Machines pour teinture et impression	2	—	—	—	—	2
Autres	29	2	4	4	—	39
Total, tous les genres	**31**	**2**	**4**	**4**	**—**	**41**

Annexe 9

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
TEINTURE ET IMPRESSION
nombre de machines

Genres d'équipement	Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Bobinoirs	—	10	27	16	—	53
Machines pour teinture et impression	13	22	60	55	5	155
Autres	4	38	63	28	6	139
Total, tous les genres	**17**	**70**	**150**	**99**	**11**	**347**

Annexe 10

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
DRAPS ET TAIES D'OREILLERS
nombre de machines

Genres d'équipement	Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Cardes	15	44	36	—	—	95
Métiers à filer à anneau	144	103	179	23	—	449
Métiers à filer à fibres libérées (y compris le système Repco)	—	—	—	16	—	16
Bobinoirs	—	—	—	4	—	4
Métiers à tisser à navette	140	473	910	172	—	1,695
Métiers à tisser sans navette	—	—	—	218	—	218
Machine pour teinture et impression	—	5	4	1	—	10
Total, tous les genres	**299**	**625**	**1,129**	**434**	**—**	**2,487**

Annexe 11

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
ESSUIE-MAINS
nombre de machines

Genres d'équipement	Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Bobinoirs	—	—	—	—	1	1
Métiers à tisser à navette	211	64	114	47	83	519
Machines pour teinture et impression	—	7	5	4	1	17
Autres	1	2	2	—	1	6
Total, tous les genres	**212**	**73**	**121**	**51**	**86**	**543**

Annexe 12

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
DIVERS PRODUITS
nombre de machines

Genres d'équipement	Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Cardes	24	7	56	12	4	103
Métiers à filer à anneau	—	103	14	—	—	117
Métiers à filer à fibres libérées (y compris le système Repco)	—	—	—	—	2	2
Bobinoirs	—	—	115	66	18	199
Métiers de retordage	—	—	50	17	5	72
Métiers à tisser à navette	—	145	—	—	—	145
Métiers à tisser sans navette	—	—	1	89	1	91
Machines pour teinture et impression	3	—	20	—	3	26
Autres	4	10	25	18	10	67
Total, tous les genres	**31**	**265**	**281**	**202**	**43**	**822**

Annexe 13

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
CORDAGES, CORDES ET FICELLES
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Machines d'extrusion	*Nombre*	—	—	3	11	3	17
	Pour cent	—	—	(18)	(64)	(18)	(100)
Métiers de retordage	*Nombre*	7	32	18	20	44	121
	Pour cent	(6)	(26)	(15)	(17)	(36)	(100)
Tresseuses	*Nombre*	194	—	—	62	104	360
	Pour cent	(54)	—	—	(17)	(29)	(100)
Bobinoirs	*Nombre*	34	13	13	42	5	107
	Pour cent	(32)	(12)	(12)	(39)	(5)	(100)
Systèmes de fabrication de corde	*Nombre*	—	15	17	5	21	58
	Pour cent	—	*(26)*	*(29)*	*(9)*	*(36)*	*(100)*
Autres	*Nombre*	30	32	8	9	16	95
	Pour cent	(32)	(34)	(8)	(9)	(17)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**265**	**92**	**59**	**149**	**193**	**758**
	Pour cent	**(35)**	**(12)**	**(8)**	**(20)**	**(25)**	**(100)**

Annexe 14

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
BAS ET CHAUSSETTES
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Métiers à tricoter pour bas et chaussettes	*Nombre*	414	1,116	905	433	488	3,356
	Pour cent	(12)	(33)	(27)	(13)	(15)	(100)
Machines pour couture d'assemblage	*Nombre*	—	14	253	28	17	312
	Pour cent	—	(5)	(81)	(9)	(5)	(100)
Machines pour retournement de tricot	*Nombre*	—	1	—	9	17	27
	Pour cent	—	(4)	—	(33)	(63)	(100)
Machines pour mise sur forme	*Nombre*	—	6	23	18	20	67
	Pour cent	—	(9)	(34)	(27)	(30)	(100)
Autres	*Nombre*	22	33	53	43	47	198
	Pour cent	(11)	(16)	(27)	(22)	(24)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**436**	**1,170**	**1,234**	**531**	**589**	**3,960**
	Pour cent	**(11)**	**(30)**	**(31)**	**(13)**	**(15)**	**(100)**

Annexe 15

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
GANTS DE TRAVAIL
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Presses à couper à l'emporte-pièce	*Nombre*	—	13	36	18	17	84
	Pour cent	—	(16)	(43)	(21)	(20)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	—	87	112	236	223	658
	Pour cent	—	(13)	(17)	(36)	(34)	(100)
Machines pour retournement, pour mise en forme et pour blocage	*Nombre*	—	6	23	13	27	69
	Pour cent	—	(9)	(33)	(19)	(39)	(100)
Métiers à tricoter	*Nombre*	—	29	10	2	1	42
	Pour cent	—	(69)	(24)	(5)	(2)	(100)
Autres	*Nombre*	—	4	7	6	6	23
	Pour cent	—	(17)	(31)	(26)	(26)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**—**	**139**	**188**	**275**	**274**	**876**
	Pour cent	**—**	**(16)**	**(22)**	**(31)**	**(31)**	**(100)**

Annexe 16

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
SACS À MAIN
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Presses à couper à l'emporte-pièce	*Nombre*	—	—	22	16	17	55
	Pour cent	—	—	(40)	(29)	(31)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	—	23	135	182	85	425
	Pour cent	—	(5)	(32)	(43)	(20)	(100)
Machines pour mise en forme	*Nombre*	—	—	15	9	12	36
	Pour cent	—	—	(42)	(25)	(33)	(100)
Machines pour fusionner, cimenter et plier	*Nombre*	—	5	29	21	30	85
	Pour cent	—	(6)	(34)	(25)	(35)	(100)
Autres	*Nombre*	—	2	11	7	22	42
	Pour cent	—	(5)	(26)	(17)	(52)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**—**	**30**	**212**	**235**	**166**	**643**
	Pour cent	**—**	**(5)**	**(33)**	**(36)**	**(26)**	**(100)**

Annexe 17

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	—	—	2	12	14
	Pour cent	—	—	—	(14)	(86)	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	—	4	37	27	83	151
	Pour cent	—	(3)	(24)	(18)	(55)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	9	136	428	743	684	2,000
	Pour cent	(neg)	(7)	(22)	(37)	(34)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	8	129	292	471	476	1,376
	Pour cent	(1)	(9)	(21)	(34)	(35)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	1	7	136	272	208	624
	Pour cent	(neg)	(1)	(22)	(44)	(33)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	—	1	9	10
	Pour cent	—	—	—	(10)	(90)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	—	—	—	3	16	19
	Pour cent	—	—	—	(16)	(84)	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	—	—	26	17	15	58
	Pour cent	—	—	(45)	(29)	(26)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	—	—	20	13	15	48
	Pour cent	—	—	(42)	(27)	(31)	(100)
— Spécialisé	*Nombre*	—	—	6	4	—	10
	Pour cent	—	—	(60)	(40)	—	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**9**	**140**	**491**	**793**	**819**	**2,252**
	Pour cent	**(neg)**	**(6)**	**(22)**	**(35)**	**(37)**	**(100)**

Annexe 18

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
PANTALONS, SHORTS, SALOPETTES
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	—	4	11	25	40
	Pour cent	—	—	(10)	(28)	(62)	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	4	5	70	131	174	384
	Pour cent	(1)	(1)	(19)	(34)	(45)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	18	283	2,257	3,283	4,630	10,471
	Pour cent	(neg)	(3)	(22)	(31)	(44)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	18	248	1,766	2,874	3,293	8,199
	Pour cent	(neg)	(3)	(22)	(35)	(40)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	—	35	491	409	1,337	2,272
	Pour cent	—	(1)	(22)	(18)	(59)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	1	9	18	28
	Pour cent	—	—	(4)	(32)	(64)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	—	—	1	7	32	40
	Pour cent	—	—	(2)	(18)	(80)	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	—	—	120	238	296	654
	Pour cent	—	—	(18)	(37)	(45)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	—	—	112	190	148	450
	Pour cent	—	—	(25)	(42)	(33)	(100)
— Spécialisé	*Nombre*	—	—	8	48	148	204
	Pour cent	—	—	(4)	(23)	(73)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**22**	**288**	**2,453**	**3,679**	**5,175**	**11,617**
	Pour cent	**(neg)**	**(2)**	**(21)**	**(32)**	**(45)**	**(100)**

Annexe 19

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
BLOUSES, TEE-SHIRTS, BLOUSONS D'ENTRAÎNEMENT
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	—	3	3	9	15
	Pour cent	—	—	(20)	(20)	(60)	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	6	13	20	61	51	151
	Pour cent	(4)	(9)	(13)	(40)	(34)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	13	36	627	1,142	1,867	3,685
	Pour cent	(neg)	(1)	(17)	(31)	(51)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	13	36	467	640	926	2,082
	Pour cent	(1)	(2)	(22)	(31)	(44)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	—	—	160	502	941	1,603
	Pour cent	—	—	(10)	(31)	(59)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	—	3	14	17
	Pour cent	—	—	—	(18)	(82)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	—	—	4	4	10	18
	Pour cent	—	—	(22)	(22)	(56)	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	—	—	6	49	391	446
	Pour cent	—	—	(1)	(11)	(88)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	—	—	1	27	51	79
	Pour cent	—	—	(1)	(34)	(65)	(100)
— Spécialisé	*Nombre*	—	—	5	22	340	367
	Pour cent	—	—	(1)	(6)	(93)	(100)
Machines à tricoter	*Nombre*	305	28	44	128	76	581
	Pour cent	(52)	(5)	(8)	(22)	(13)	(100)
— Circulaires	*Nombre*	305	28	21	93	61	508
	Pour cent	(60)	(6)	(4)	(18)	(12)	(100)
— Rectilignes	*Nombre*	—	—	23	35	15	73
	Pour cent	—	—	(32)	(48)	(20)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**324**	**77**	**704**	**1,390**	**2,418**	**4,913**
	Pour cent	**(7)**	**(2)**	**(14)**	**(28)**	**(49)**	**(100)**

Annexe 20

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
PYJAMAS ET VÊTEMENTS DE NUIT
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	—	—	4	5	9
	Pour cent	—	—	—	(44)	(56)	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	—	—	23	29	23	75
	Pour cent	—	—	(31)	(38)	(31)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	—	24	452	1,004	672	2,152
	Pour cent	—	(1)	(21)	(47)	(31)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	—	24	349	521	421	1,315
	Pour cent	—	(2)	(27)	(39)	(32)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	—	—	103	483	251	837
	Pour cent	—	—	(12)	(58)	(30)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	—	1	4	5
	Pour cent	—	—	—	(20)	(80)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	—	—	—	1	52	53
	Pour cent	—	—	—	(2)	(98)	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	—	—	4	11	10	25
	Pour cent	—	—	(16)	(44)	(40)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	—	—	4	3	3	10
	Pour cent	—	—	(40)	(30)	(30)	(100)
— Spécialisé	*Nombre*	—	—	—	8	7	15
	Pour cent	—	—	—	(53)	(47)	(100)
Machines à tricoter	*Nombre*	—	6	55	—	—	61
	Pour cent	—	(10)	(90)	—	—	(100)
— Circulaires	*Nombre*	—	6	49	—	—	55
	Pour cent	—	(11)	(89)	—	—	(100)
— Rectilignes	*Nombre*	—	—	6	—	—	6
	Pour cent	—	—	(100)	—	—	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**—**	**30**	**534**	**1,050**	**766**	**2,380**
	Pour cent	**—**	**(1)**	**(23)**	**(44)**	**(32)**	**(100)**

Annexe 21

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT IMPERMÉABLES
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	—	1	—	1	2
	Pour cent	—	—	(50)	—	(50)	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	—	—	3	7	4	14
	Pour cent	—	—	(21)	(50)	(29)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	—	17	100	60	46	223
	Pour cent	—	(7)	(45)	(27)	(21)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	—	9	85	45	26	165
	Pour cent	—	(5)	(52)	(27)	(16)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	—	8	15	15	20	58
	Pour cent	—	(14)	(26)	(26)	(34)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	—	2	2	4
	Pour cent	—	—	—	(50)	(50)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	—	—	1	1	7	9
	Pour cent	—	—	(11)	(11)	(78)	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	—	—	19	7	9	35
	Pour cent	—	—	(54)	(20)	(26)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	—	—	—	2	1	3
	Pour cent	—	—	—	(67)	(33)	(100)
— Spécialisé	*Nombre*	—	—	19	5	8	32
	Pour cent	—	—	(59)	(16)	(25)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**—**	**17**	**124**	**77**	**69**	**287**
	Pour cent	**—**	**(6)**	**(43)**	**(27)**	**(24)**	**(100)**

Annexe 22

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
VÊTEMENTS SPORT, ROBES, JUPES ET ENSEMBLES POUR DAMES
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	1	4	11	22	38
	Pour cent	—	(3)	(10)	(29)	(58)	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	—	3	35	107	75	220
	Pour cent	—	(1)	(16)	(49)	(34)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	65	220	693	1,651	1,392	4,021
	Pour cent	(2)	(5)	(17)	(41)	(35)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	50	172	453	1,179	993	2,847
	Pour cent	(2)	(6)	(16)	(41)	(35)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	15	48	240	472	399	1,174
	Pour cent	(1)	(4)	(21)	(40)	(34)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	—	4	22	26
	Pour cent	—	—	—	(15)	(85)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	—	2	5	8	120	135
	Pour cent	—	(1)	(4)	(6)	(89)	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	—	6	63	100	88	257
	Pour cent	—	(2)	(25)	(39)	(34)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	—	1	44	52	47	144
	Pour cent	—	(neg)	(31)	(36)	(33)	(100)
— Spécialisé	*Nombre*	—	5	19	48	41	113
	Pour cent	—	(4)	(17)	(43)	(36)	(100)
Machines à tricoter	*Nombre*	—	21	75	94	44	234
	Pour cent	—	(9)	(32)	(40)	(19)	(100)
— Circulaires	*Nombre*	—	21	50	48	42	161
	Pour cent	—	(13)	(31)	(30)	(26)	(100)
— Rectilignes	*Nombre*	—	—	25	46	2	73
	Pour cent	—	—	(34)	(63)	(3)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**65**	**253**	**875**	**1,975**	**1,763**	**4,931**
	Pour cent	**(1)**	**(5)**	**(18)**	**(40)**	**(36)**	**(100)**

Annexe 23

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
VÊTEMENTS DE SOUTIEN
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	—	—	—	1	1
	Pour cent	—	—	—	—	(100)	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	—	7	3	6	10	26
	Pour cent	—	(27)	(12)	(23)	(38)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	156	195	1,130	460	577	2,518
	Pour cent	(6)	(8)	(45)	(18)	(23)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	149	172	1,030	266	245	1,862
	Pour cent	(8)	(9)	(56)	(14)	(13)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	7	23	100	194	332	656
	Pour cent	(1)	(4)	(15)	(29)	(51)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	—	2	16	18
	Pour cent	—	—	—	(11)	(89)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	—	—	12	6	4	22
	Pour cent	—	—	(55)	(27)	(18)	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	—	—	1	—	2	3
	Pour cent	—	—	(33)	—	(67)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	—	—	—	—	2	2
	Pour cent	—	—	—	—	(100)	(100)
— Spécialisé	*Nombre*	—	—	1	—	—	1
	Pour cent	—	—	(100)	—	—	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**156**	**202**	**1,146**	**474**	**610**	**2,588**
	Pour cent	**(6)**	**(8)**	**(44)**	**(18)**	**(24)**	**(100)**

Annexe 24

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
MAILLOTS DE BAIN
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	—	—	1	—	1
	Pour cent	—	—	—	(100)	—	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	—	4	—	9	15	28
	Pour cent	—	(14)	—	(32)	(54)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	15	20	106	293	286	720
	Pour cent	(2)	(3)	(15)	(40)	(40)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	15	20	106	293	274	708
	Pour cent	(2)	(3)	(15)	(41)	(39)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	—	—	—	—	12	12
	Pour cent	—	—	—	—	(100)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	—	—	4	4
	Pour cent	—	—	—	—	(100)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	—	—	—	3	8	11
	Pour cent	—	—	—	(27)	(73)	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	1	—	2	4	9	16
	Pour cent	(6)	—	(13)	(25)	(56)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	1	—	2	4	9	16
	Pour cent	(6)	—	(13)	(25)	(56)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**16**	**24**	**108**	**310**	**322**	**780**
	Pour cent	**(2)**	**(3)**	**(14)**	**(40)**	**(41)**	**(100)**

Annexe 25

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT SOUS-VÊTEMENTS
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	—	3	—	2	5
	Pour cent	—	—	(60)	—	(40)	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	—	2	16	18	8	44
	Pour cent	—	(5)	(36)	(41)	(18)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	63	118	1,069	690	964	2,904
	Pour cent	(2)	(4)	(37)	(24)	(33)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	63	114	968	580	708	2,433
	Pour cent	(2)	(5)	(40)	(24)	(29)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	—	4	101	110	256	471
	Pour cent	—	(1)	(22)	(23)	(54)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	1	1	2	4
	Pour cent	—	—	(25)	(25)	(50)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	—	—	7	20	15	42
	Pour cent	—	—	(17)	(47)	(36)	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	—	—	7	2	16	25
	Pour cent	—	—	(28)	(8)	(64)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	—	—	7	1	13	21
	Pour cent	—	—	(33)	(5)	(62)	(100)
— Spécialisé	*Nombre*	—	—	—	1	3	4
	Pour cent	—	—	—	(25)	(75)	(100)
Machines à tricoter	*Nombre*	69	76	115	31	51	342
	Pour cent	(20)	(22)	(34)	(9)	(15)	(100)
— Circulaires	*Nombre*	69	76	115	31	51	342
	Pour cent	(20)	(22)	(34)	(9)	(15)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**132**	**196**	**1,218**	**762**	**1,058**	**3,366**
	Pour cent	**(4)**	**(6)**	**(36)**	**(23)**	**(31)**	**(100)**

Annexe 26

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
VESTONS, PARDESSUS ET MANTEAUX
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	—	1	3	19	23
	Pour cent	—	—	(4)	(13)	(83)	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	—	—	12	29	29	70
	Pour cent	—	—	(18)	(41)	(41)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	—	—	531	640	663	1,834
	Pour cent	—	—	(29)	(35)	(36)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	—	—	395	482	487	1,364
	Pour cent	—	—	(29)	(35)	(36)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	—	—	136	158	176	470
	Pour cent	—	—	(29)	(34)	(37)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	—	4	16	20
	Pour cent	—	—	—	(20)	(80)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	—	—	1	—	2	3
	Pour cent	—	—	(33)	—	(67)	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	—	—	38	80	44	162
	Pour cent	—	—	(24)	(49)	(27)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	—	—	12	37	18	67
	Pour cent	—	—	(18)	(55)	(27)	(100)
— Spécialisé	*Nombre*	—	—	26	43	26	95
	Pour cent	—	—	(27)	(45)	(28)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**—**	**—**	**583**	**756**	**773**	**2,112**
	Pour cent	**—**	**—**	**(28)**	**(36)**	**(36)**	**(100)**

Annexe 27

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
COMPLETS ET VESTONS HABILLÉS
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	—	—	3	7	10
	Pour cent	—	—	—	(30)	(70)	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	—	—	—	—	30	30
	Pour cent	—	—	—	—	(100)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	—	14	353	893	890	2,150
	Pour cent	—	(1)	(16)	(42)	(41)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	—	14	301	767	824	1,906
	Pour cent	—	(1)	(16)	(40)	(43)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	—	—	52	126	66	244
	Pour cent	—	—	(21)	(52)	(27)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	2	5	10	17
	Pour cent	—	—	(12)	(29)	(59)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	—	—	1	5	4	10
	Pour cent	—	—	(10)	(50)	(40)	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	—	—	159	214	131	504
	Pour cent	—	—	(32)	(42)	(26)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	—	—	113	184	103	400
	Pour cent	—	—	(28)	(46)	(26)	(100)
— Spécialisé	*Nombre*	—	—	46	30	28	104
	Pour cent	—	—	(44)	(29)	(27)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**—**	**14**	**515**	**1,120**	**1,072**	**2,721**
	Pour cent	**—**	**(1)**	**(19)**	**(41)**	**(39)**	**(100)**

Annexe 28

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
VESTONS ET MANTEAUX EN CUIR
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	—	—	—	1	1
	Pour cent	—	—	—	—	(100)	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	—	—	1	1	1	3
	Pour cent	—	—	(33)	(33)	(33)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	—	1	166	202	106	475
	Pour cent	—	(neg)	(35)	(43)	(22)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	—	1	136	176	80	393
	Pour cent	—	(neg)	(35)	(45)	(20)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	—	—	30	26	26	82
	Pour cent	—	—	(36)	(32)	(32)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	—	—	2	2
	Pour cent	—	—	—	—	(100)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	—	—	1	1	—	2
	Pour cent	—	—	(50)	(50)	—	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	—	1	8	4	5	18
	Pour cent	—	(6)	(44)	(22)	(28)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	—	1	7	3	4	15
	Pour cent	—	(6)	(47)	(20)	(27)	(100)
— Spécialisé	*Nombre*	—	—	1	1	1	3
	Pour cent	—	—	(33)	(33)	(33)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**—**	**2**	**176**	**208**	**115**	**501**
	Pour cent	**—**	**(neg)**	**(35)**	**(42)**	**(23)**	**(100)**

Annexe 29

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
CHEMISES POUR MESSIEURS
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	—	4	—	9	13
	Pour cent	—	—	(31)	—	(69)	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	13	24	48	64	72	221
	Pour cent	(6)	(11)	(22)	(29)	(32)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	81	278	966	802	1,279	3,406
	Pour cent	(2)	(8)	(28)	(24)	(38)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	70	244	894	613	829	2,650
	Pour cent	(3)	(9)	(34)	(23)	(31)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	11	34	72	189	450	756
	Pour cent	(1)	(4)	(10)	(25)	(60)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	7	2	7	9	18	43
	Pour cent	(16)	(5)	(16)	(21)	(42)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	1	1	7	33	17	59
	Pour cent	(2)	(2)	(11)	(56)	(29)	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	21	46	110	43	29	249
	Pour cent	(8)	(19)	(44)	(17)	(12)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	21	42	75	41	24	203
	Pour cent	(10)	(21)	(37)	(20)	(12)	(100)
— Spécialisé	*Nombre*	—	4	35	2	5	46
	Pour cent	—	(9)	(76)	(4)	(11)	(100)
Machines à tricoter	*Nombre*	—	—	11	71	15	97
	Pour cent	—	—	(11)	(73)	(16)	(100)
— Circulaires	*Nombre*	—	—	5	29	10	44
	Pour cent	—	—	(11)	(66)	(23)	(100)
— Rectilignes	*Nombre*	—	—	6	42	5	53
	Pour cent	—	—	(11)	(79)	(10)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**123**	**351**	**1,153**	**1,022**	**1,439**	**4,088**
	Pour cent	**(3)**	**(9)**	**(28)**	**(25)**	**(35)**	**(100)**

Annexe 30

ÂGE DE L'ÉQUIPEMENT
CHANDAILS, PULLOVERS ET CARDIGANS
nombre de machines

Genres d'équipement		Plus de 30 ans	20-30 ans	10-19 ans	5-9 ans	Moins de 5 ans	TOTAL
Équipement de traçage et gradation	*Nombre*	—	—	—	1	1	2
	Pour cent	—	—	—	(50)	(50)	(100)
Salle de coupe	*Nombre*	1	4	13	14	18	50
	Pour cent	(2)	(8)	(26)	(28)	(36)	(100)
Machines à coudre	*Nombre*	8	24	240	594	824	1,690
	Pour cent	(neg)	(2)	(14)	(35)	(49)	(100)
— Ordinaires	*Nombre*	4	13	160	448	621	1,246
	Pour cent	(neg)	(1)	(13)	(36)	(50)	(100)
— Spécialisées	*Nombre*	4	11	80	146	203	444
	Pour cent	(1)	(2)	(18)	(33)	(46)	(100)
Équipement de fusion	*Nombre*	—	—	—	—	4	4
	Pour cent	—	—	—	—	(100)	(100)
Systèmes de manutention	*Nombre*	—	—	—	5	9	14
	Pour cent	—	—	—	(36)	(64)	(100)
Équipement de pressage à la vapeur	*Nombre*	—	6	17	47	66	136
	Pour cent	—	(4)	(13)	(35)	(48)	(100)
— Ordinaire	*Nombre*	—	6	15	47	52	120
	Pour cent	—	(5)	(13)	(39)	(43)	(100)
— Spécialisé	*Nombre*	—	—	2	—	14	16
	Pour cent	—	—	(13)	—	(87)	(100)
Machines à tricoter	*Nombre*	28	106	332	390	247	1,103
	Pour cent	(3)	(10)	(30)	(35)	(22)	(100)
— Circulaires	*Nombre*	8	53	128	208	131	528
	Pour cent	(2)	(10)	(24)	(39)	(25)	(100)
— Rectilignes	*Nombre*	20	53	204	182	116	575
	Pour cent	(3)	(9)	(36)	(32)	(20)	(100)
Total, tous les genres	***Nombre***	**37**	**140**	**602**	**1,051**	**1,169**	**2,999**
	Pour cent	**(1)**	**(5)**	**(20)**	**(35)**	**(39)**	**(100)**

INDUSTRY CANADA/INDUSTRIE CANADA
136030